Table des matières

Cancers ---- 2
Cancer de la prostate ---- 7
Cancer colorectal ---- 12
Cancer du foie ou des voies biliaires ---- 17
Cancer du col de l'utérus ---- 22
Cancer du corps de l'utérus ---- 27
Cancer de l'estomac ---- 32
Leucémie lymphoïde, chronique ou non précisée ---- 37
Leucémie myéloïde aigüe ---- 42
Leucémie myéloïde, chronique ou non précisé ---- 47
Cancer bronchopulmonaire ---- 52
Lymphome hodgkinien ---- 57
Lymphome non hodgkinien ---- 62
Myélome multiple et tumeur maligne à plasmocytes ---- 67
Mélanome de la peau ---- 72
Cancer de l'oesophage ---- 77
Cancer de l'ovaire ---- 82
Cancer du pancréas ---- 87
Cancer de la peau (hors mélanome) ---- 92
Cancer du rein ---- 97
Cancer du sein de la femme ---- 102
Cancer du système nerveux ---- 107
Cancer de la thyroïde ---- 112
Cancer des voies aérodigestives supérieures (VADS) ---- 117
Cancer de la vessie ---- 122

Cancers

Au régime agricole en 2024

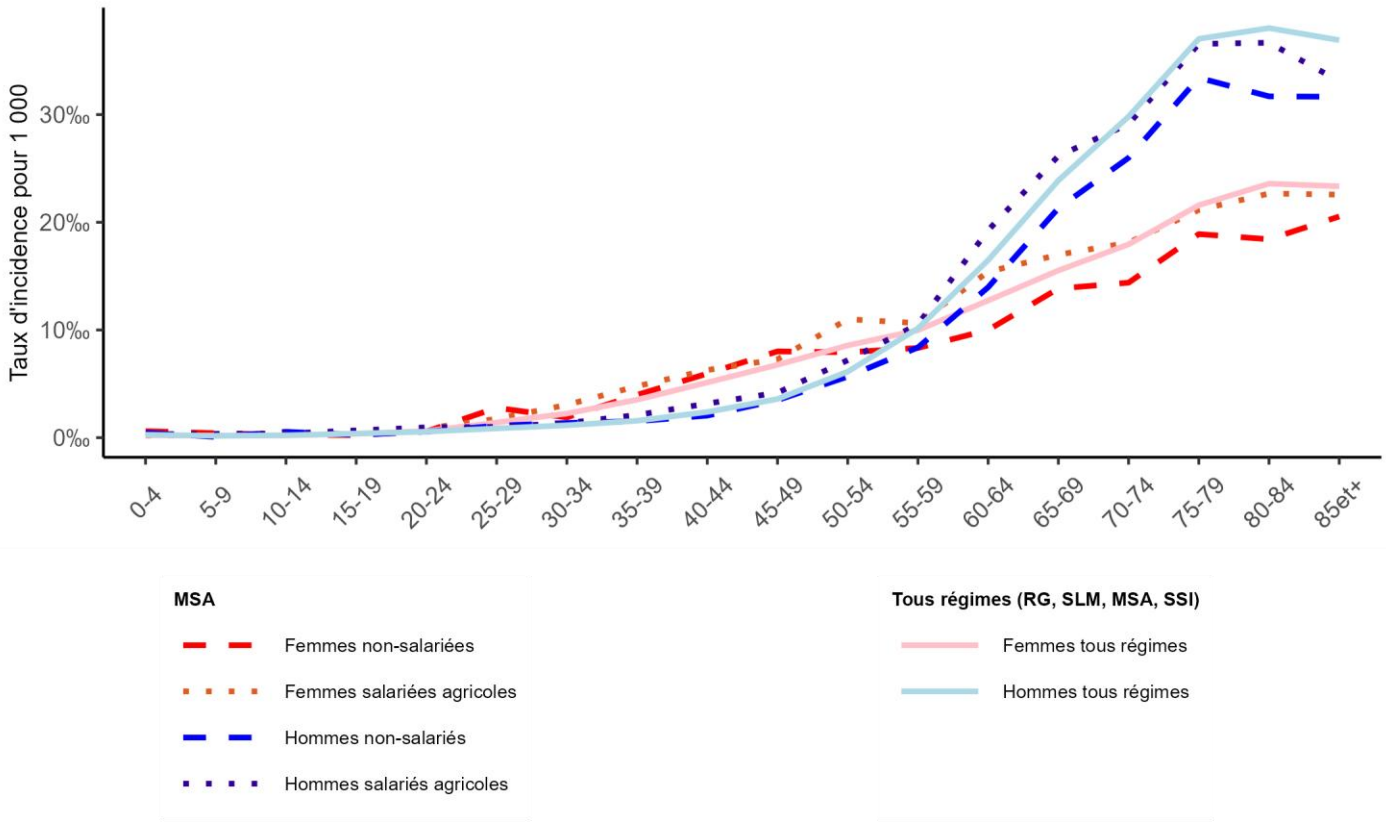
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 205 120
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 1,07 %
- Taux de prévalence : 73,6 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 32 631

- Âge moyen : 75,0 ans – Âge médian : 77 ans
- Répartition hommes / femmes : 56,5 % / 43,5 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 46,0 % / 54,0 %

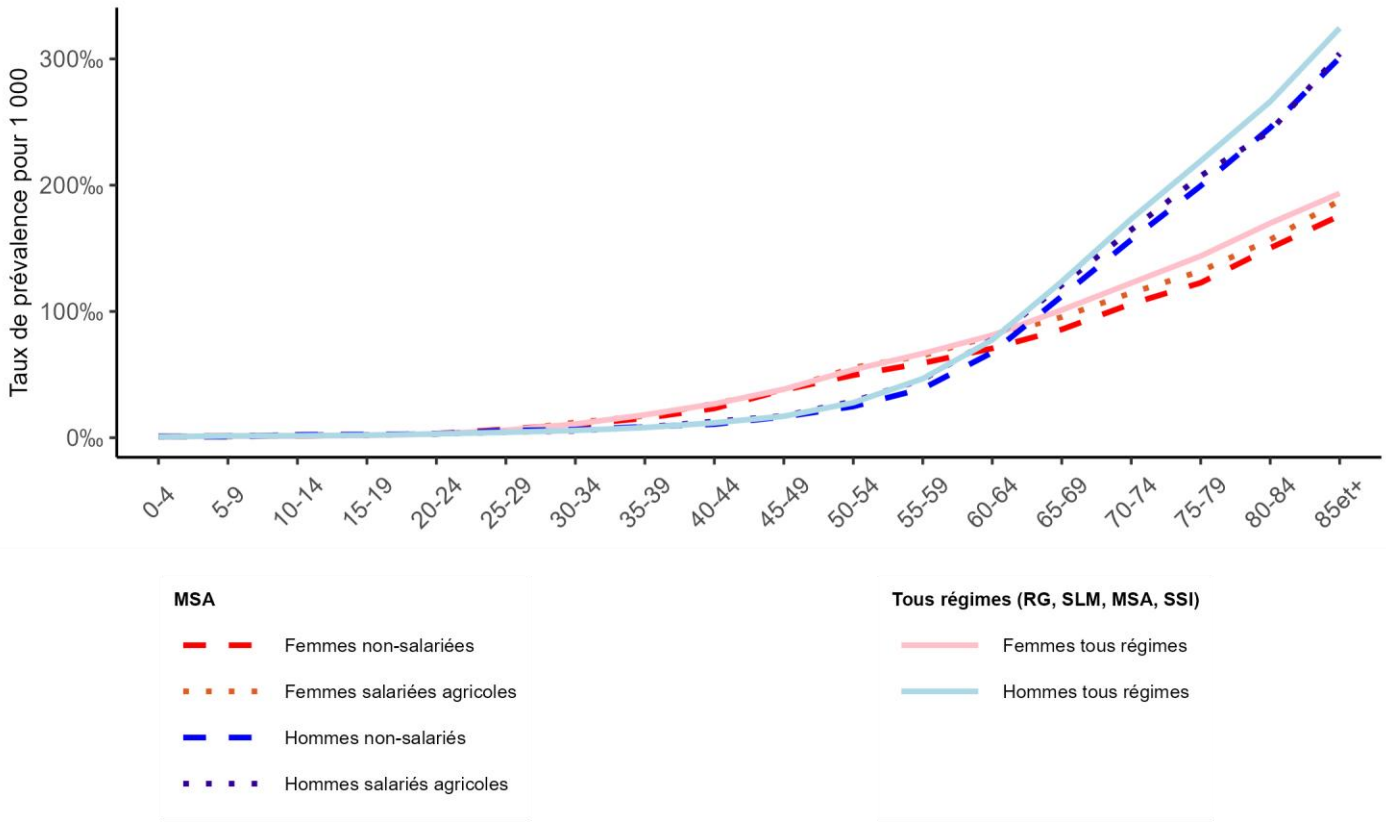
- Coût : 1 674 375 530 €, soit 15,3 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



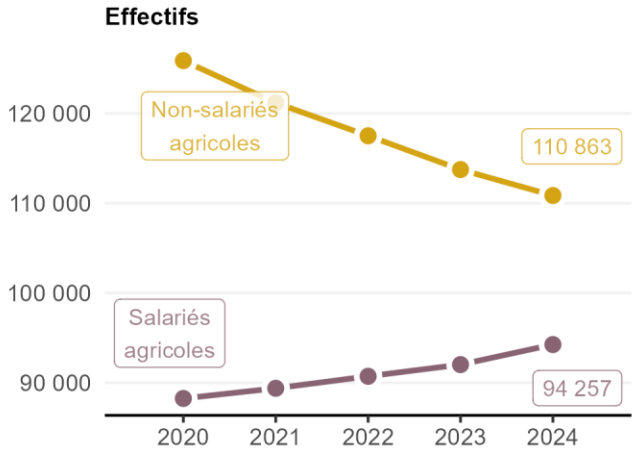
Source SNDS : Exploitation MSA

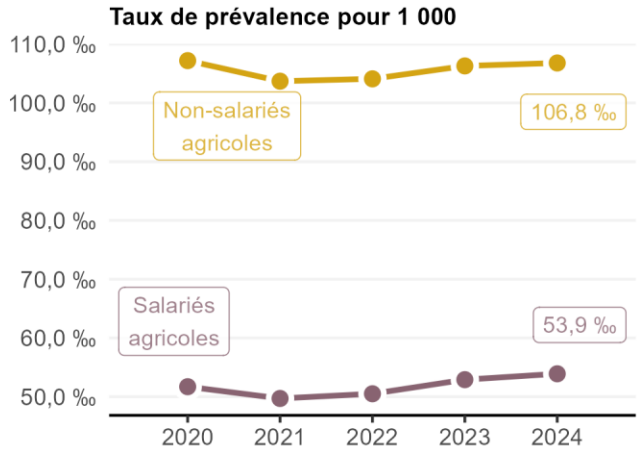
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	48 806	89,0	***
	Salariées	40 396	96,2	***
	Total	**89 202**	**92,2**	***
Hommes	Non-salariés	62 057	91,3	***
	Salariés	53 861	96,2	***
	Total	**115 918**	**93,5**	***
Total	Non-salariés	110 863	90,3	***
	Salariés	94 257	96,2	***
	Total	**205 120**	**92,9**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



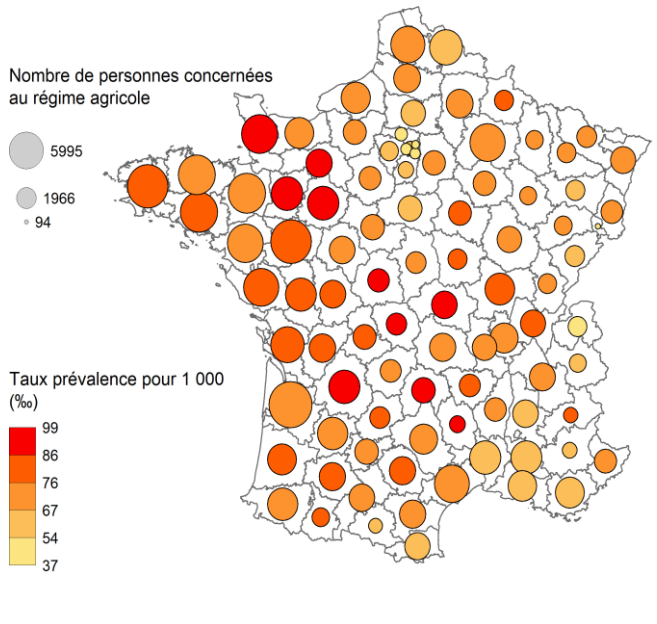


Source SNDS : Exploitation MSA

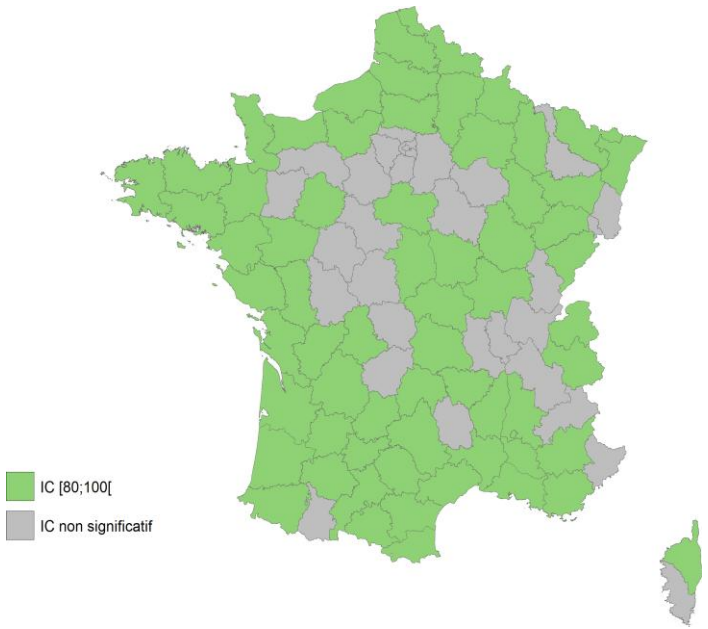
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

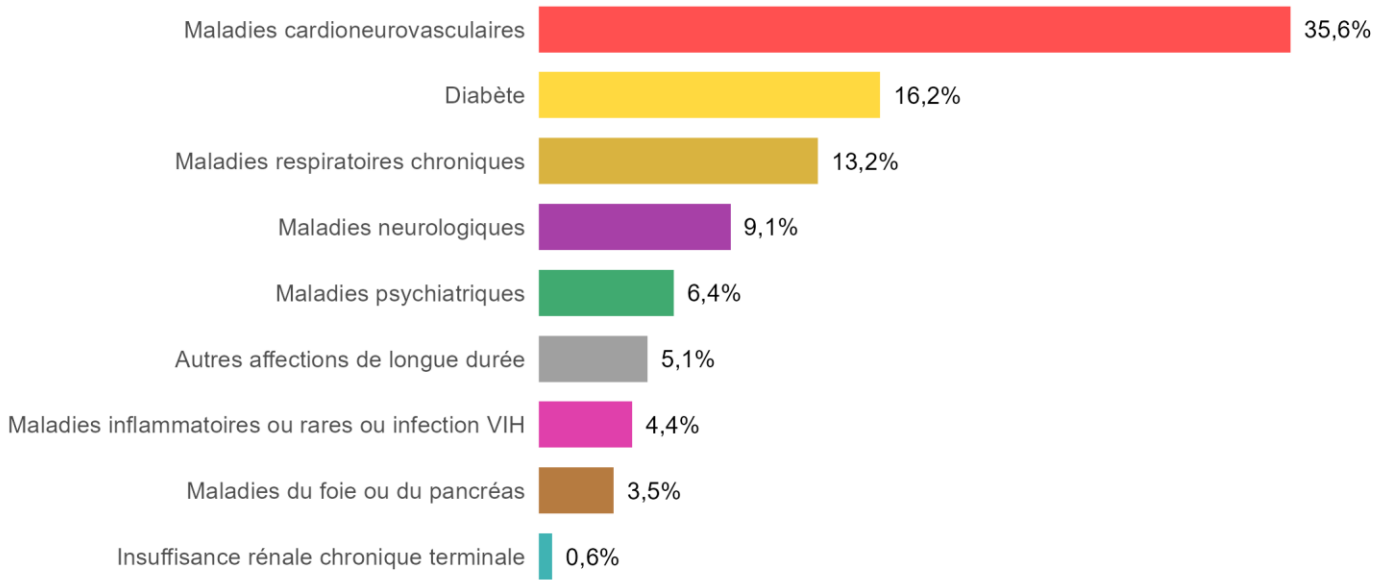


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

59,8 % des assurés pris en charge pour *Cancers*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Cancers (CAN_CAT_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Cancer de la prostate

Au régime agricole en 2024

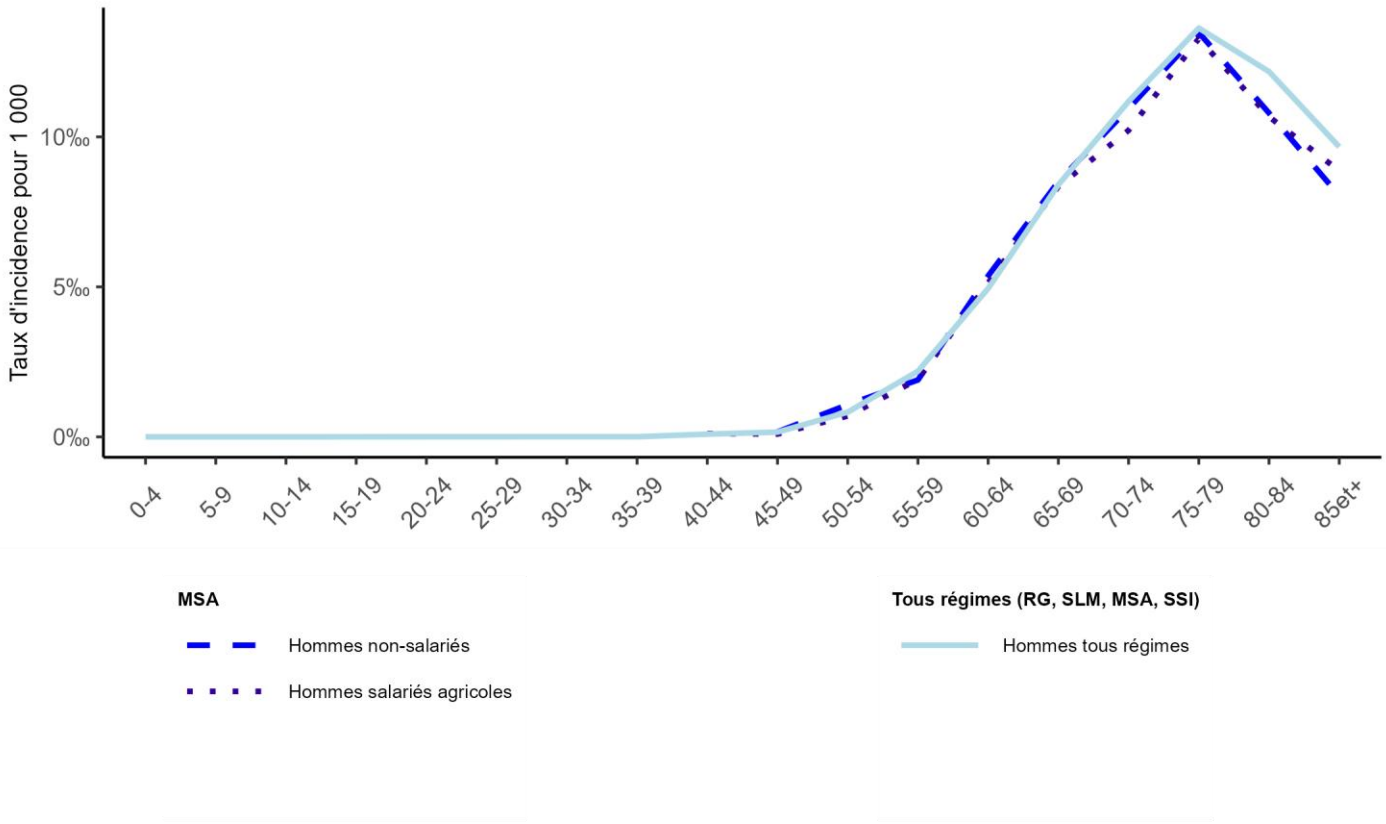
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 42 832
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 0,68 %
- Taux de prévalence : 28,0 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 5 806

- Âge moyen : 77,7 ans – Âge médian : 77 ans
- Répartition hommes / femmes : 100,0 % / 0,0 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 41,7 % / 58,3 %

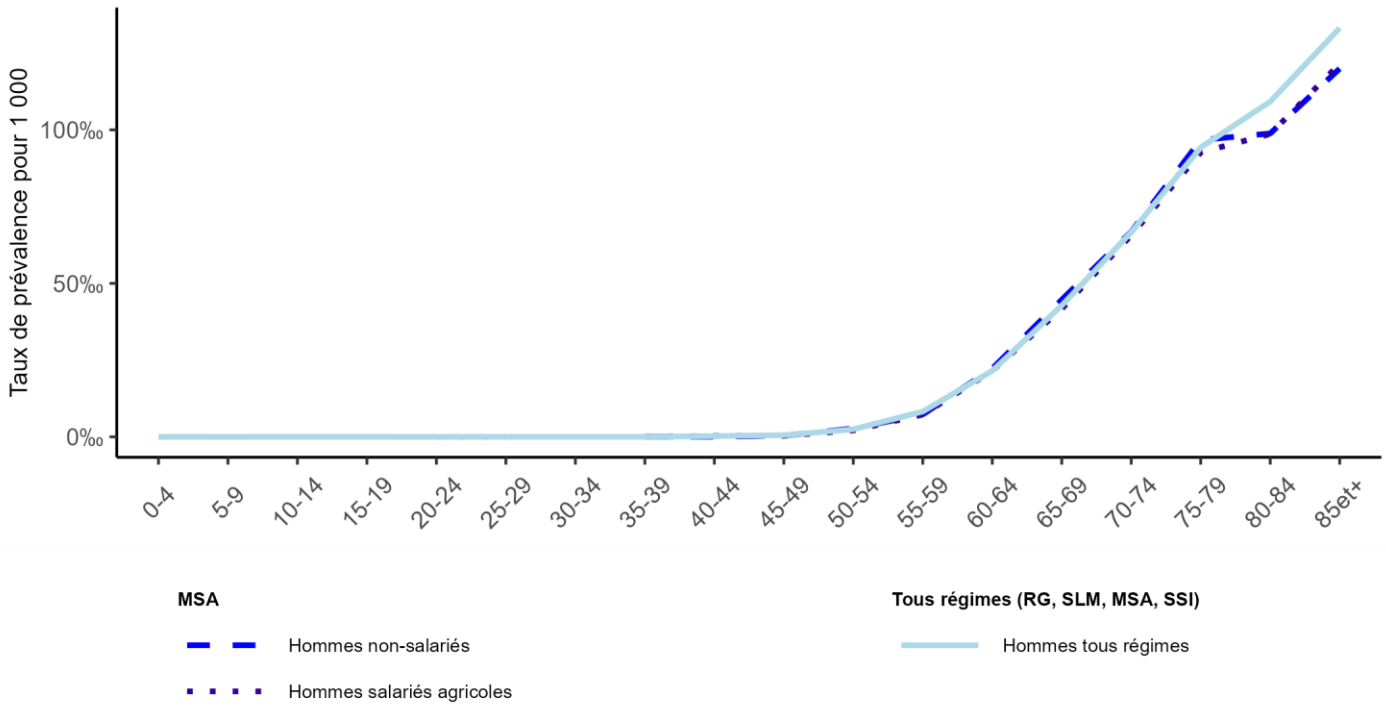
- Coût : 221 343 066 €, soit 2,0 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



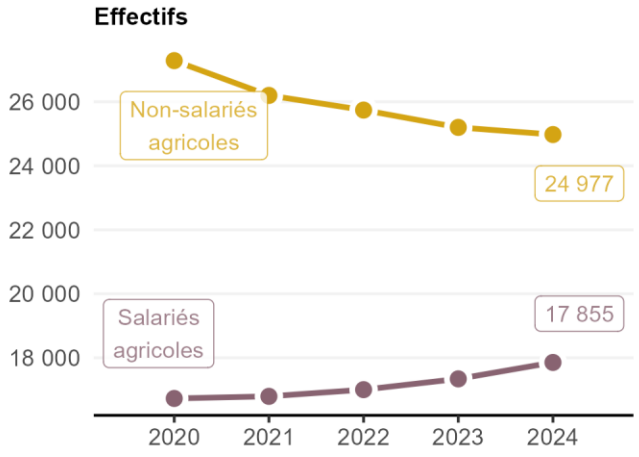
Source SNDS : Exploitation MSA

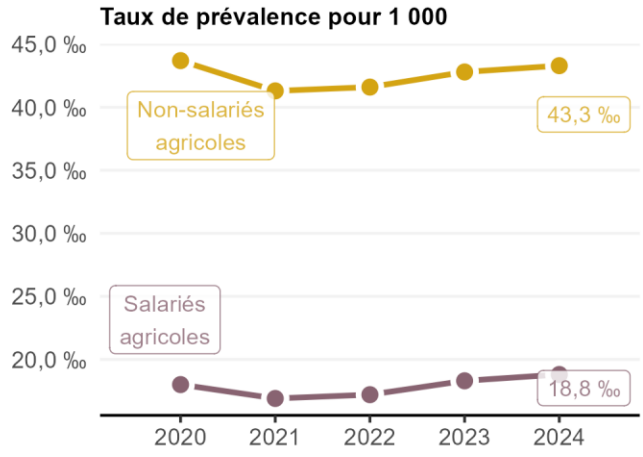
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Hommes	Non-salariés	24 977	100,3	Non significatif
	Salariés	17 855	95,2	***
	Total	**42 832**	**98,1**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



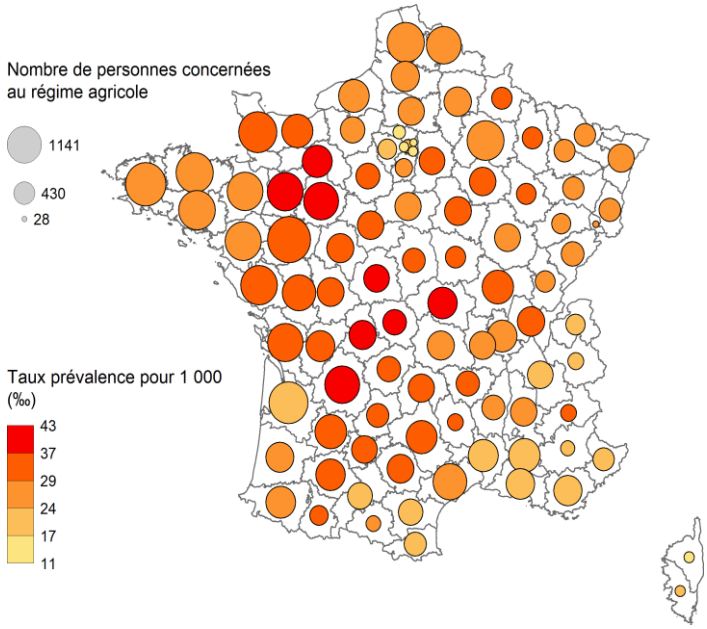


Source SNDS : Exploitation MSA

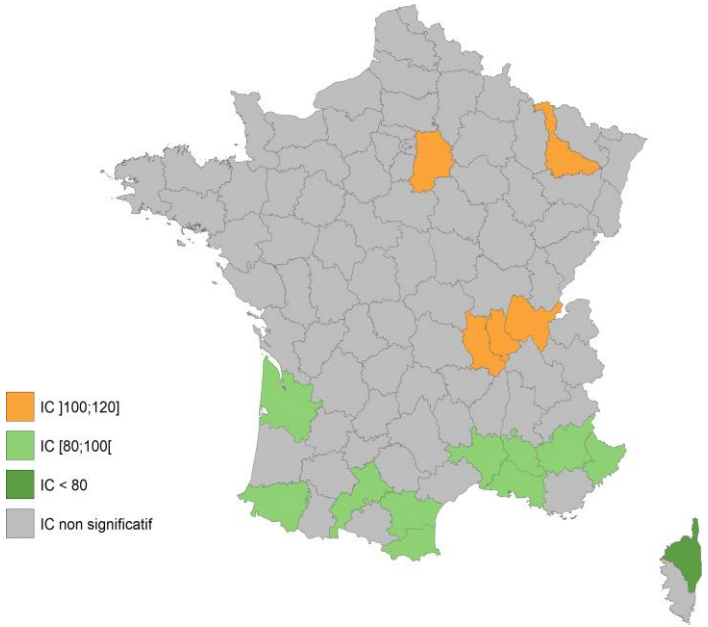
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département



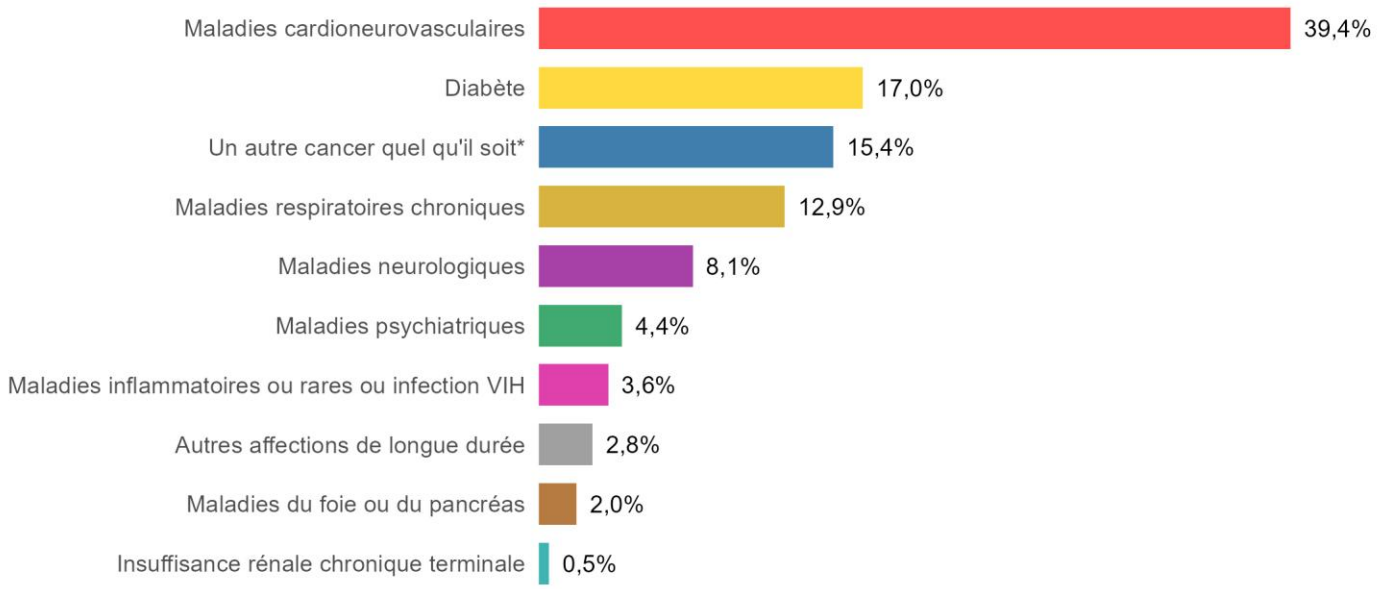
Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

65,2 % des assurés pris en charge pour *Cancer de la prostate*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 3,8% Cancer de la peau (hors mélanome) ; 3,2% Cancer de la vessie ; 3,0% Cancer colorectal ; 1,4% Cancer du rein ; 1,1% Mélanome de la peau ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Cancer de la prostate (CAN_PRO_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Cancer colorectal

Au régime agricole en 2024

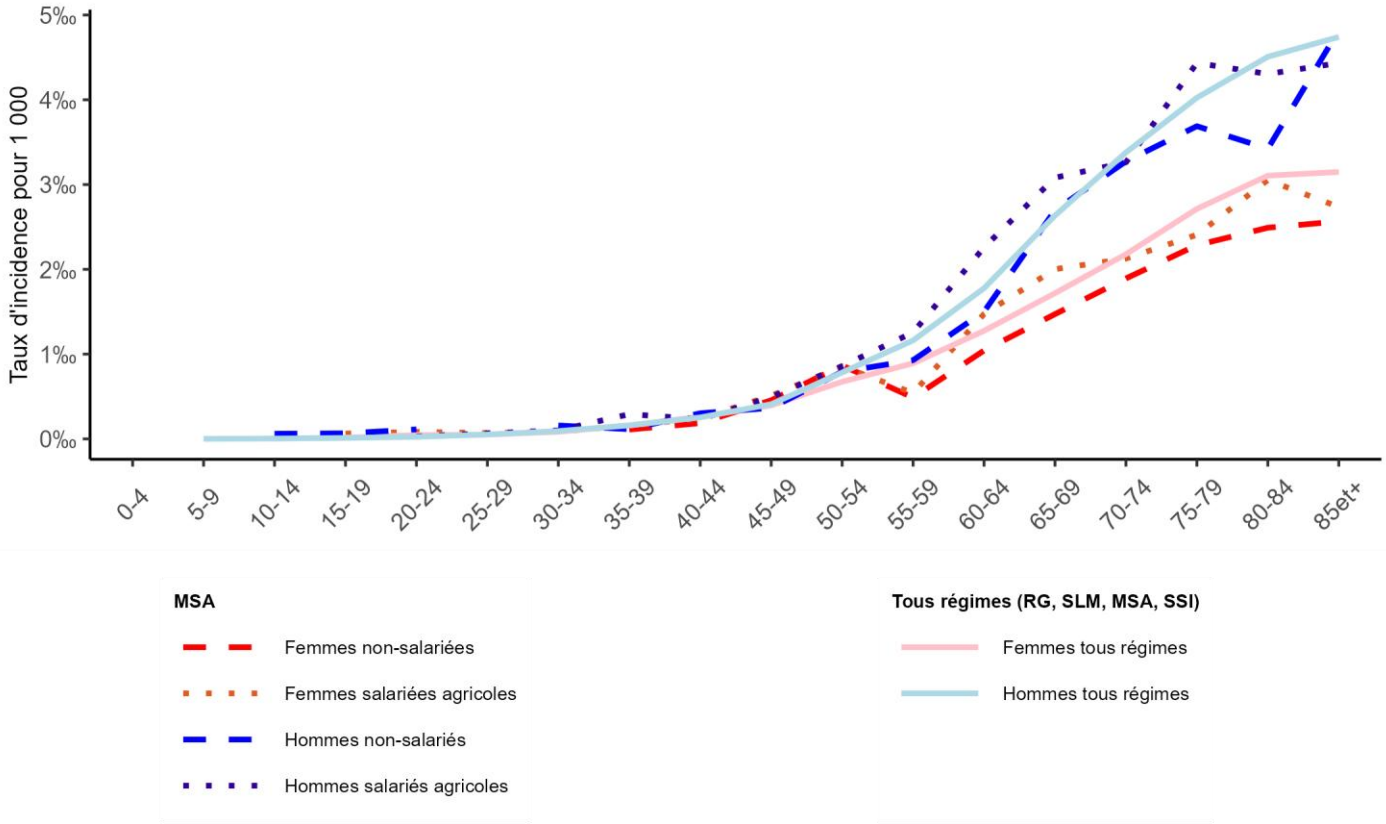
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 22 851
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 3,16 %
- Taux de prévalence : 8,2 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 3 752

- Âge moyen : 77,2 ans – Âge médian : 78 ans
- Répartition hommes / femmes : 57,6 % / 42,4 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 43,0 % / 57,0 %

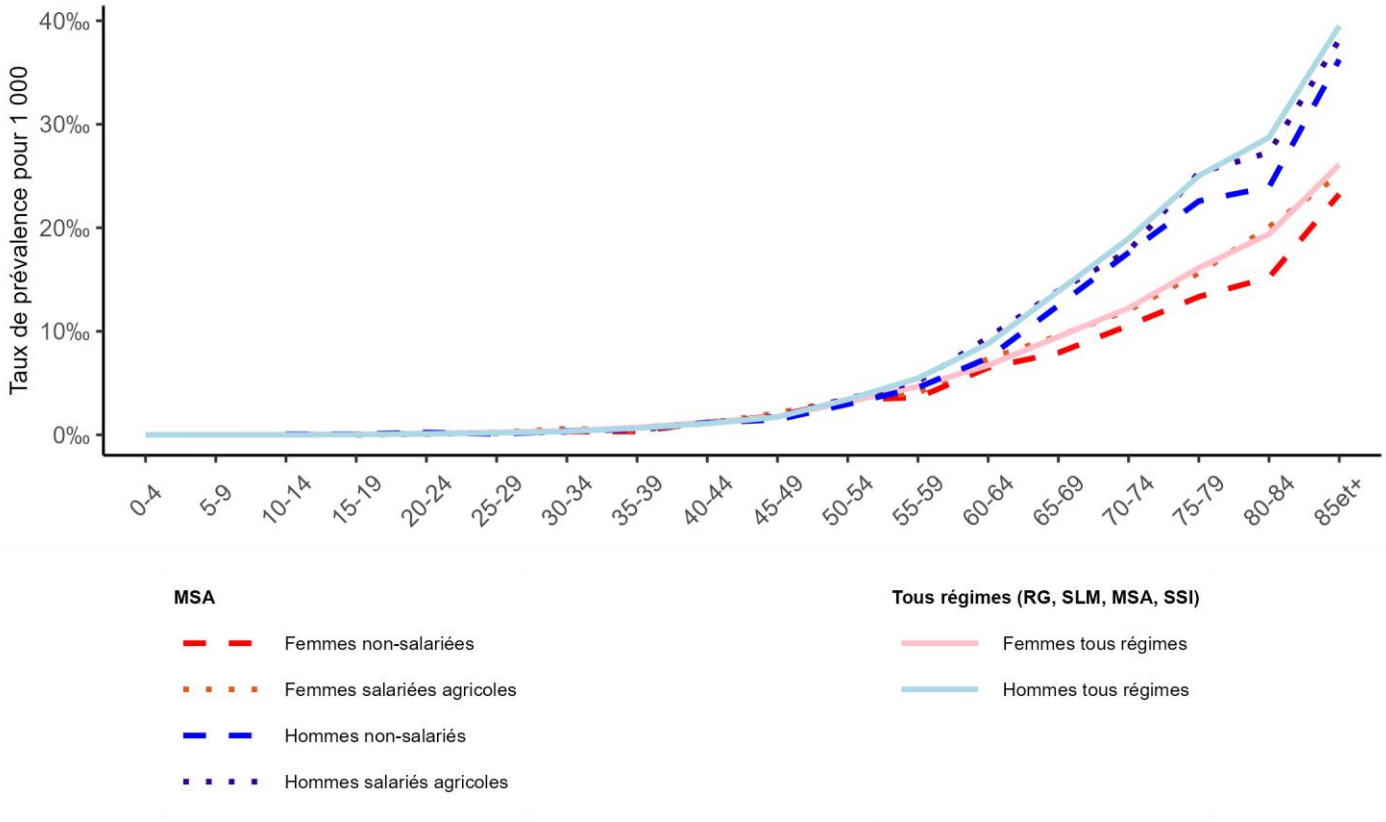
- Coût : 129 689 601 €, soit 1,2 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



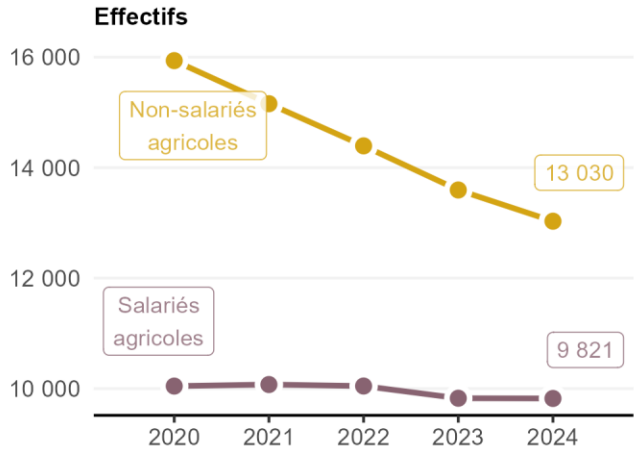
Source SNDS : Exploitation MSA

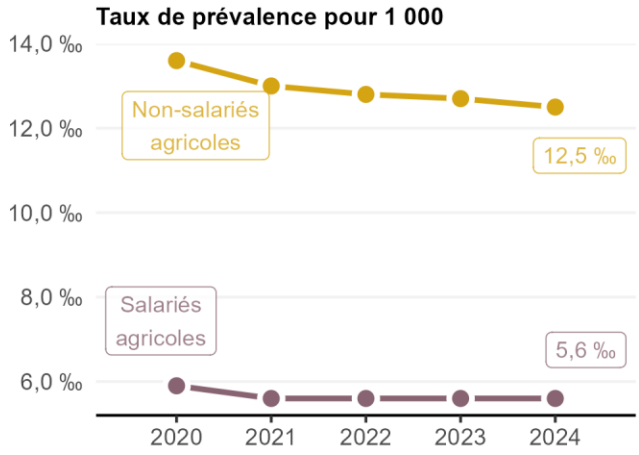
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	5 884	92,4	***
	Salariées	3 805	98,9	Non significatif
	Total	**9 689**	**94,8**	***
Hommes	Non-salariés	7 146	93,9	***
	Salariés	6 016	98,2	Non significatif
	Total	**13 162**	**95,8**	***
Total	Non-salariés	13 030	93,2	***
	Salariés	9 821	98,4	Non significatif
	Total	**22 851**	**95,4**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



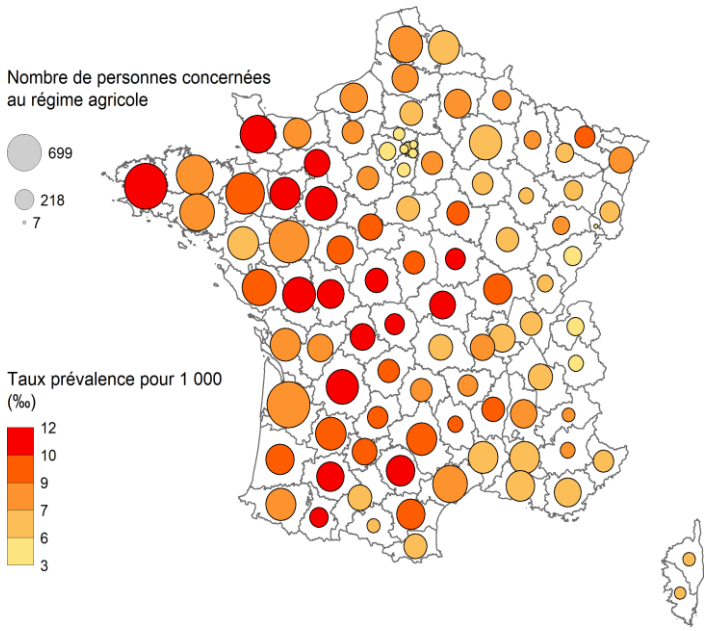


Source SNDS : Exploitation MSA

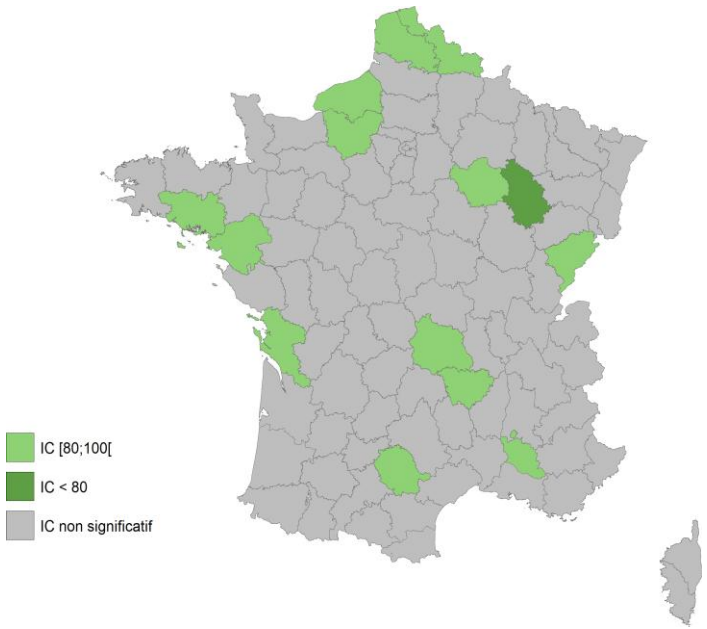
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

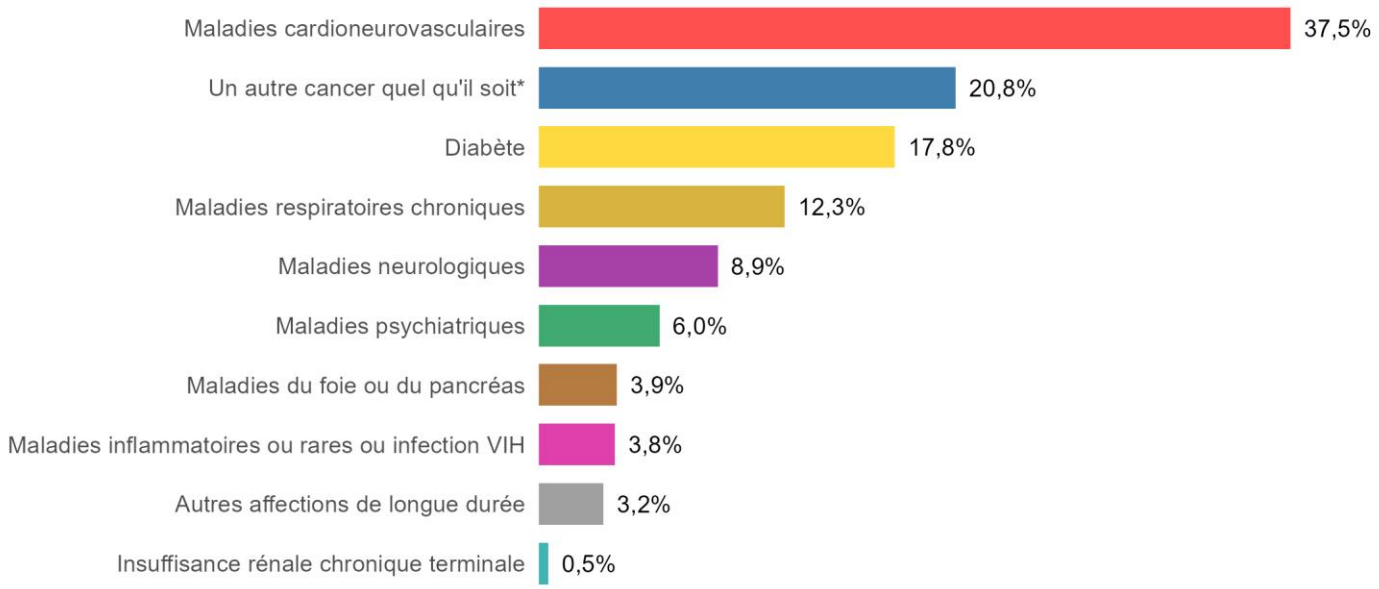


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

68,8 % des assurés pris en charge pour *Cancer colorectal*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 5,6% Cancer de la prostate ; 3,6% Cancer de la peau (hors mélanome) ; 2,9% Cancer du sein de la femme ; 1,7% Cancer de la vessie ; 1,1% Cancer du rein ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Cancer colorectal (CAN_CRE_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Cancer du foie ou des voies biliaires

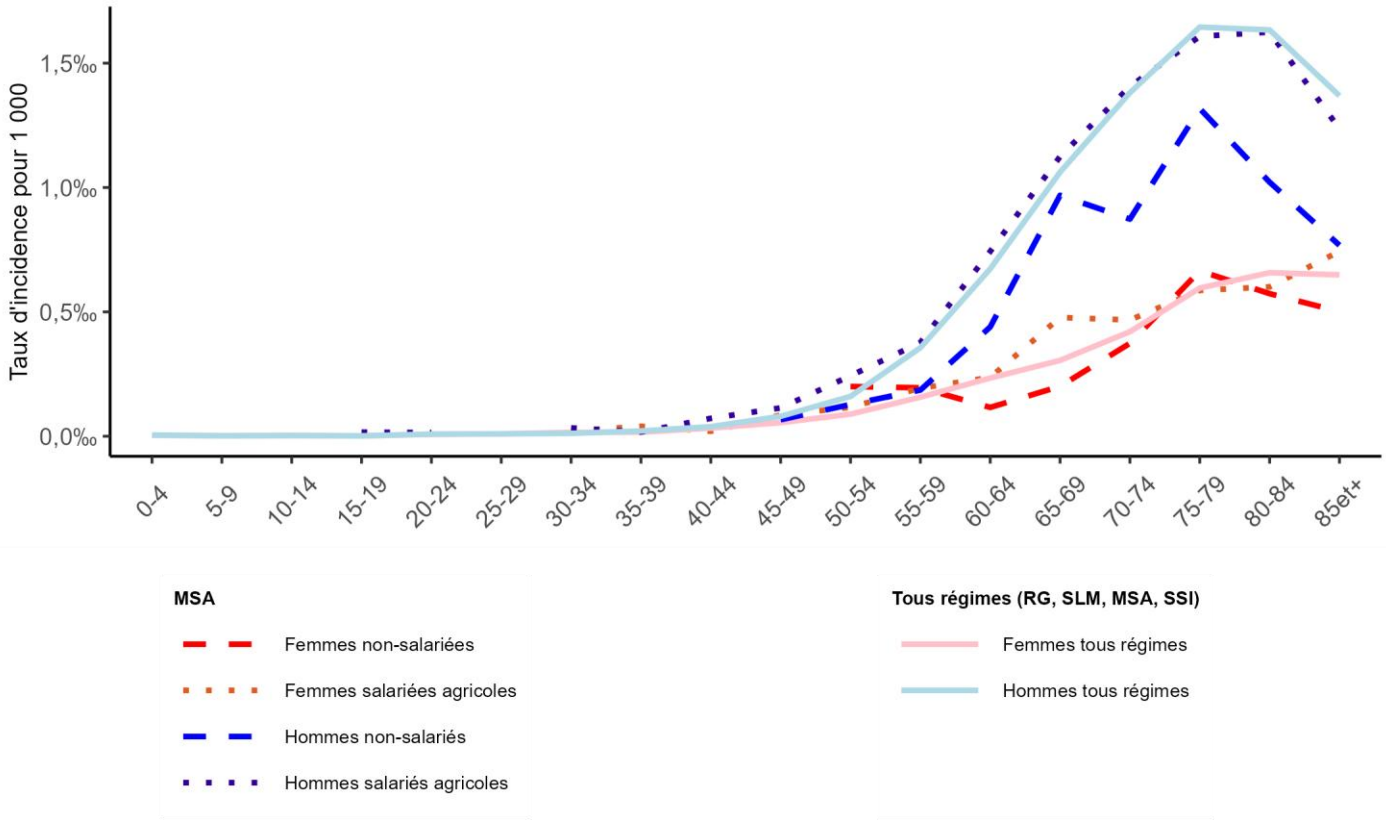
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 2 897
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 0,36 %
- Taux de prévalence : 1,0 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 999

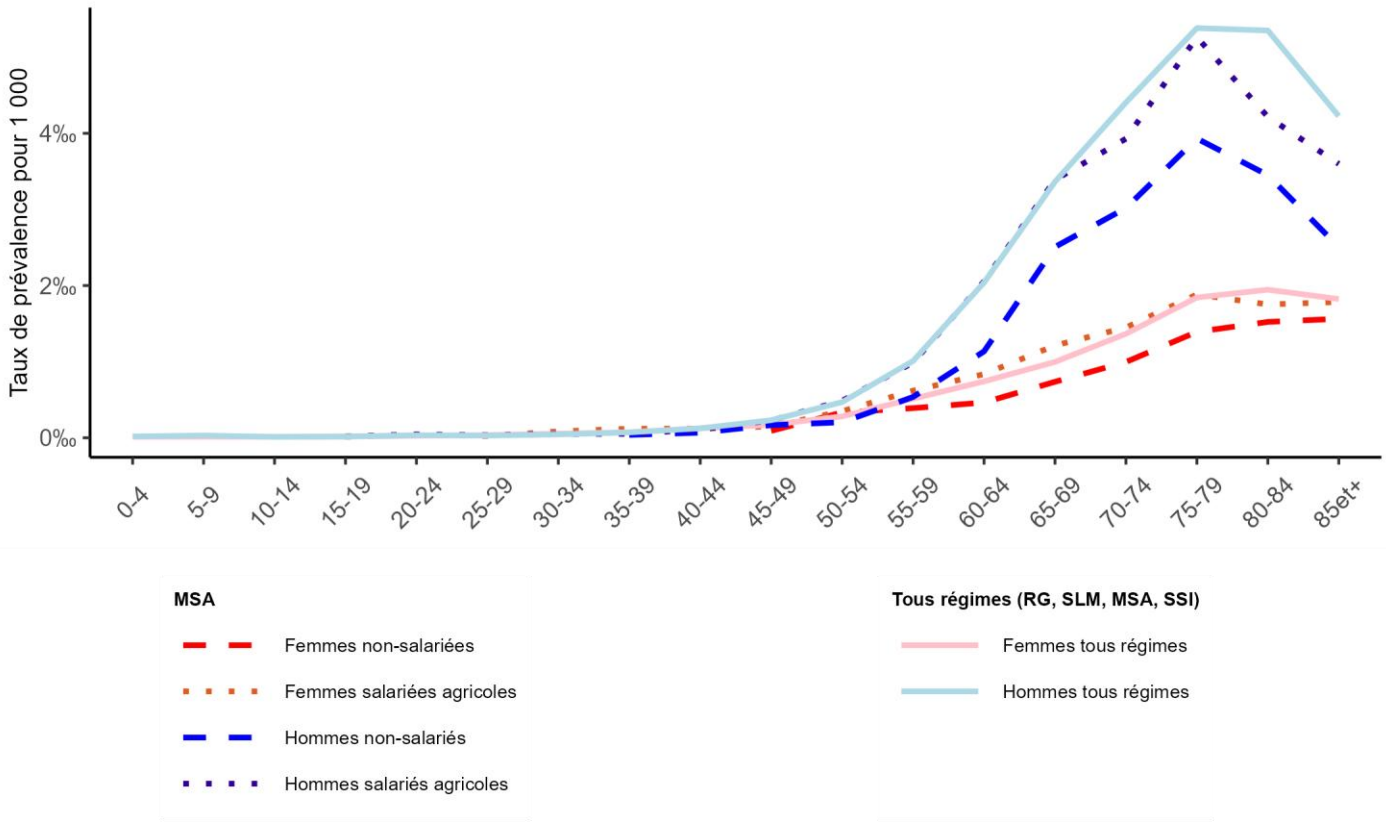
- Âge moyen : 74,0 ans – Âge médian : 75 ans
- Répartition hommes / femmes : 69,8 % / 30,2 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 52,5 % / 47,5 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



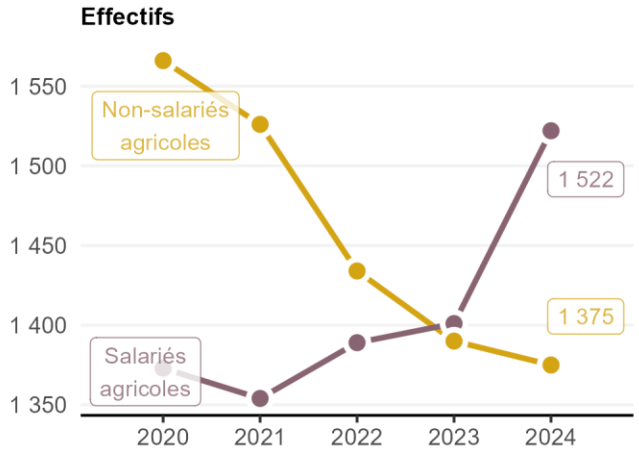
Source SNDS : Exploitation MSA

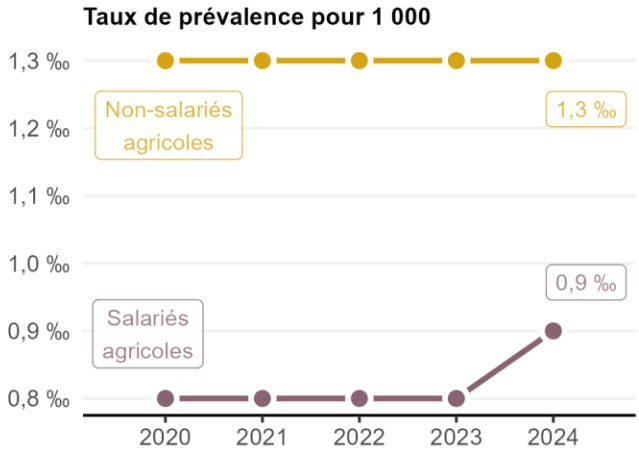
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	467	85,6	***
	Salariées	408	106,3	Non significatif
	Total	**875**	**94,2**	*
Hommes	Non-salariés	908	68,2	***
	Salariés	1 114	93,1	**
	Total	**2 022**	**80,0**	***
Total	Non-salariés	1 375	73,3	***
	Salariés	1 522	96,3	Non significatif
	Total	**2 897**	**83,8**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



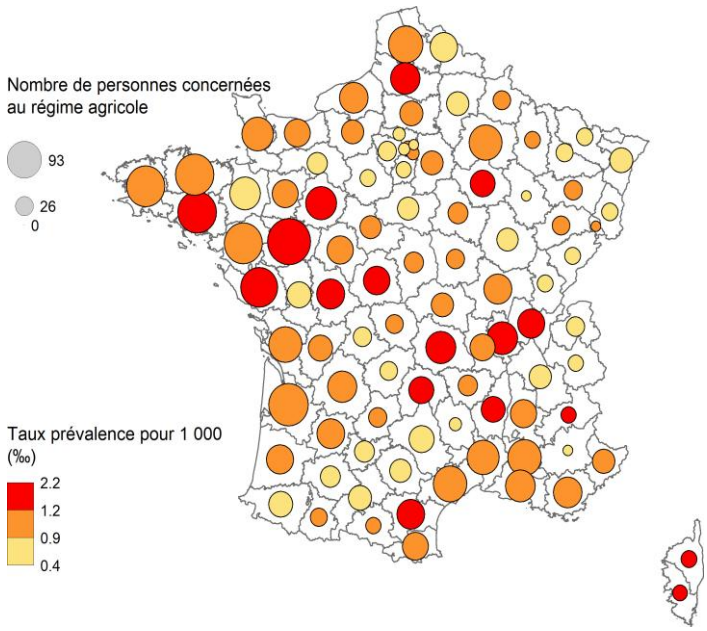


Source SNDS : Exploitation MSA

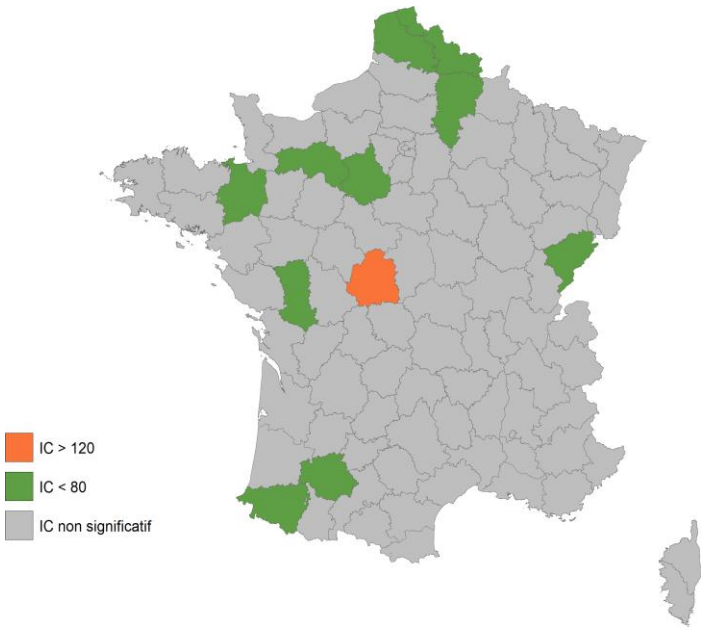
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

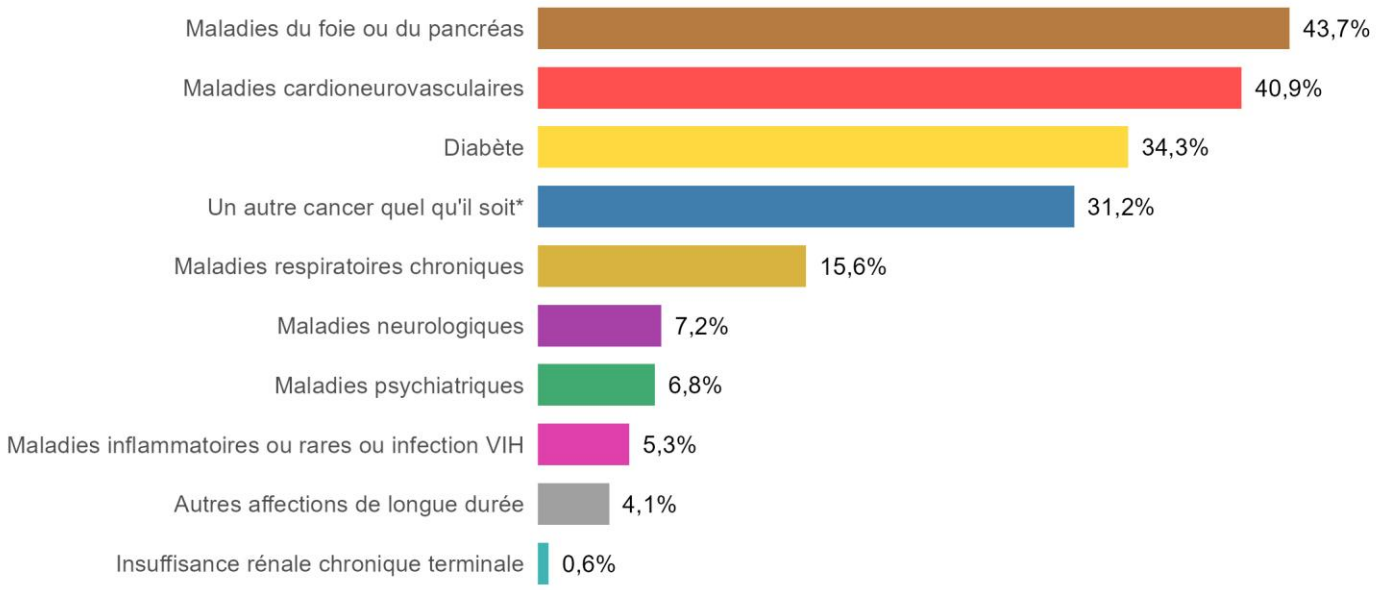


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

92,0 % des assurés pris en charge pour *Cancer du foie ou des voies biliaires*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 8,8% Cancer du pancréas ; 5,7% Cancer colorectal ; 5,5% Cancer de la prostate ; 3,0% Cancer de la peau (hors mélanome) ; 2,6% Cancer de la vessie ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Cancer du foie ou des voies biliaires (CAN_FVB_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer

la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Cancer du col de l'utérus

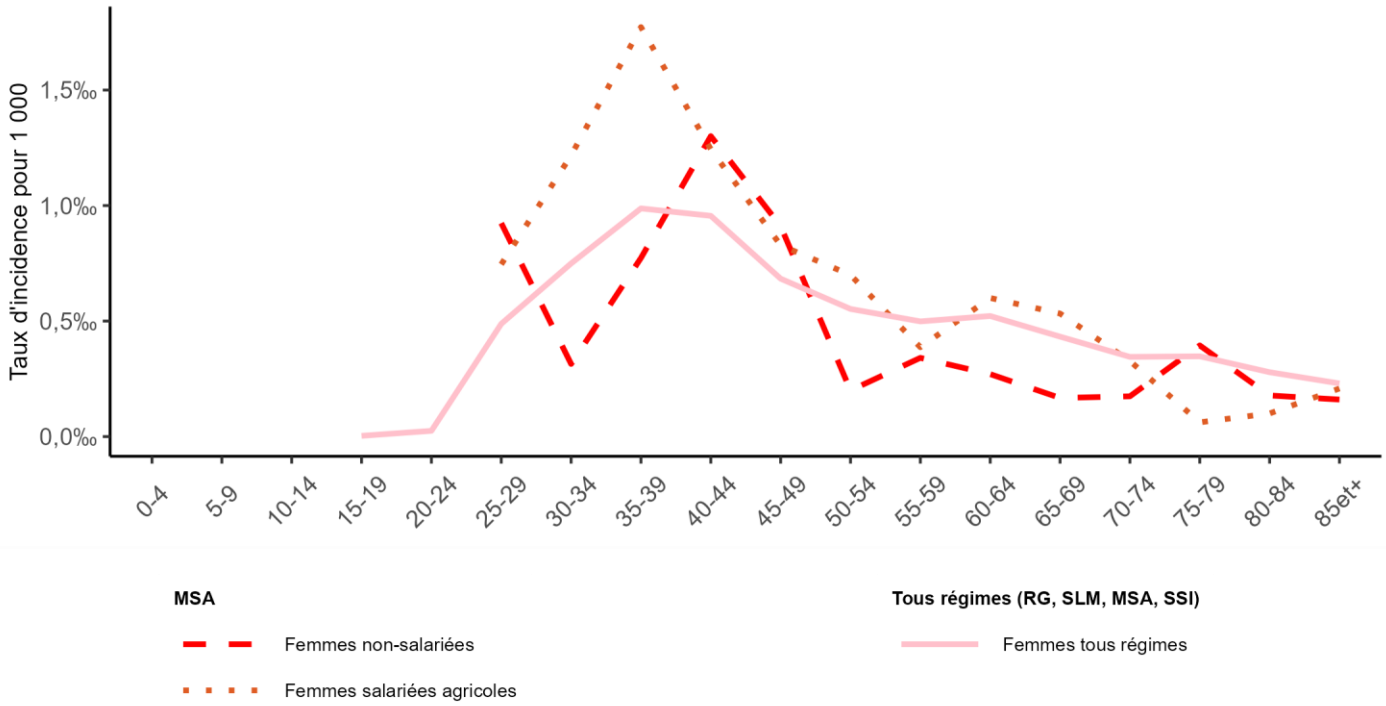
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 2 272
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 0,1 %
- Taux de prévalence : 1,8 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 541

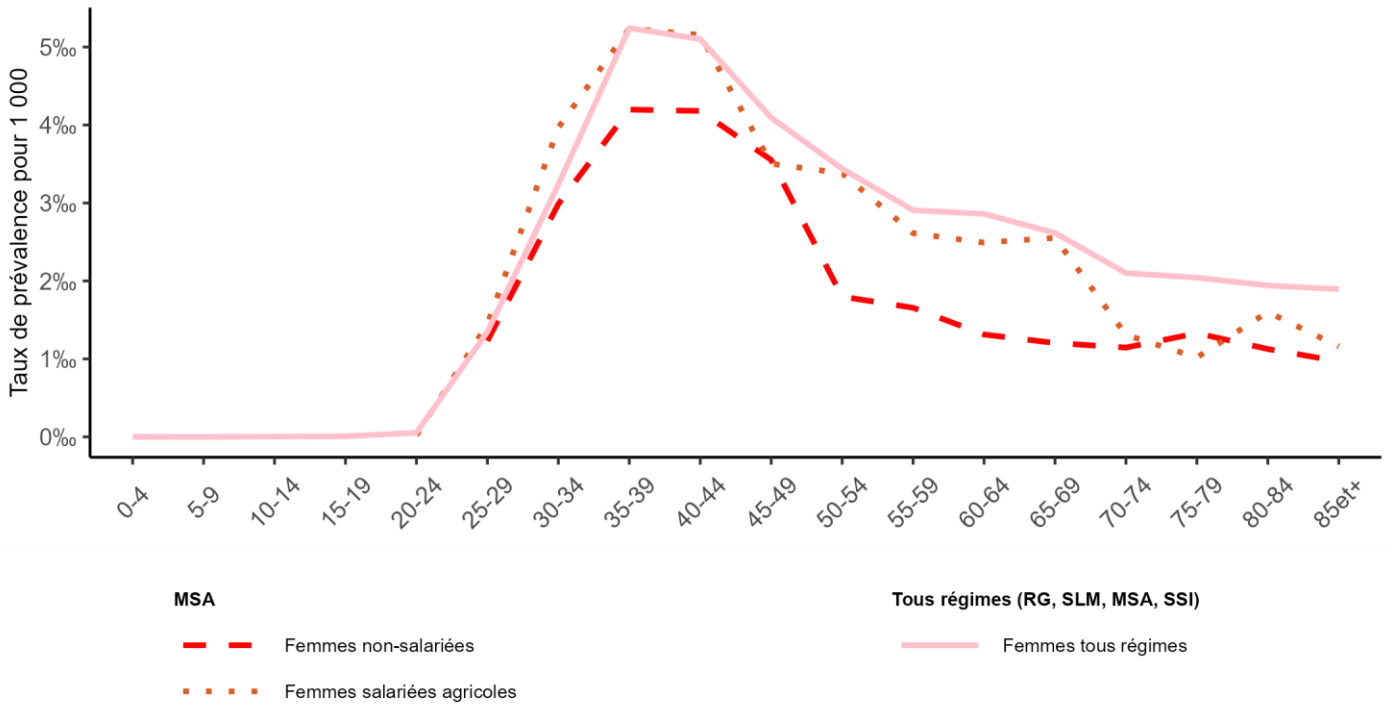
- Âge moyen : 54,1 ans – Âge médian : 51 ans
- Répartition hommes / femmes : 0,0 % / 100,0 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 74,1 % / 25,9 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



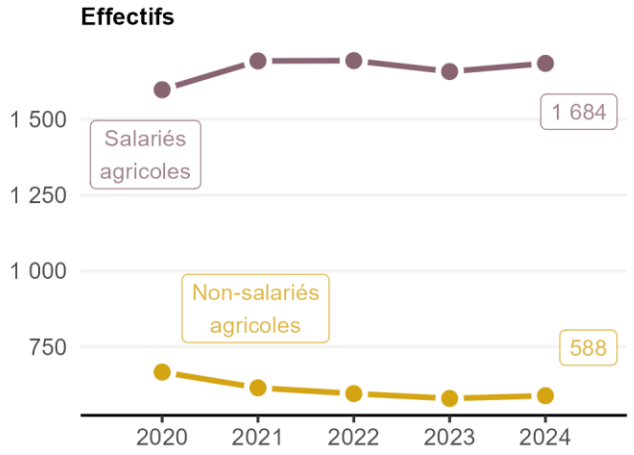
Source SNDS : Exploitation MSA

Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	588	62,0	***
	Salariées	1 684	92,8	***
	Total	**2 272**	**82,2**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



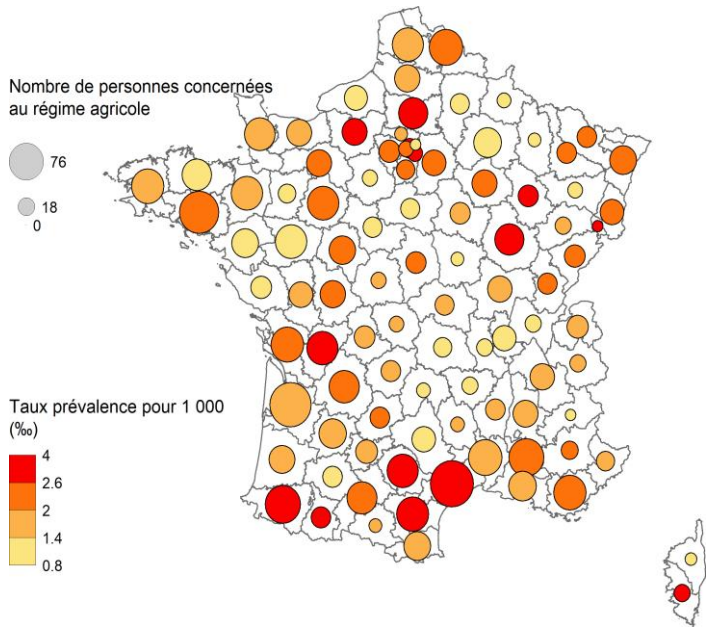


Source SNDS : Exploitation MSA

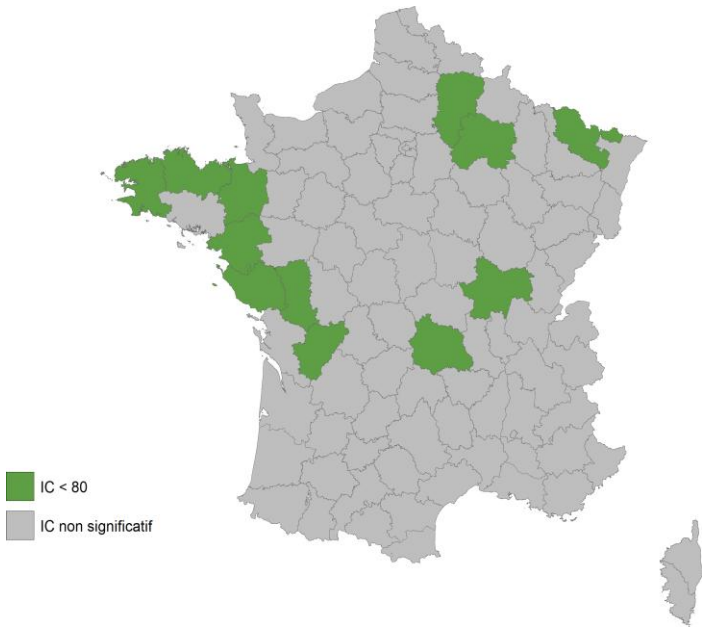
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

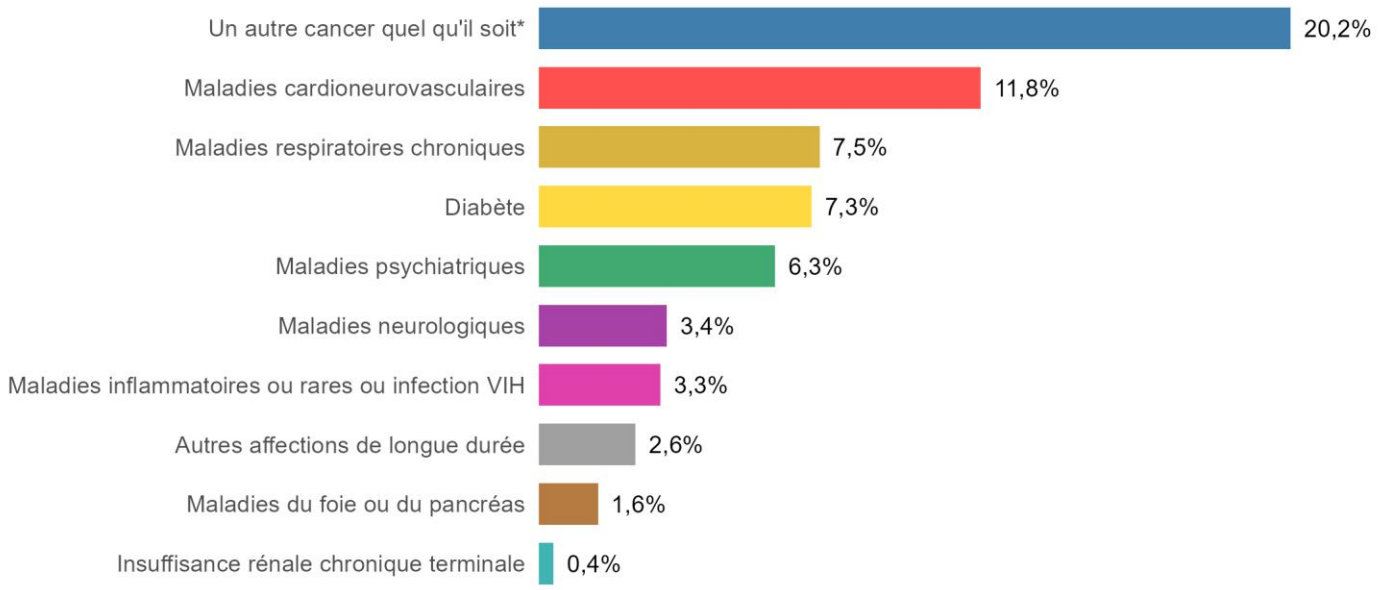


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

44,6 % des assurés pris en charge pour *Cancer du col de l'utérus*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 11,3% Cancer du corps de l'utérus ; 4,4% Cancer du sein de la femme ; 1,8% Cancer colorectal ; 1,2% Cancer de l'ovaire ; 1,0% Cancer de la peau (hors mélanome) ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Cancer du col de l'utérus (CAN_CUT_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Cancer du corps de l'utérus

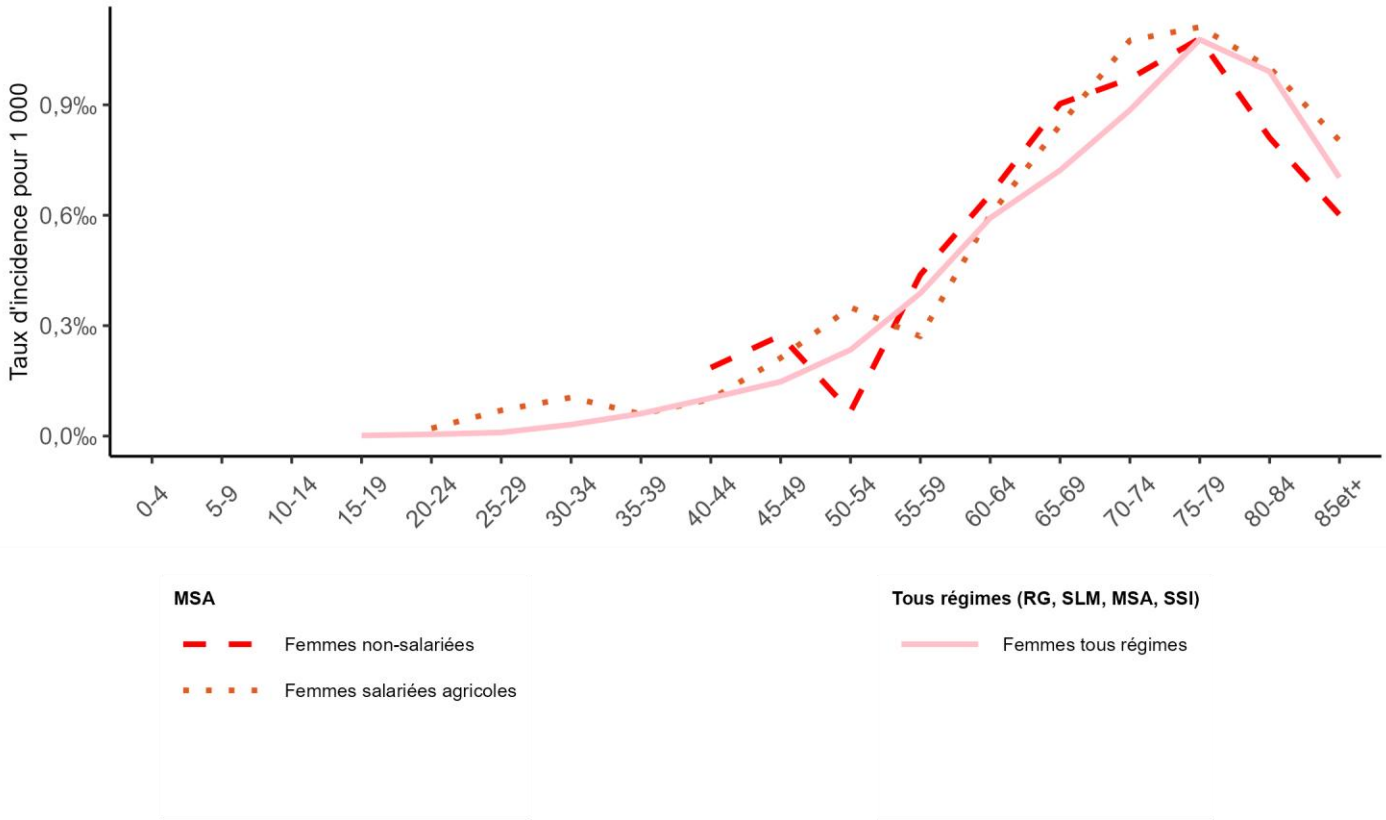
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 3 292
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 3,28 %
- Taux de prévalence : 2,6 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 548

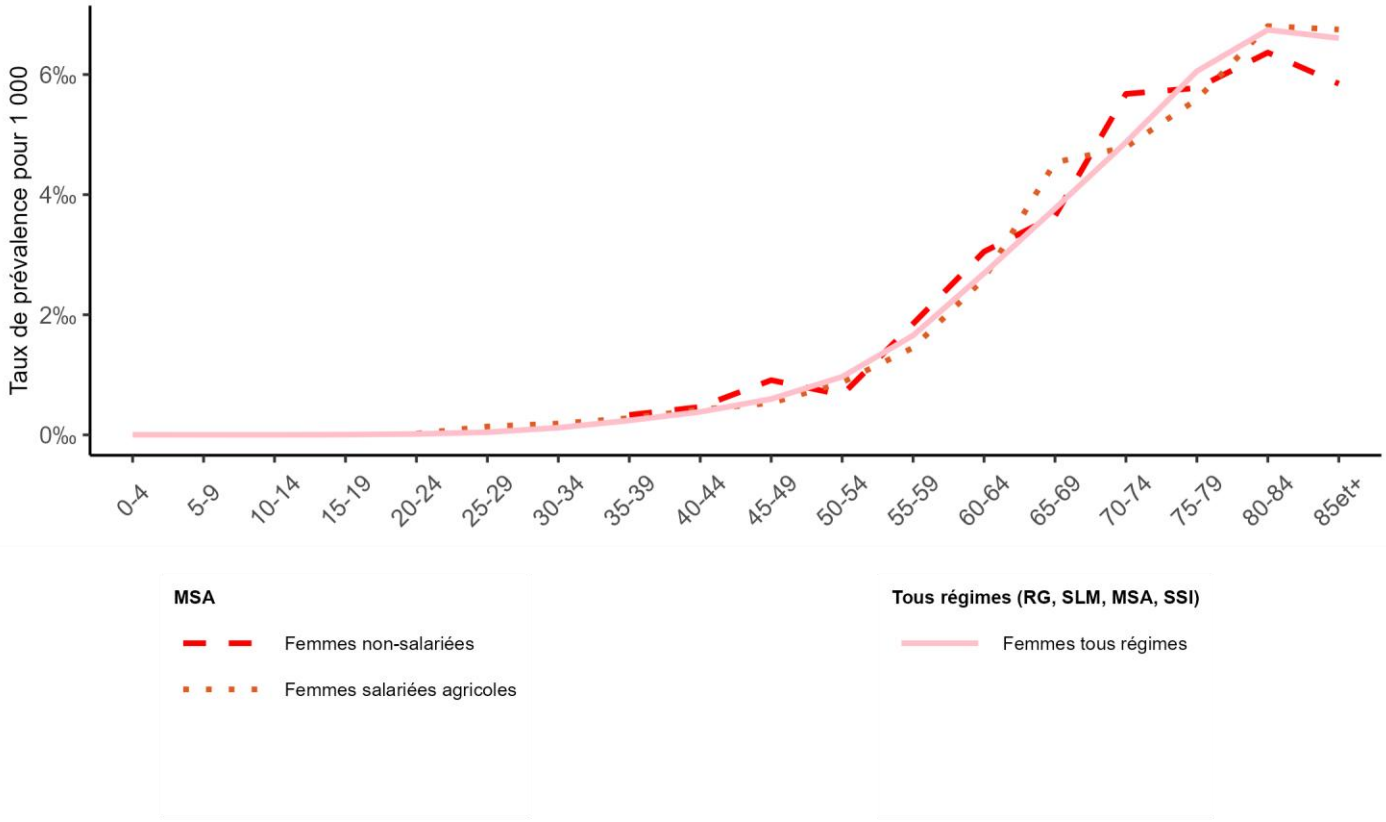
- Âge moyen : 77,0 ans – Âge médian : 78 ans
- Répartition hommes / femmes : 0,0 % / 100,0 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 40,6 % / 59,4 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



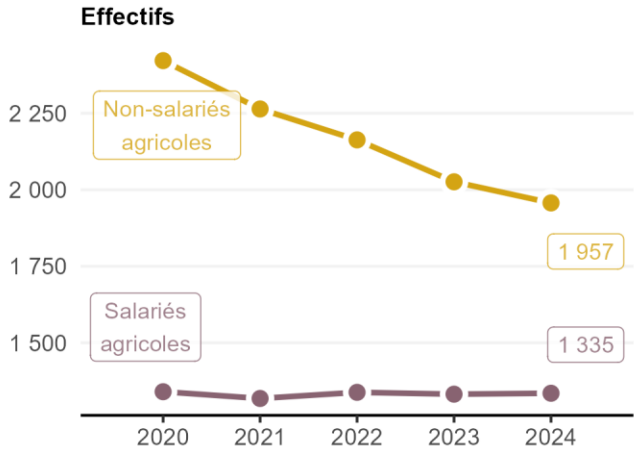
Source SNDS : Exploitation MSA

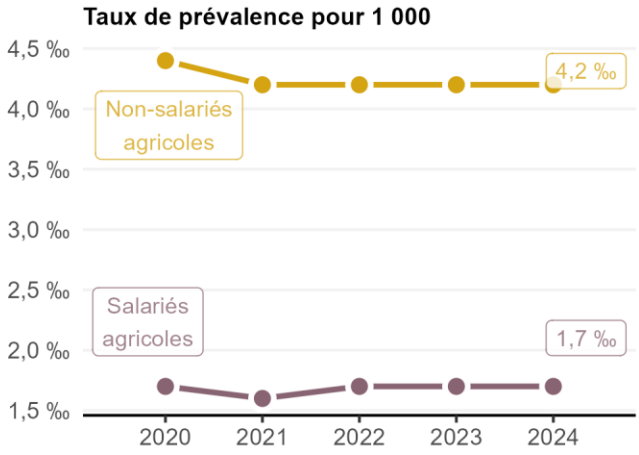
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	1 957	101,6	Non significatif
	Salariées	1 335	100,2	Non significatif
	Total	**3 292**	**101,0**	**Non significatif**

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



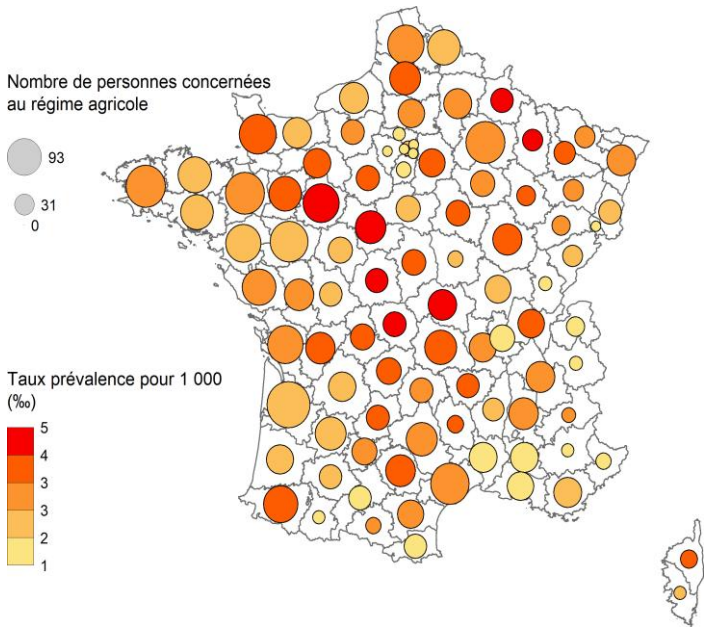


Source SNDS : Exploitation MSA

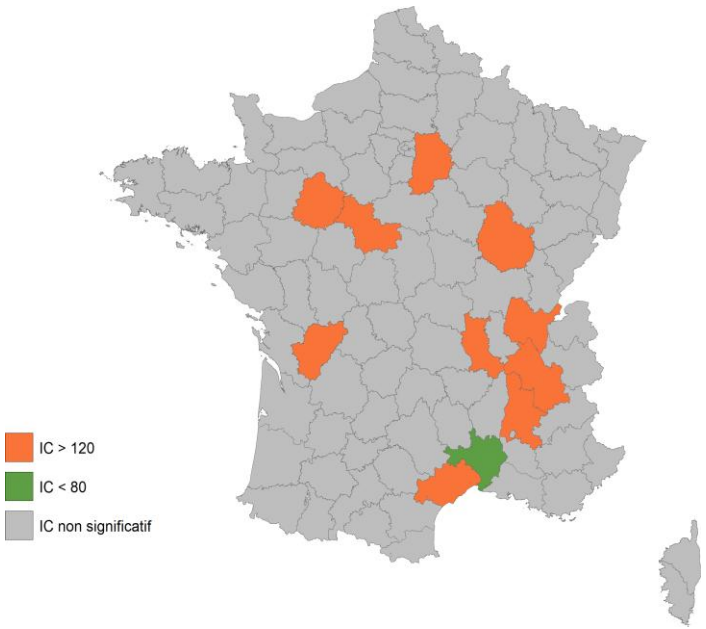
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

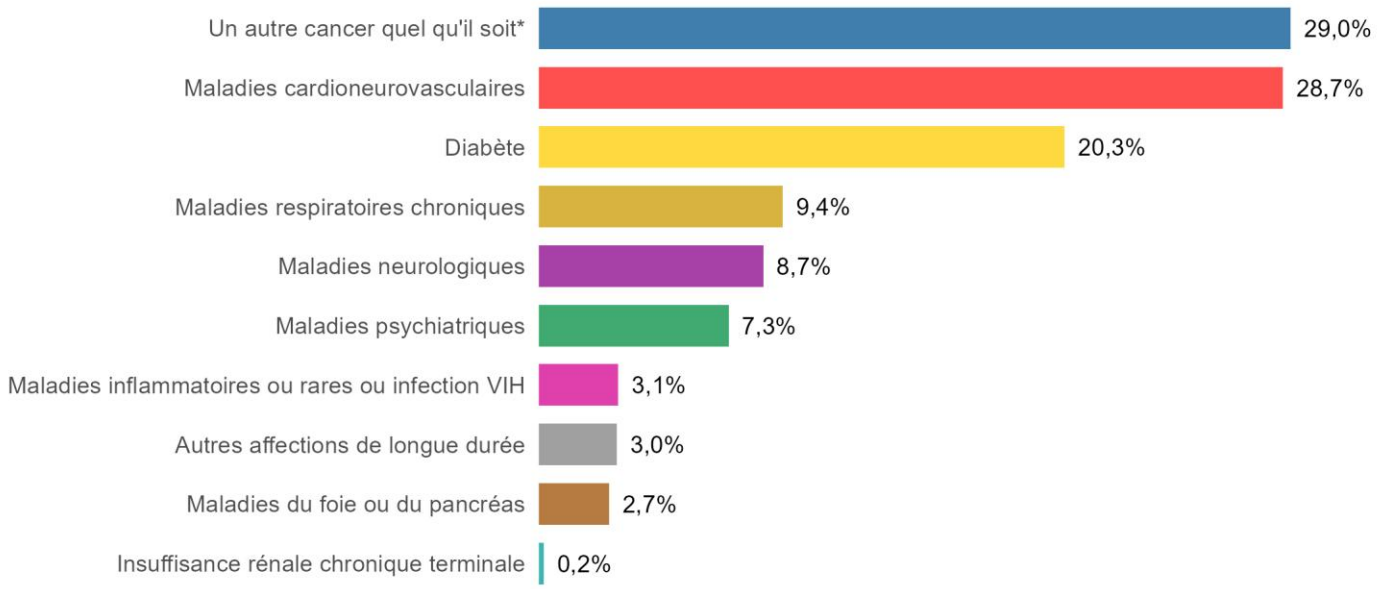


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

72,6 % des assurés pris en charge pour *Cancer du corps de l'utérus*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 9,1% Cancer du sein de la femme ; 7,8% Cancer du col de l'utérus ; 3,9% Cancer colorectal ; 3,9% Cancer de l'ovaire ; 2,2% Cancer de la peau (hors mélanome) ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Cancer du corps de l'utérus (CAN_UTE_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Cancer de l'estomac

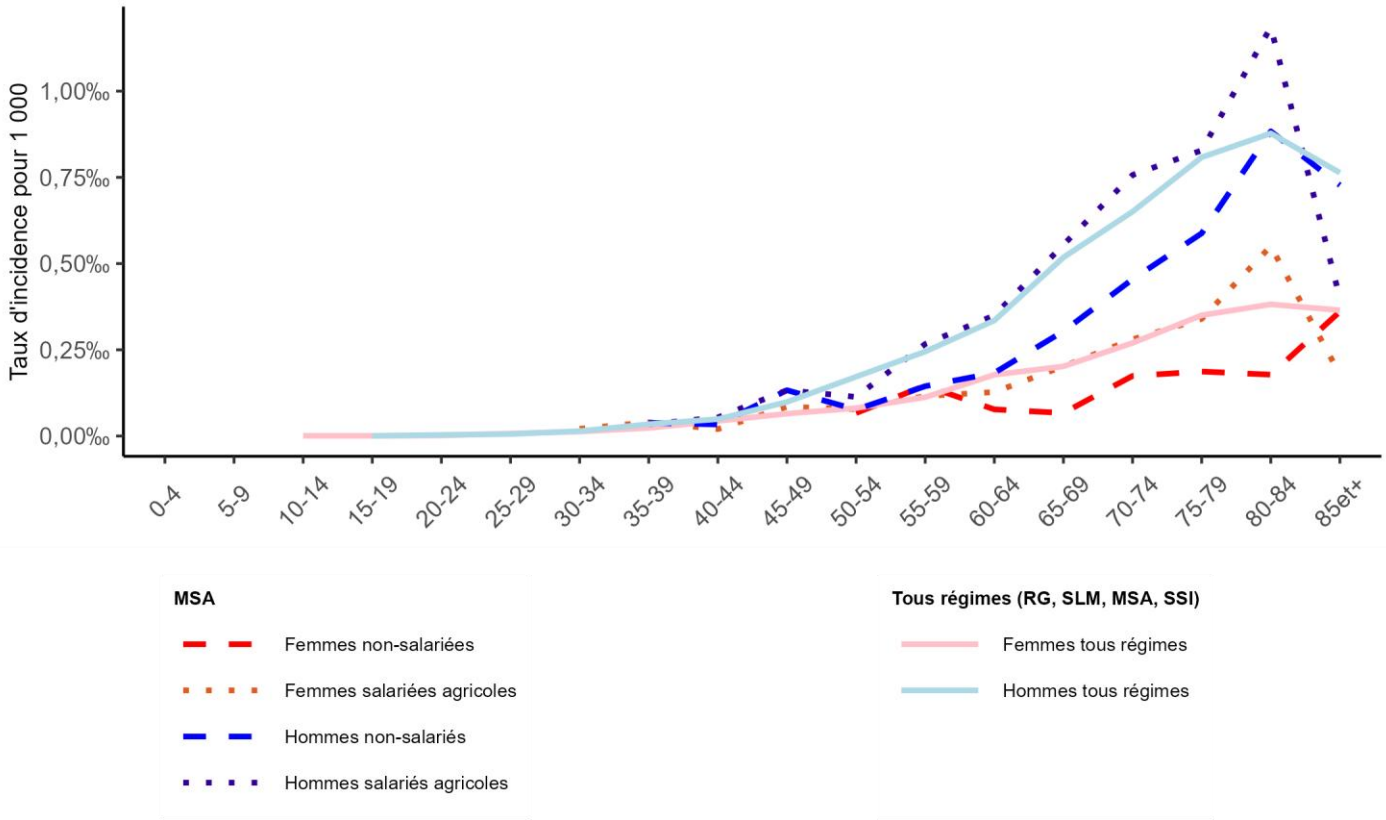
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 2 480
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 4,03 %
- Taux de prévalence : 0,9 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 555

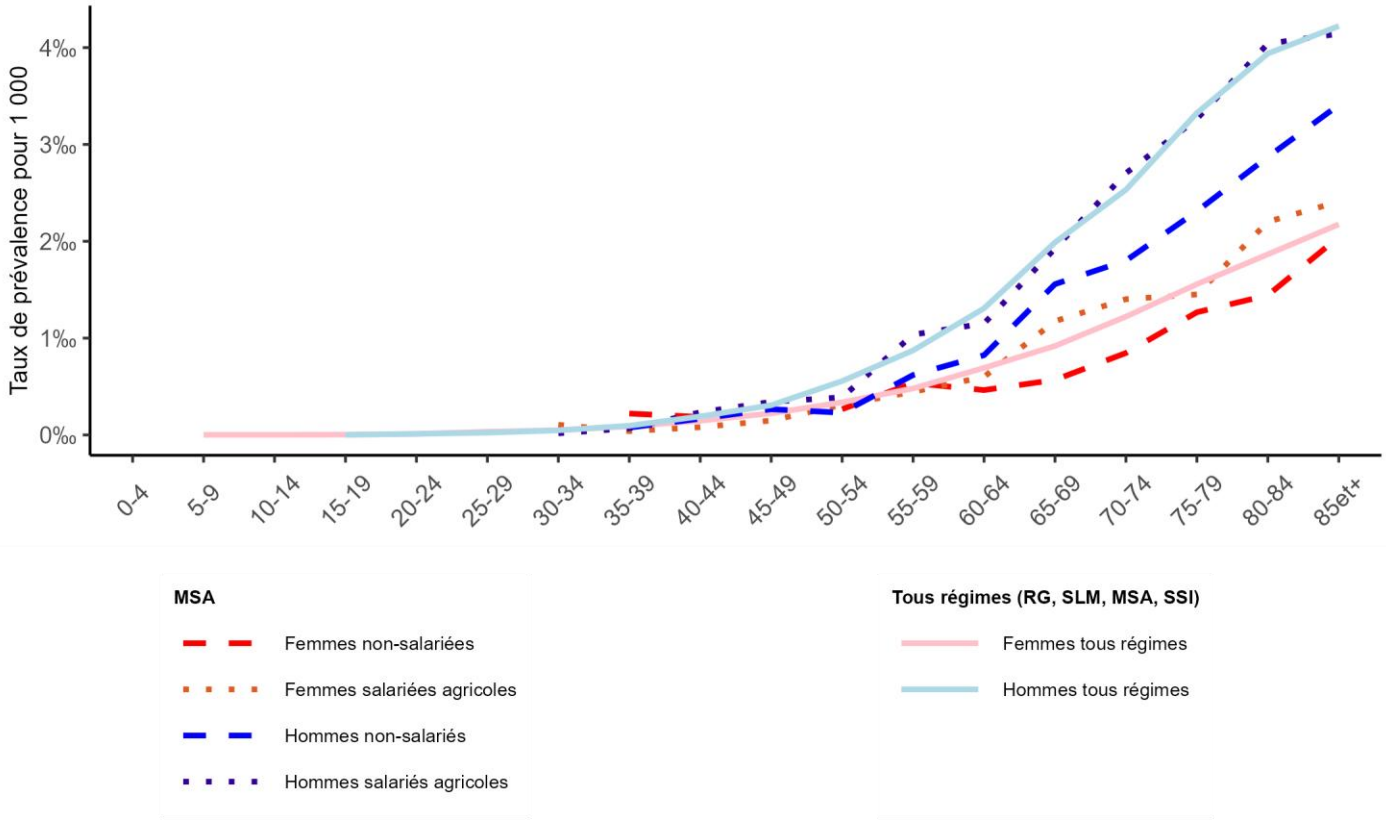
- Âge moyen : 76,0 ans – Âge médian : 77 ans
- Répartition hommes / femmes : 63,4 % / 36,6 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 48,7 % / 51,3 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



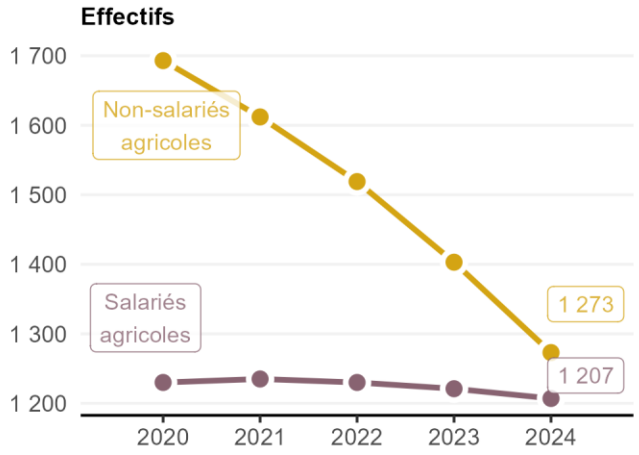
Source SNDS : Exploitation MSA

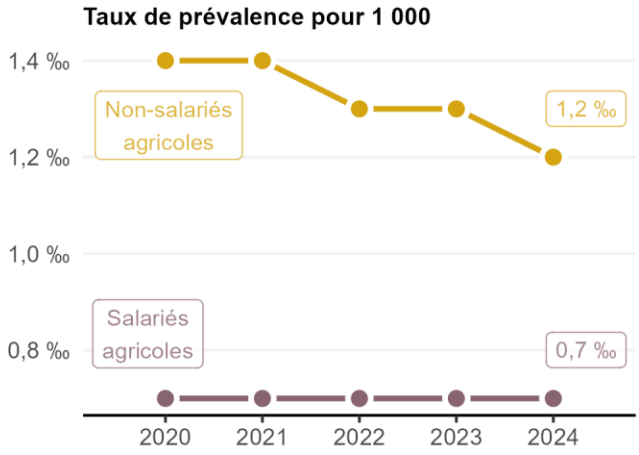
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	522	91,5	**
	Salariées	386	103,4	Non significatif
	Total	**908**	**96,2**	**Non significatif**
Hommes	Non-salariés	751	77,1	***
	Salariés	821	98,7	Non significatif
	Total	**1 572**	**87,0**	***
Total	Non-salariés	1 273	82,4	***
	Salariés	1 207	100,1	Non significatif
	Total	**2 480**	**90,2**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



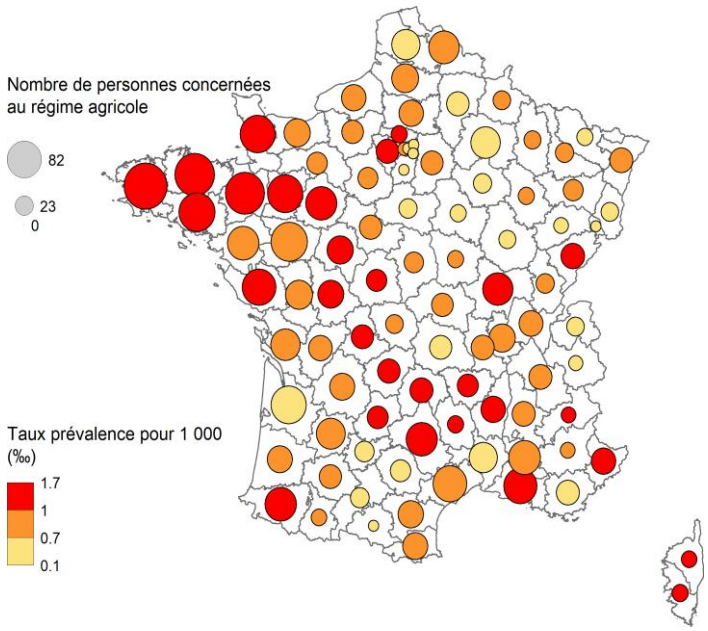


Source SNDS : Exploitation MSA

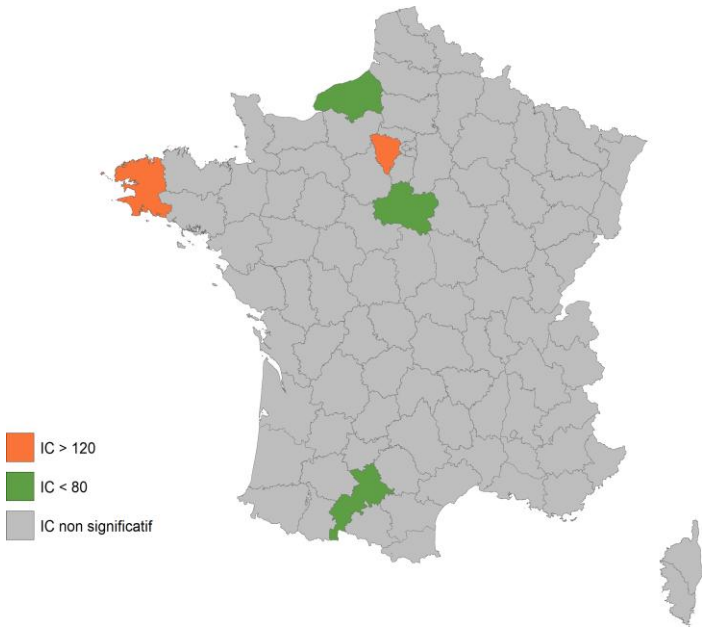
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

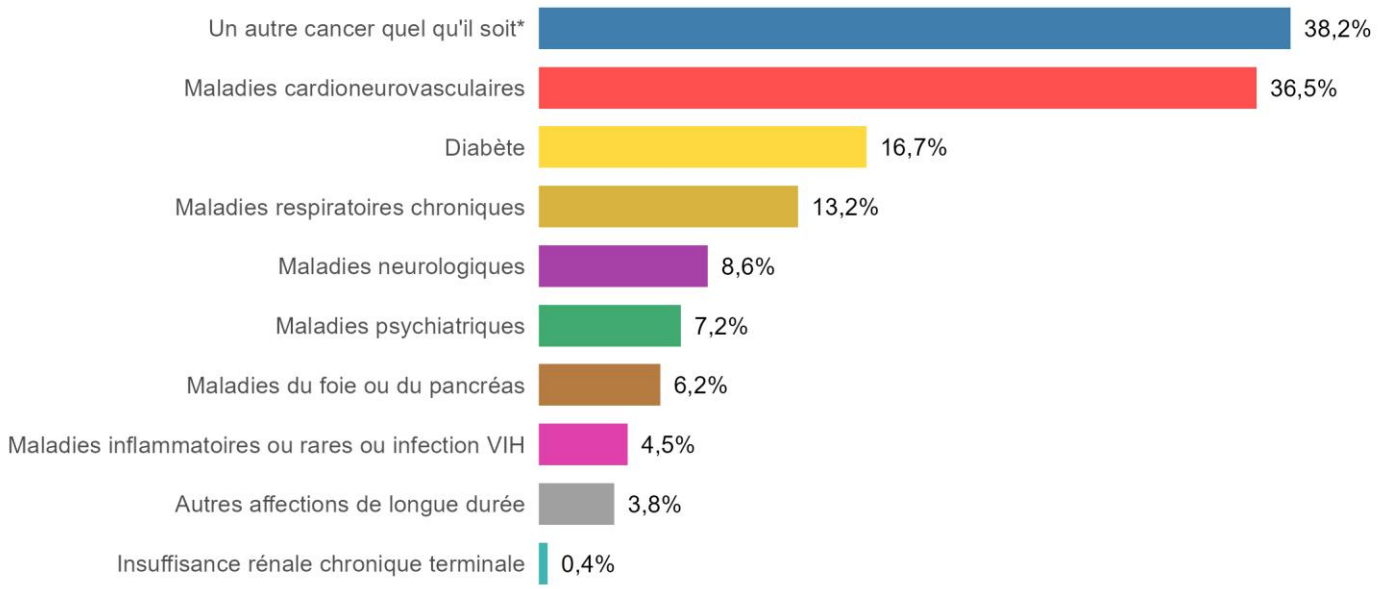


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

81,7 % des assurés pris en charge pour *Cancer de l'estomac*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 15,9% Cancer de l'oesophage ; 6,4% Cancer colorectal ; 5,1% Cancer de la prostate ; 3,6% Cancer de la peau (hors mélanome) ; 2,5% Cancer du sein de la femme ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Cancer de l'estomac (CAN_EST_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Leucémie lymphoïde, chronique ou non précisée

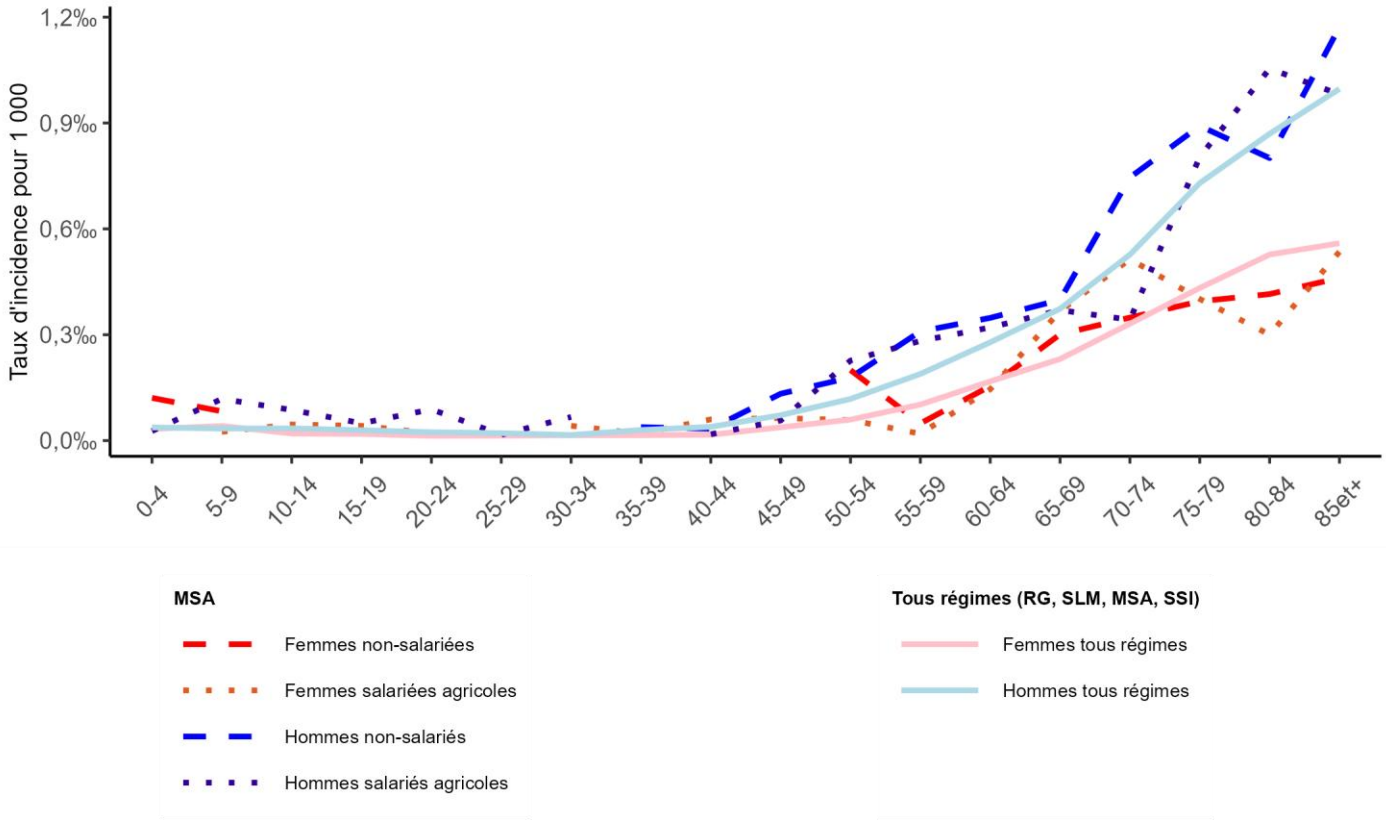
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 5 054
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 2,83 %
- Taux de prévalence : 1,8 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 729

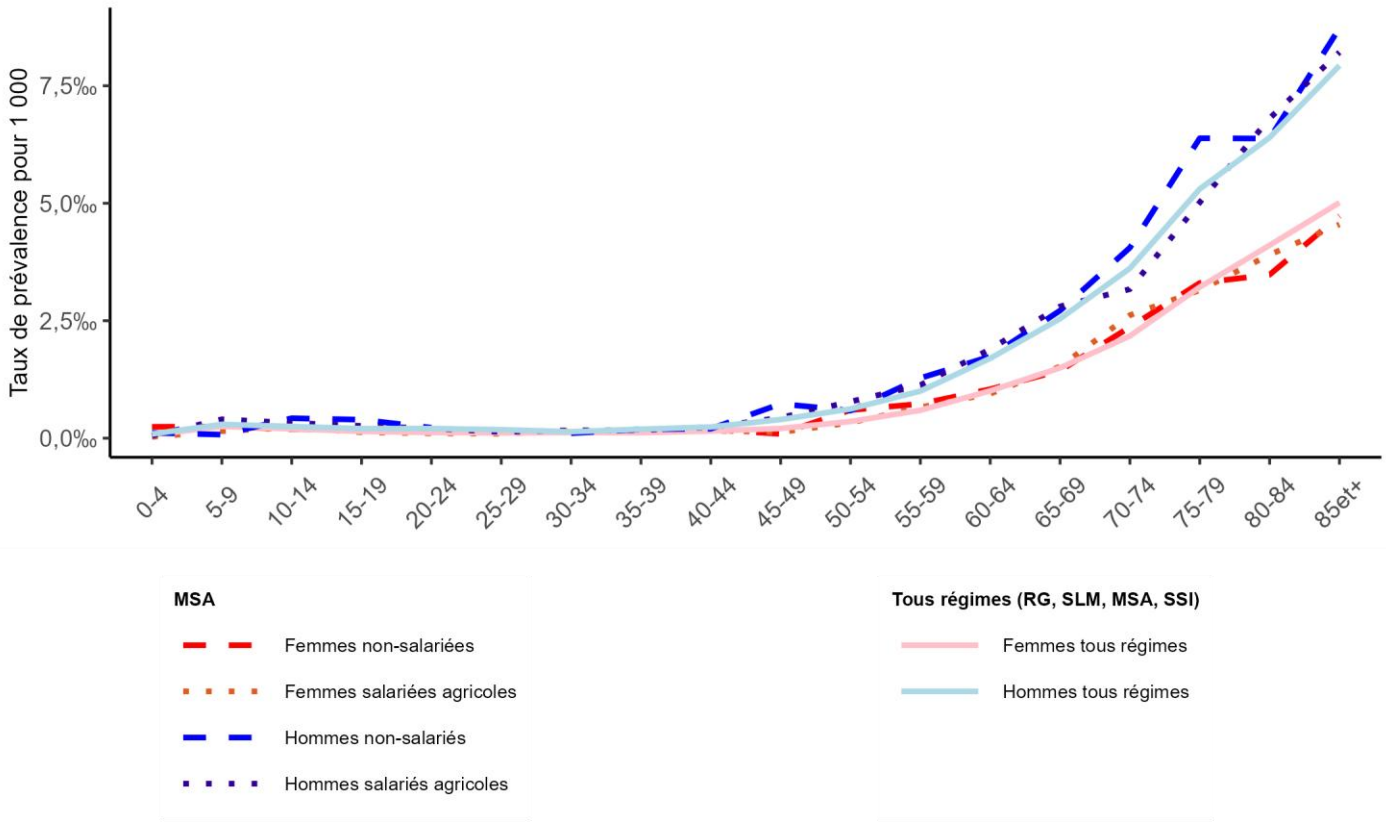
- Âge moyen : 76,0 ans – Âge médian : 78 ans
- Répartition hommes / femmes : 61,6 % / 38,4 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 39,9 % / 60,1 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



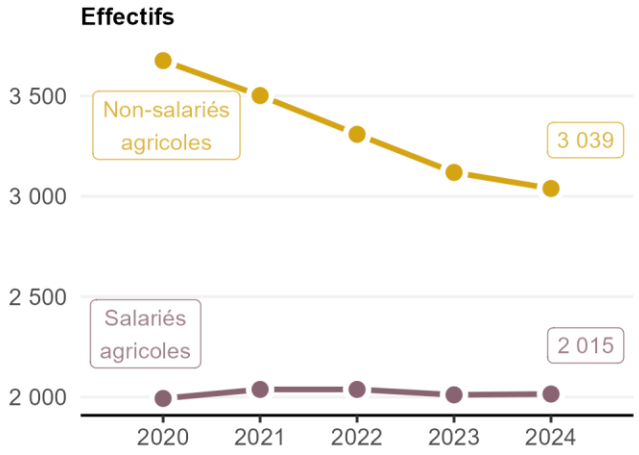
Source SNDS : Exploitation MSA

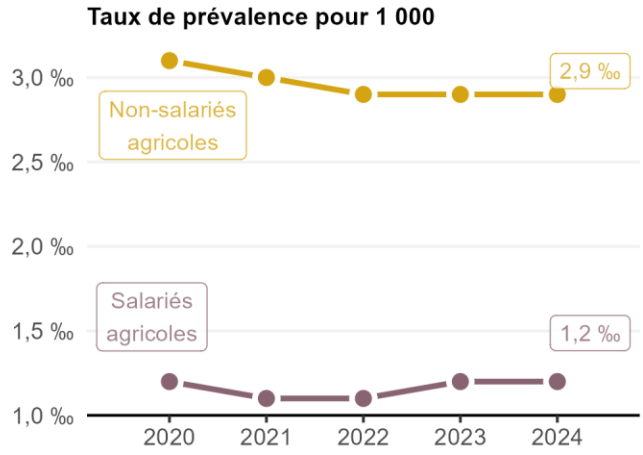
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	1 247	102,1	Non significatif
	Salariées	692	98,0	Non significatif
	Total	**1 939**	**100,6**	**Non significatif**
Hommes	Non-salariés	1 792	115,7	***
	Salariés	1 323	102,8	Non significatif
	Total	**3 115**	**109,9**	***
Total	Non-salariés	3 039	109,7	***
	Salariés	2 015	101,1	Non significatif
	Total	**5 054**	**106,1**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



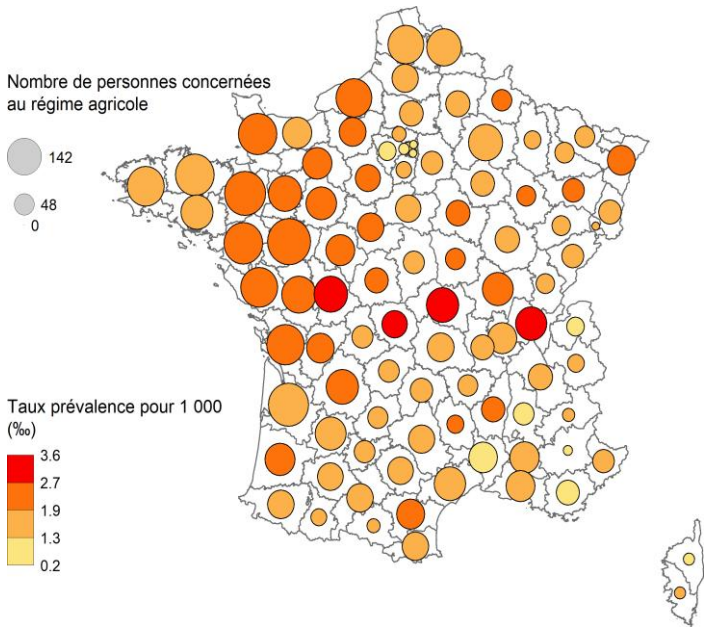


Source SNDS : Exploitation MSA

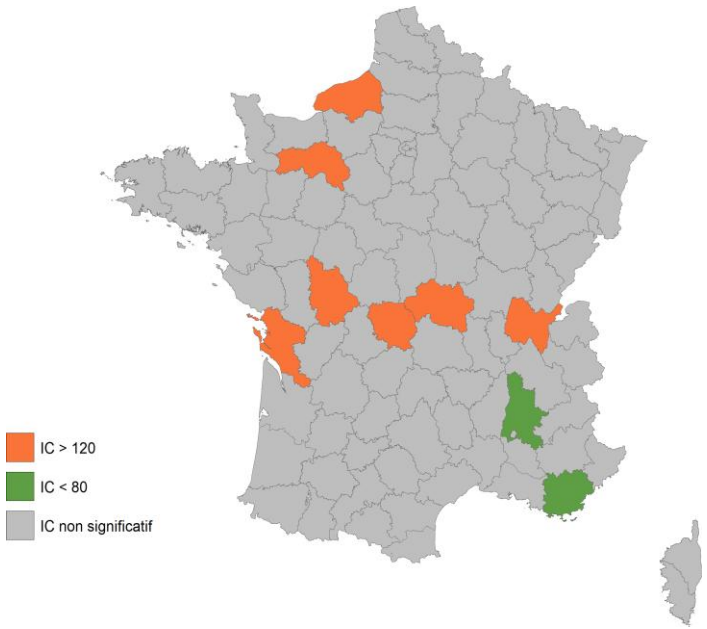
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

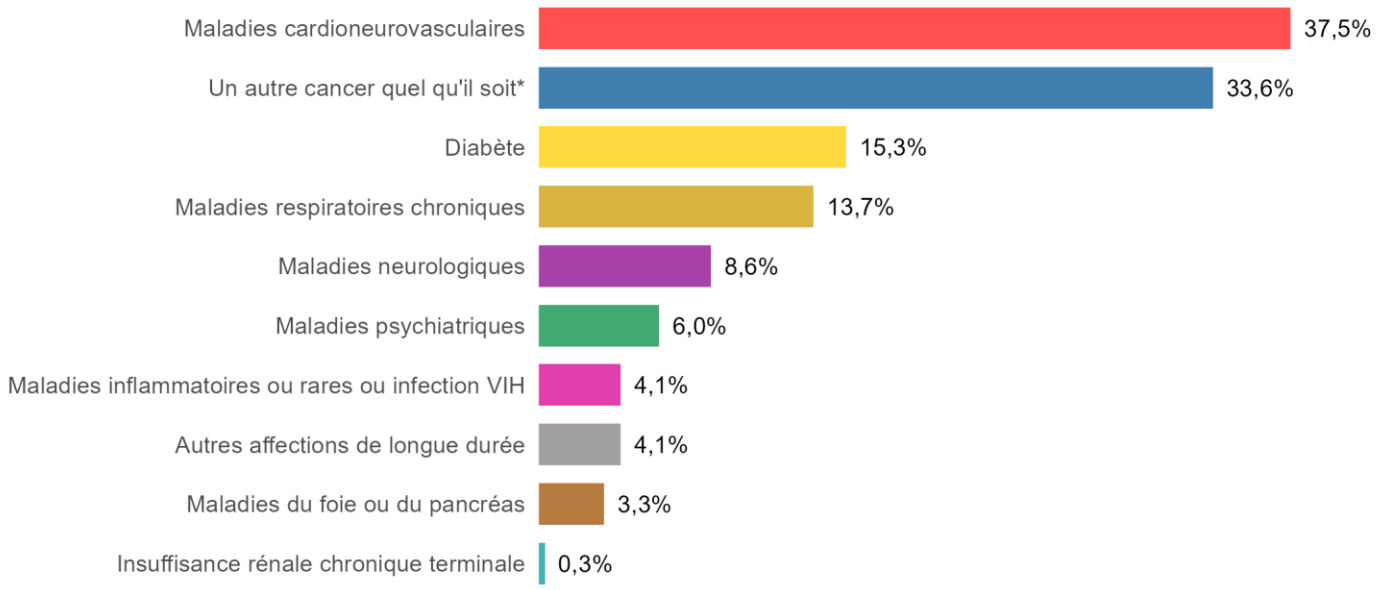


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

71,5 % des assurés pris en charge pour *Leucémie lymphoïde, chronique ou non précisée*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 8,4% Lymphome non hodgkinien ; 7,5% Cancer de la peau (hors mélanome) ; 5,4% Cancer de la prostate ; 3,5% Leucémie myéloïde, chronique ou non précisé ; 3,4% Leucémie lymphoïde aigüe ; …*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Leucémie lymphoïde, chronique ou non précisée (CAN_LLC_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer

la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Leucémie myéloïde aigüe

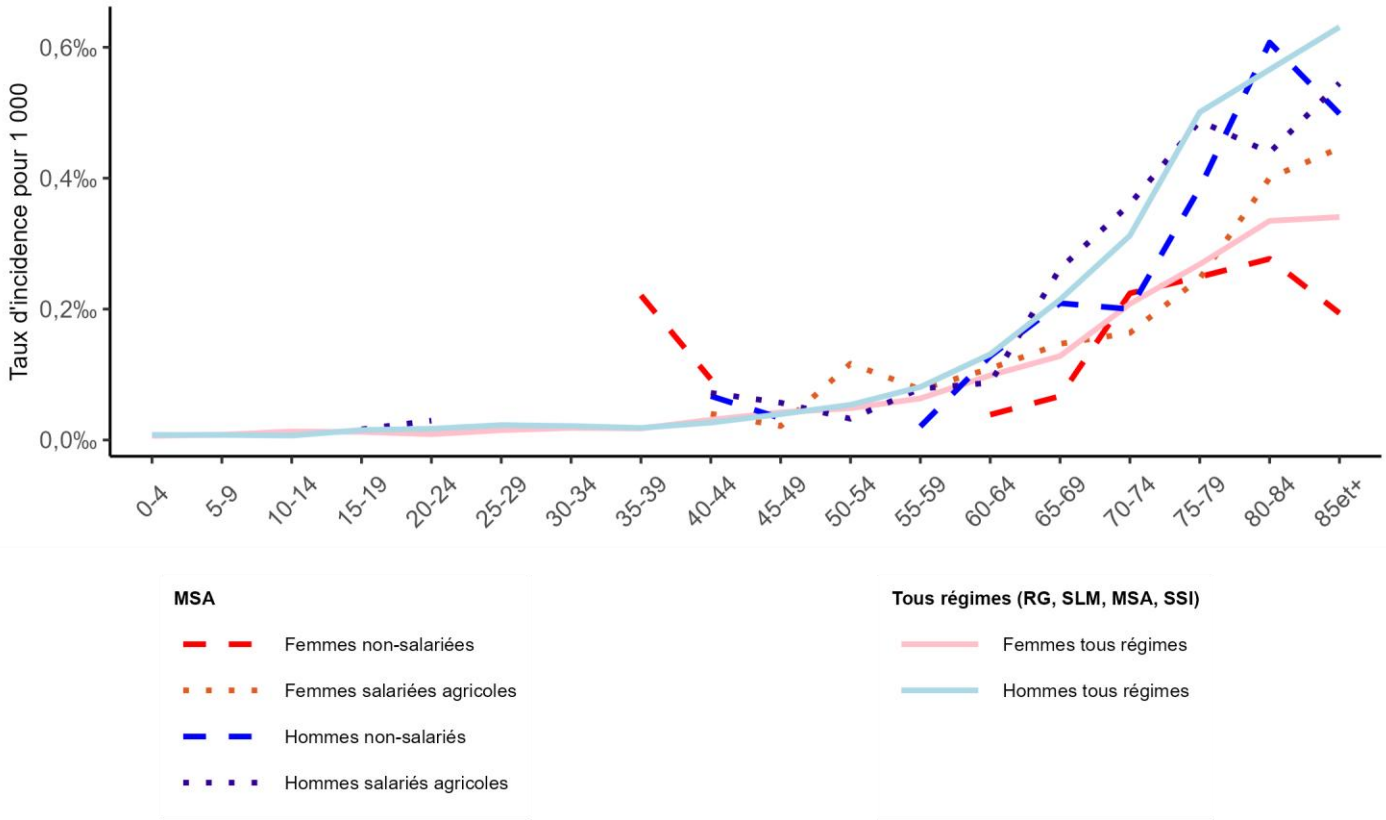
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 891
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 0,55 %
- Taux de prévalence : 0,3 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 362

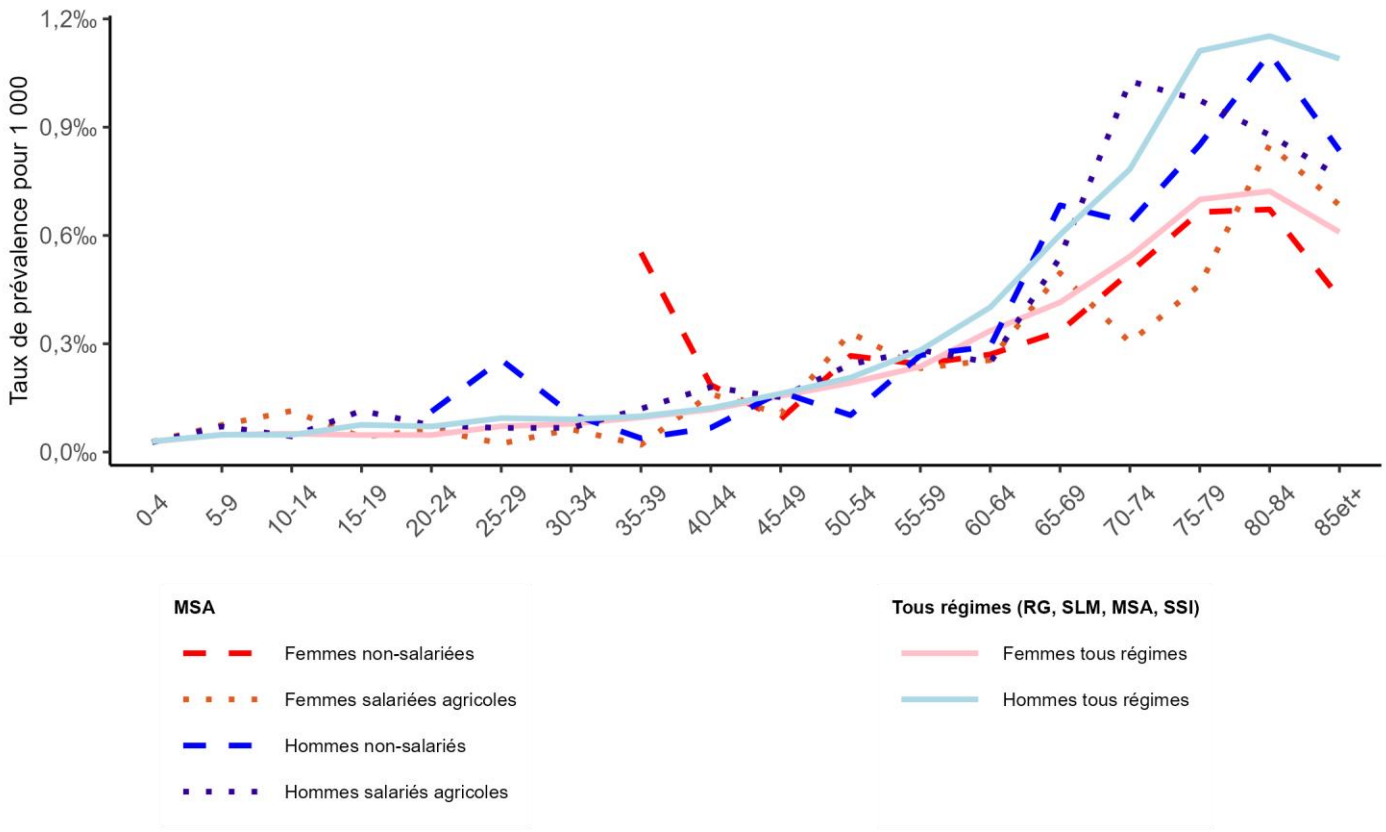
- Âge moyen : 69,5 ans – Âge médian : 73 ans
- Répartition hommes / femmes : 60,2 % / 39,8 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 49,8 % / 50,2 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



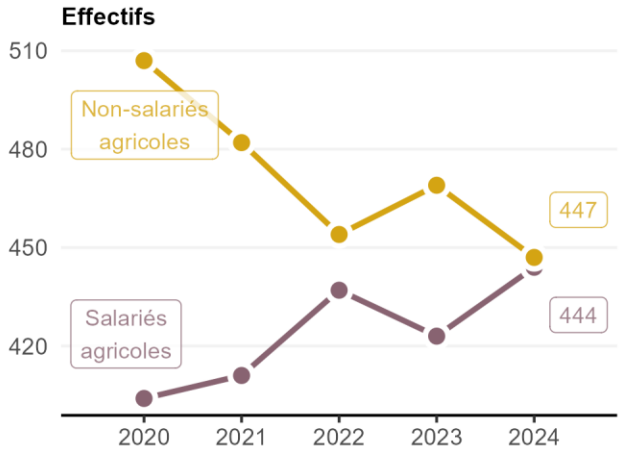
Source SNDS : Exploitation MSA

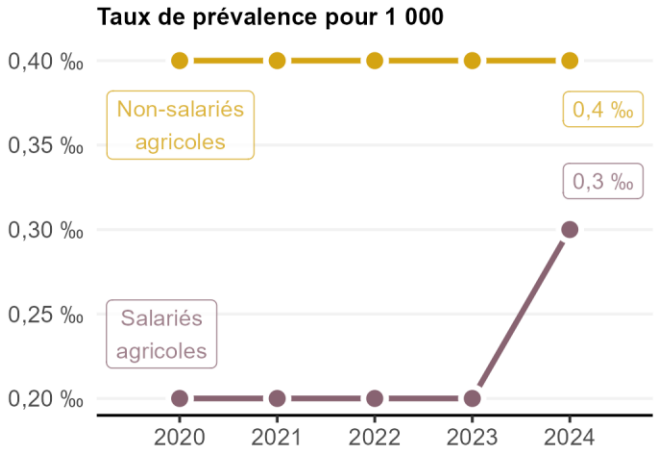
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	185	90,2	Non significatif
	Salariées	170	94,5	Non significatif
	Total	**355**	**92,2**	**Non significatif**
Hommes	Non-salariés	262	87,2	**
	Salariés	274	94,5	Non significatif
	Total	**536**	**90,8**	**
Total	Non-salariés	447	88,4	***
	Salariés	444	94,5	Non significatif
	Total	**891**	**91,3**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



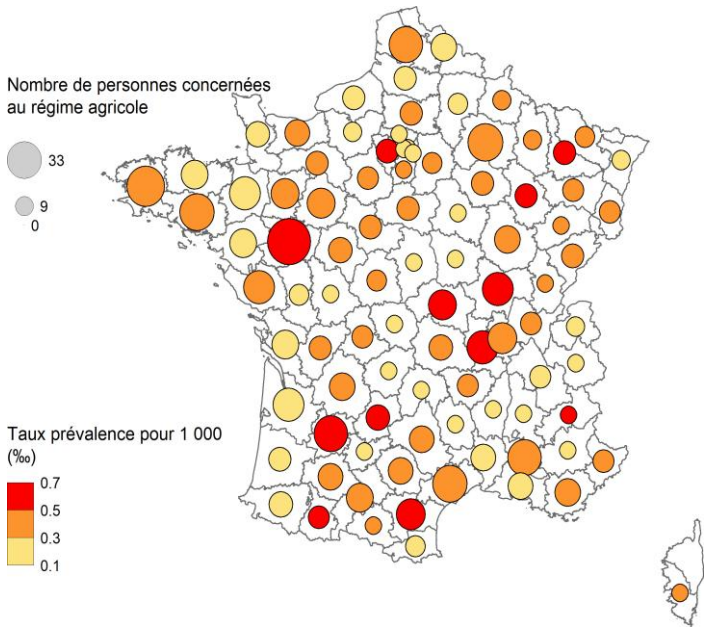


Source SNDS : Exploitation MSA

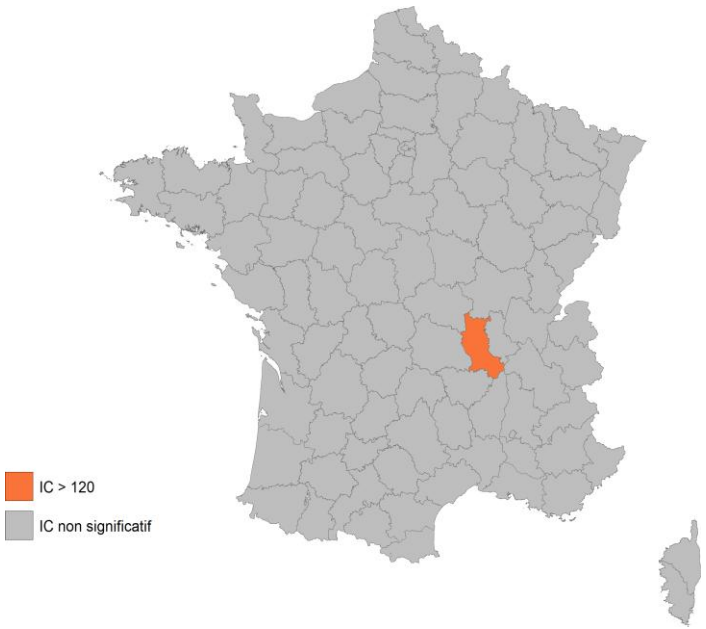
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

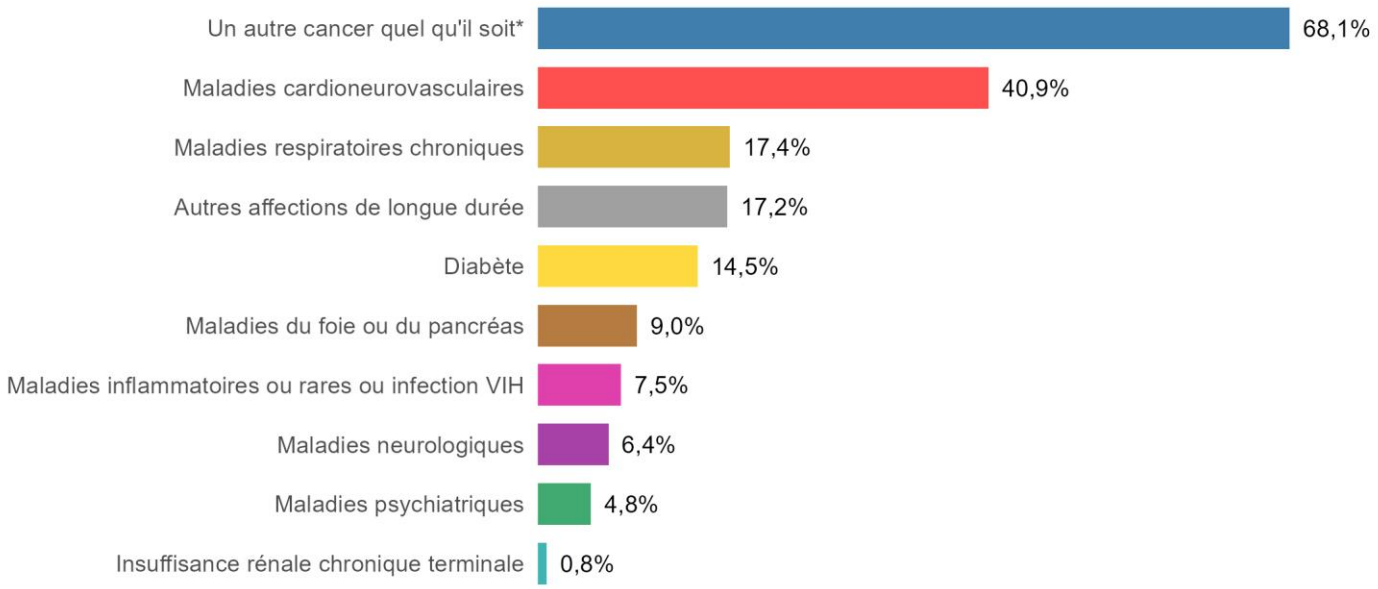


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

98,9 % des assurés pris en charge pour *Leucémie myéloïde aigüe*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 46,6% Leucémie myéloïde, chronique ou non précisé ; 8,3% Leucémie lymphoïde, chronique ou non précisée ; 5,5% Myélome multiple et tumeur maligne à plasmocytes ; 5,3% Cancer de la prostate ; 4,6% Leucémie lymphoïde aigüe ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Leucémie myéloïde aigüe (CAN_LMA_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Leucémie myéloïde, chronique ou non précisé

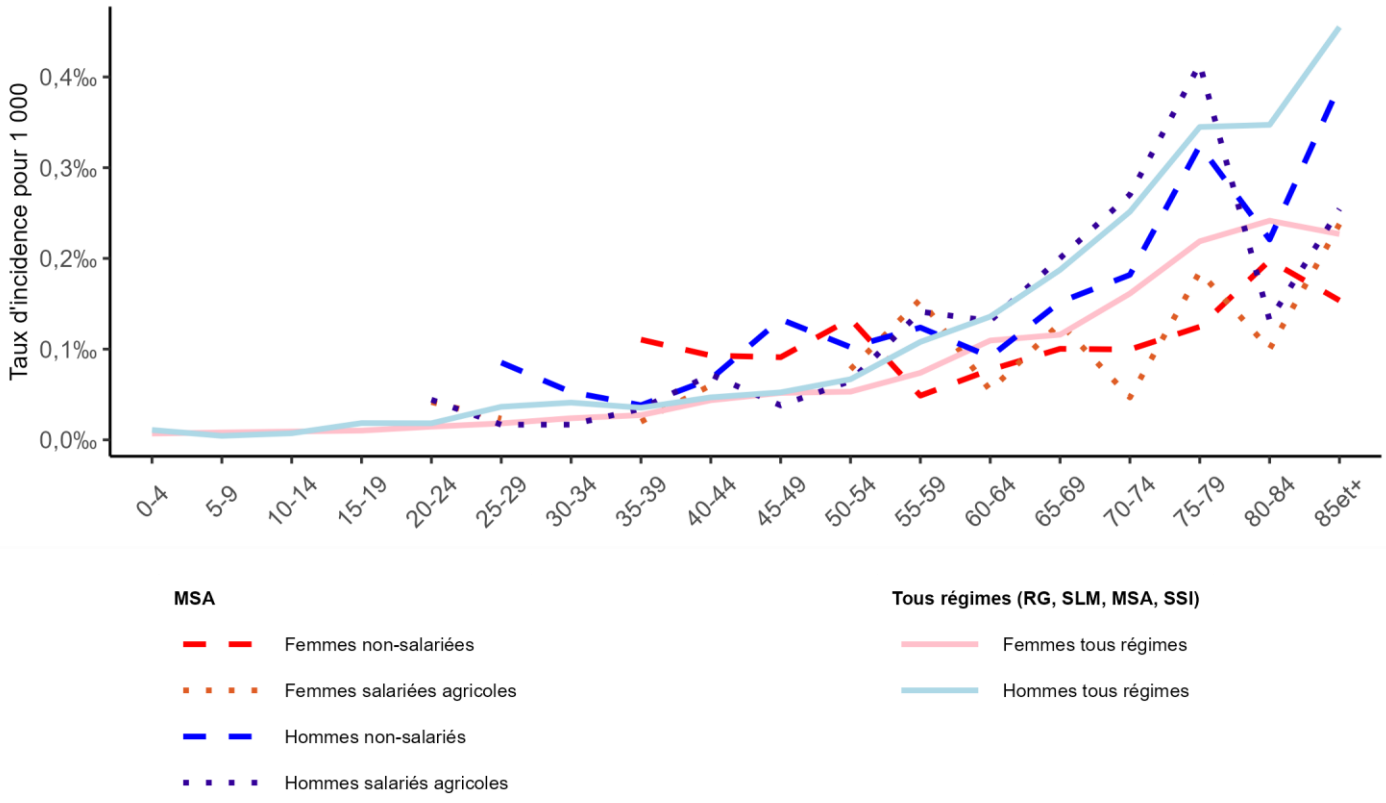
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 1 679
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 2,17 %
- Taux de prévalence : 0,6 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 292

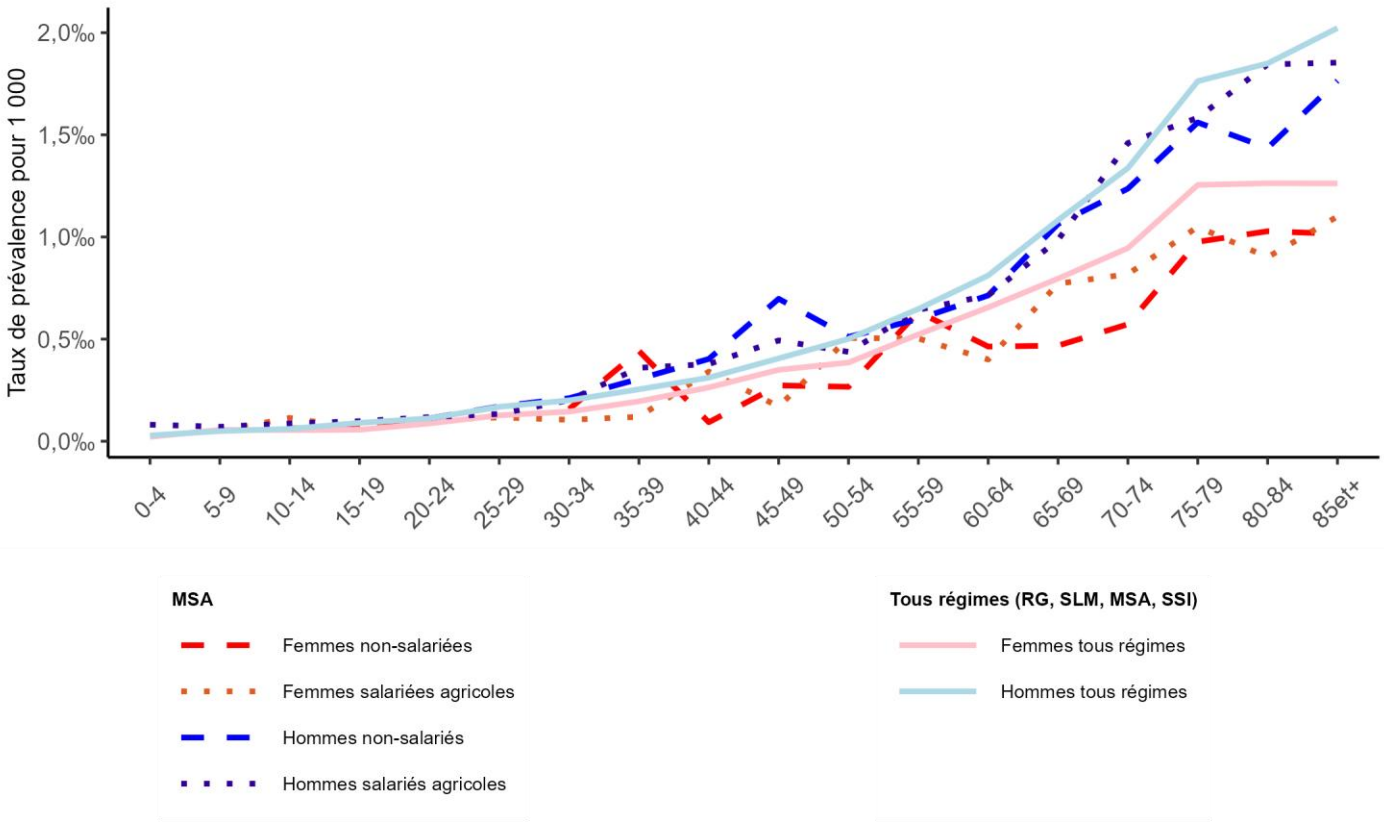
- Âge moyen : 69,3 ans – Âge médian : 73 ans
- Répartition hommes / femmes : 62,8 % / 37,2 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 49,3 % / 50,7 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



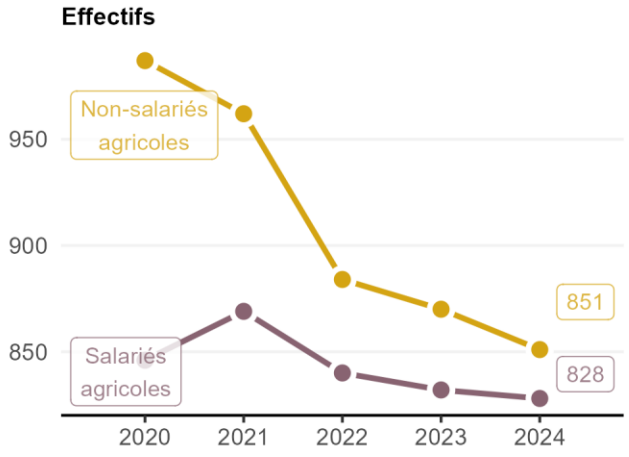
Source SNDS : Exploitation MSA

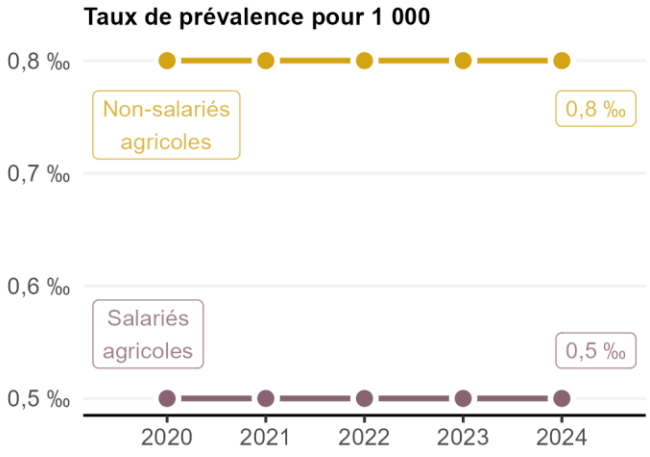
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	329	83,3	***
	Salariées	296	86,6	**
	Total	**625**	**84,9**	***
Hommes	Non-salariés	522	95,7	Non significatif
	Salariés	532	98,9	Non significatif
	Total	**1 054**	**97,3**	**Non significatif**
Total	Non-salariés	851	90,5	***
	Salariés	828	94,1	*
	Total	**1 679**	**92,3**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



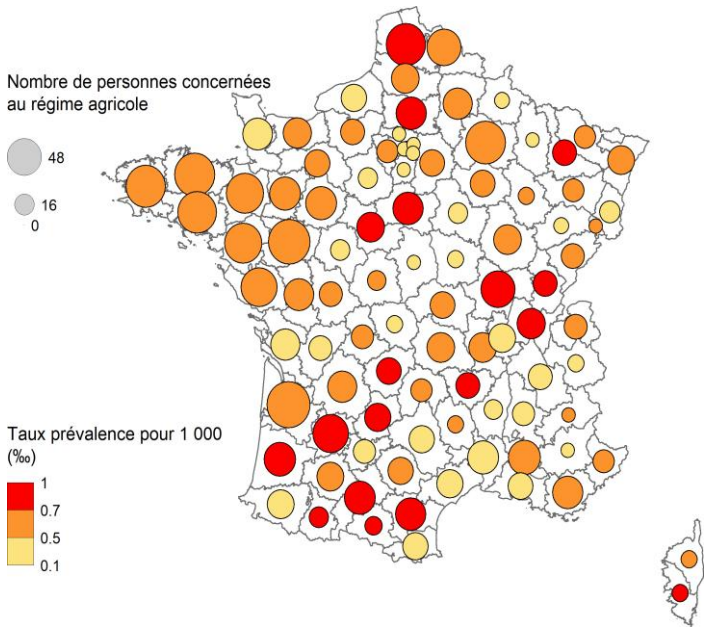


Source SNDS : Exploitation MSA

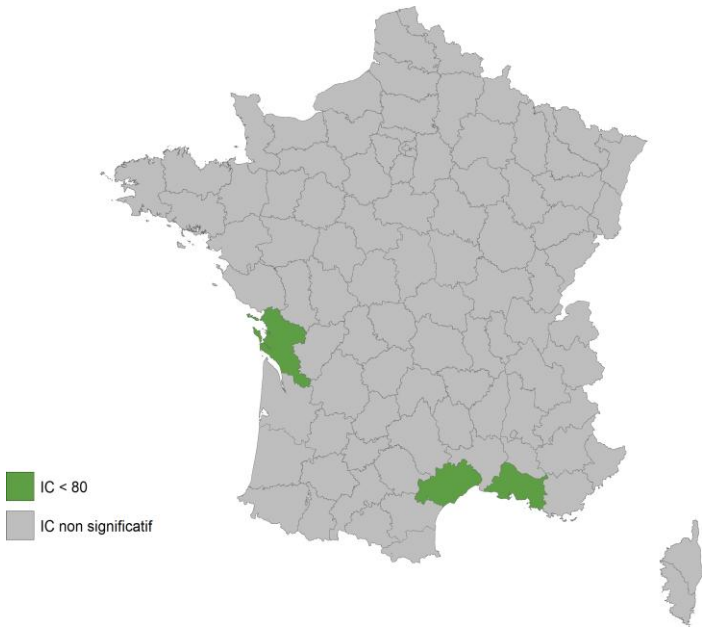
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

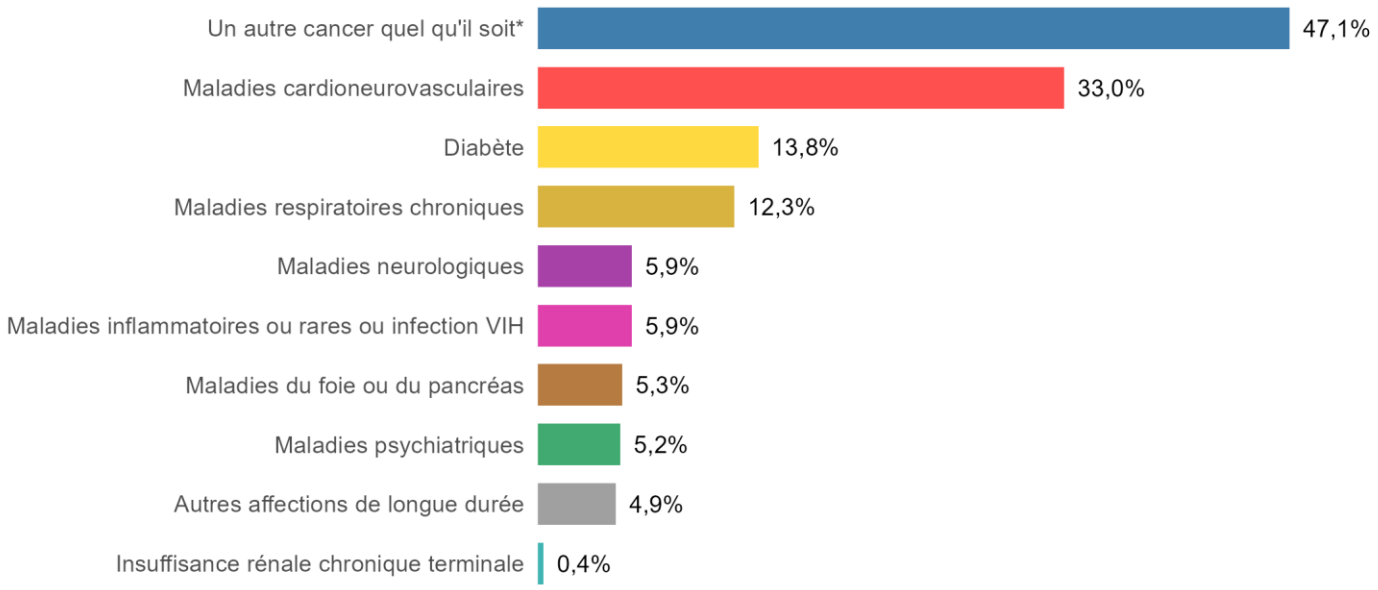


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

75,6 % des assurés pris en charge pour *Leucémie myéloïde, chronique ou non précisé*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 24,7% Leucémie myéloïde aigüe ; 10,5% Leucémie lymphoïde, chronique ou non précisée ; 4,5% Cancer de la peau (hors mélanome) ; 3,3% Cancer de la prostate ; 3,0% Myélome multiple et tumeur maligne à plasmocytes ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Leucémie myéloïde, chronique ou non précisé (CAN_LMC_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer

la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Cancer bronchopulmonaire

Au régime agricole en 2024

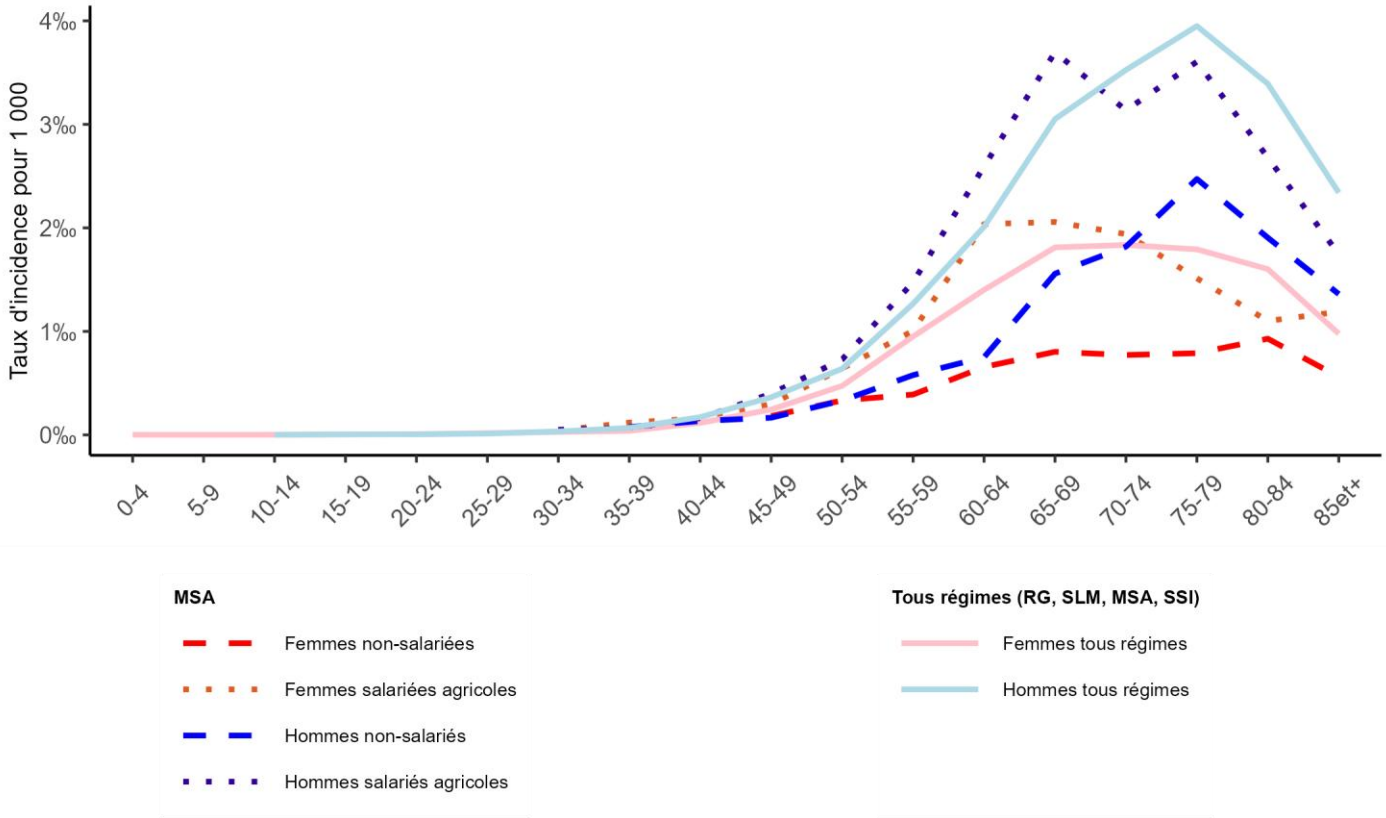
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 8 216
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 3,75 %
- Taux de prévalence : 2,9 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 2 385

- Âge moyen : 71,1 ans – Âge médian : 71 ans
- Répartition hommes / femmes : 66,6 % / 33,4 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 63,6 % / 36,4 %

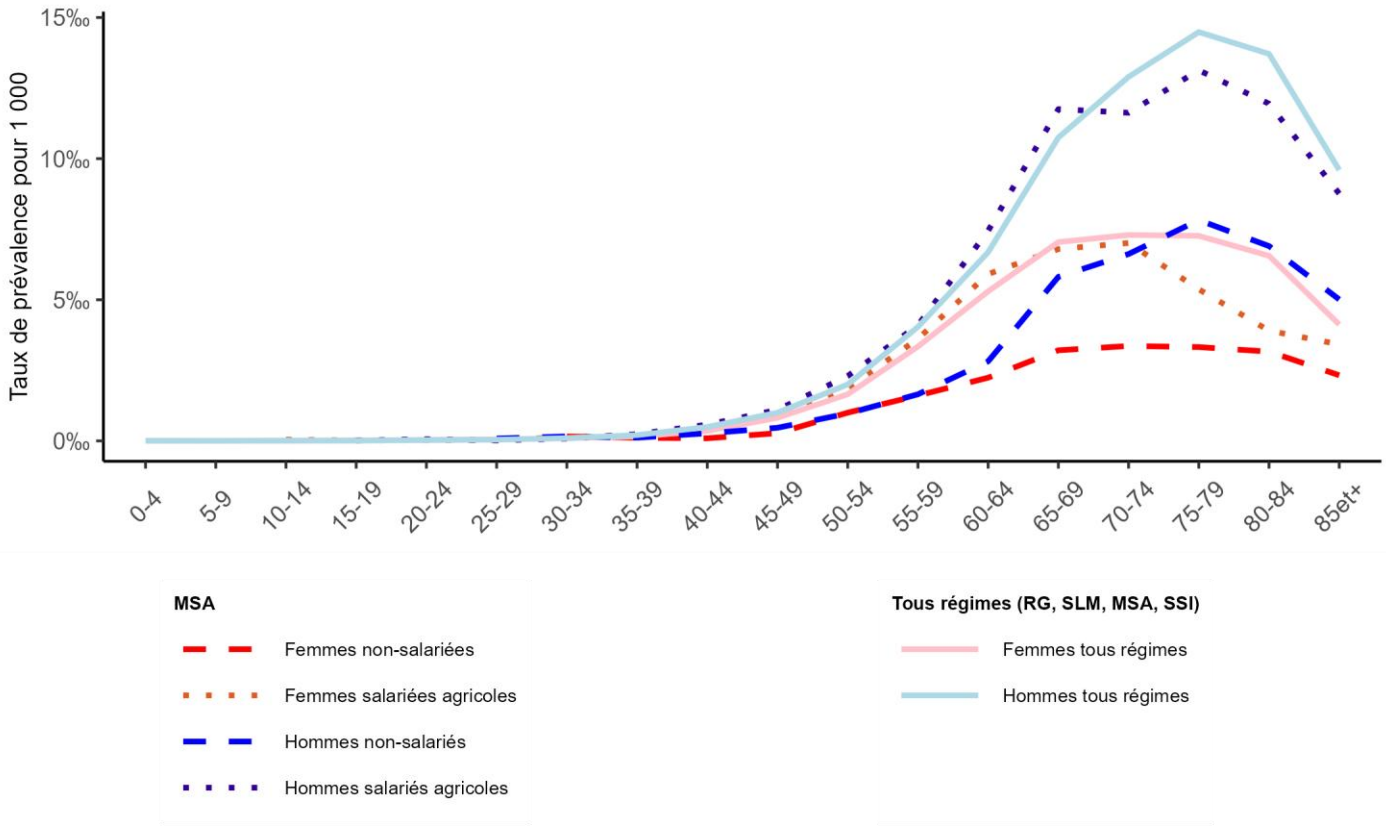
- Coût : 170 996 237 €, soit 1,6 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



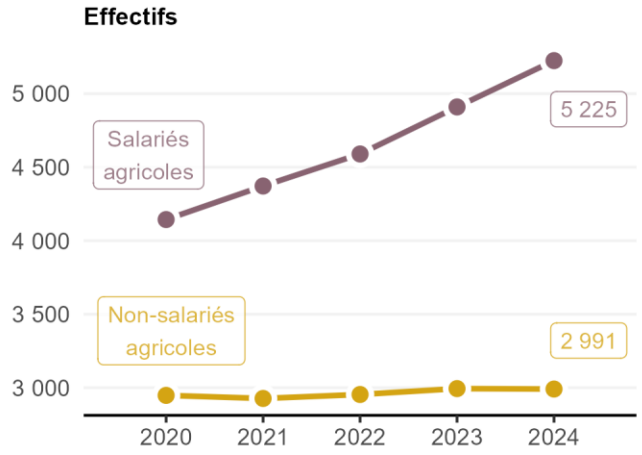
Source SNDS : Exploitation MSA

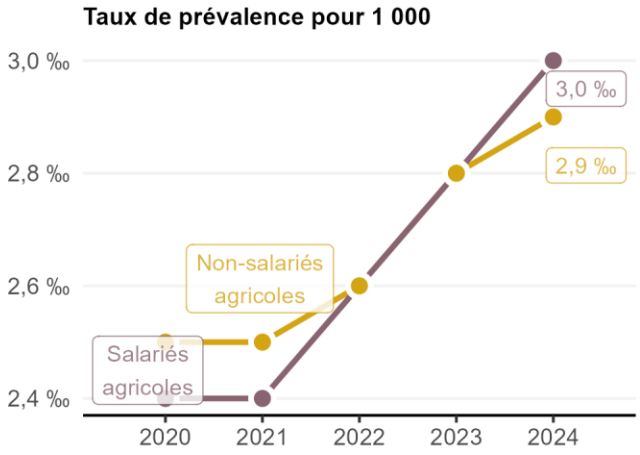
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	1 011	52,9	***
	Salariées	1 735	93,8	***
	Total	**2 746**	**73,0**	***
Hommes	Non-salariés	1 980	52,8	***
	Salariés	3 490	98,3	Non significatif
	Total	**5 470**	**74,9**	***
Total	Non-salariés	2 991	52,9	***
	Salariés	5 225	96,7	**
	Total	**8 216**	**74,3**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



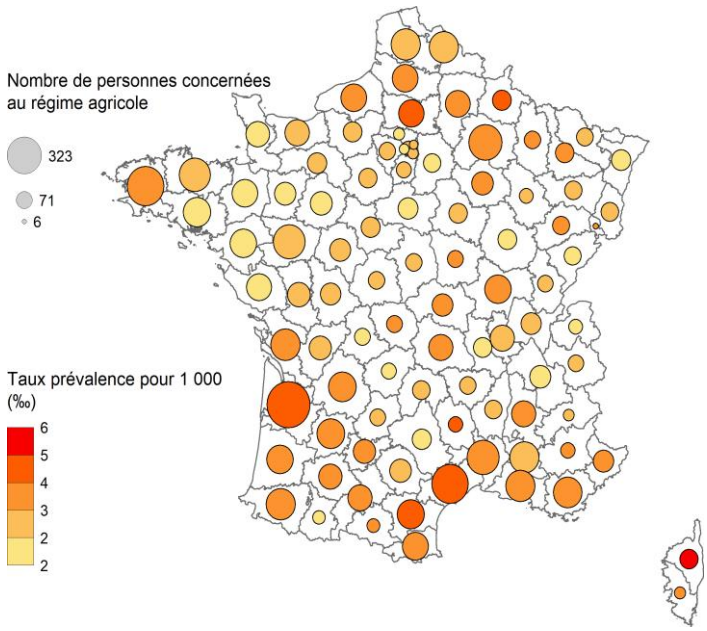


Source SNDS : Exploitation MSA

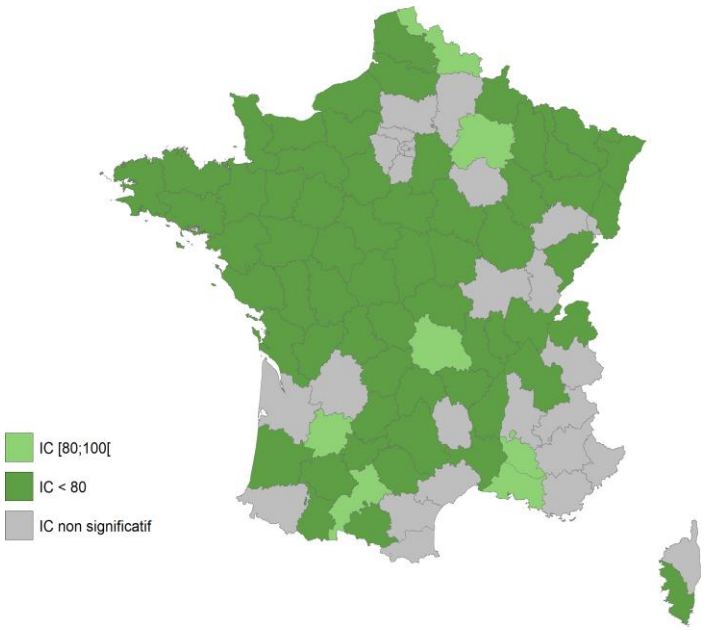
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

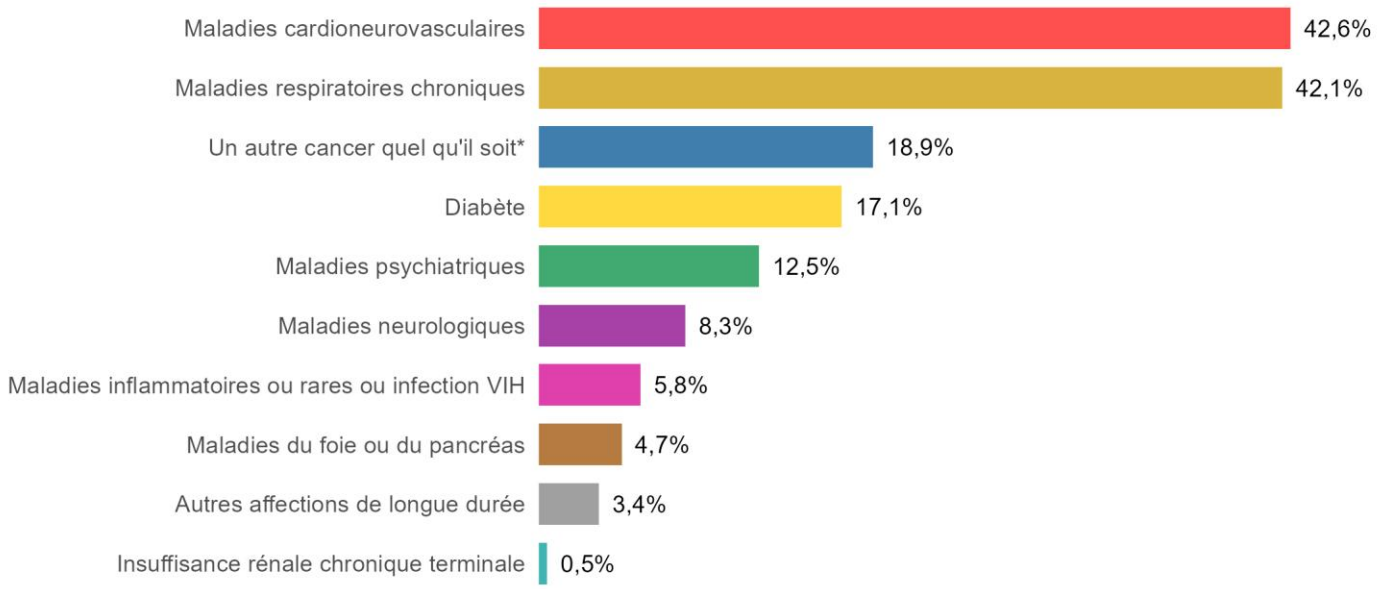


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

82,4 % des assurés pris en charge pour *Cancer bronchopulmonaire*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 3,6% Cancer de la prostate ; 2,6% Cancer colorectal ; 2,2% Cancer du sein de la femme ; 2,2% Cancer des voies aérodigestives supérieures (VADS) ; 2,1% Cancer de la peau (hors mélanome) ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Cancer bronchopulmonaire (CAN_BPU_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Lymphome hodgkinien

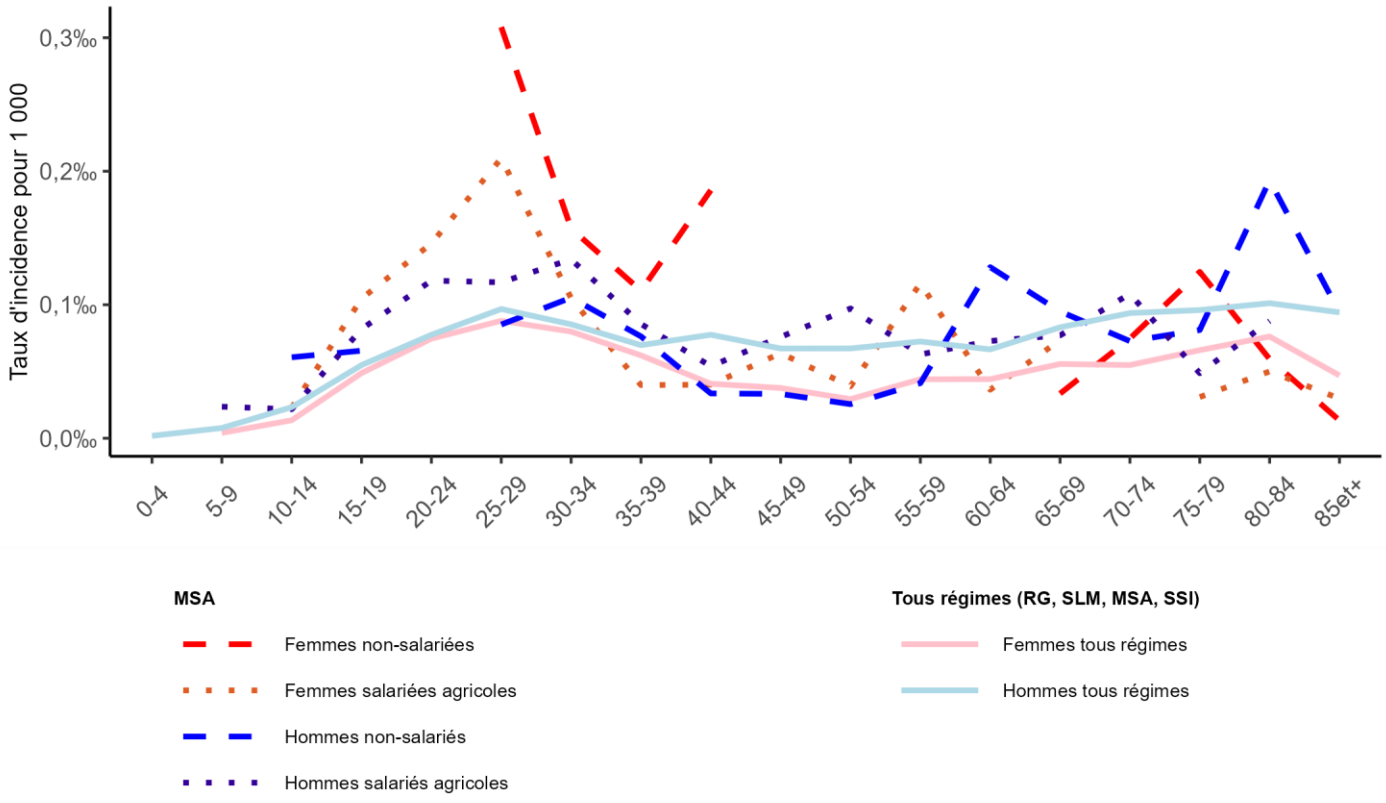
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 1 049
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 4,5 %
- Taux de prévalence : 0,4 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 192

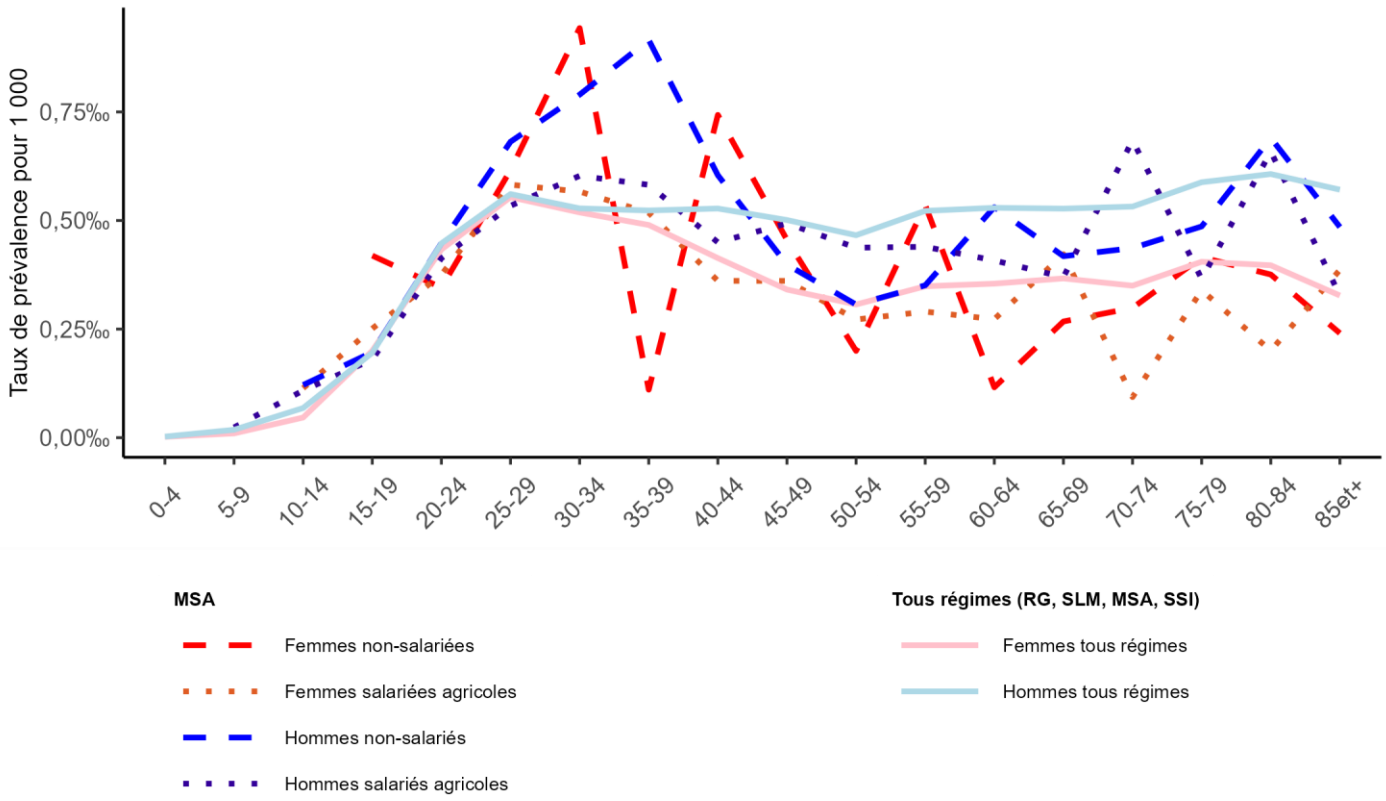
- Âge moyen : 53,9 ans – Âge médian : 55 ans
- Répartition hommes / femmes : 62,6 % / 37,4 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 60,1 % / 39,9 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



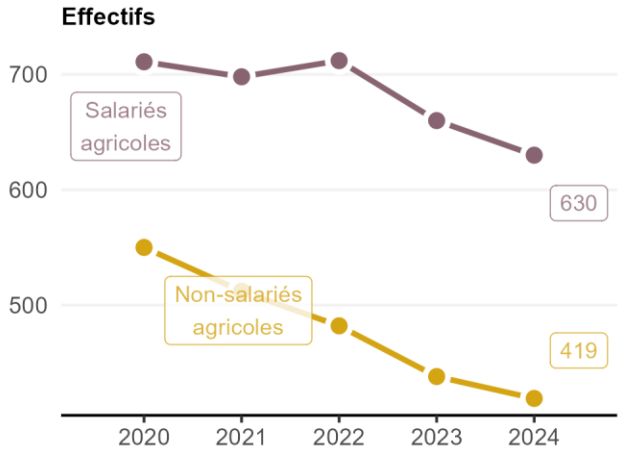
Source SNDS : Exploitation MSA

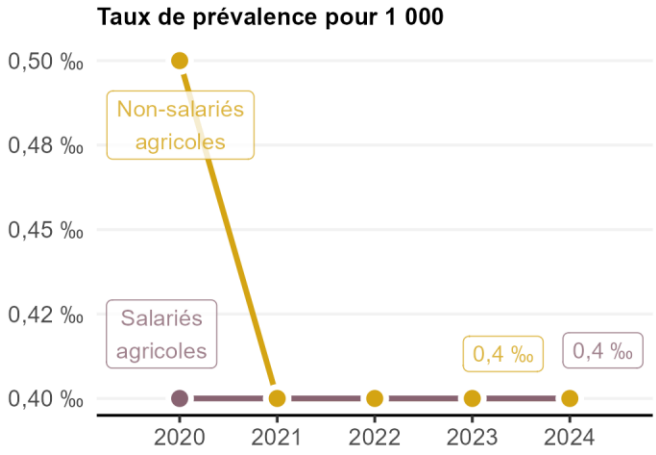
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	144	95,2	Non significatif
	Salariées	248	94,2	Non significatif
	Total	**392**	**94,6**	**Non significatif**
Hommes	Non-salariés	275	97,2	Non significatif
	Salariés	382	92,7	Non significatif
	Total	**657**	**94,6**	**Non significatif**
Total	Non-salariés	419	96,5	Non significatif
	Salariés	630	93,3	*
	Total	**1 049**	**94,6**	*

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



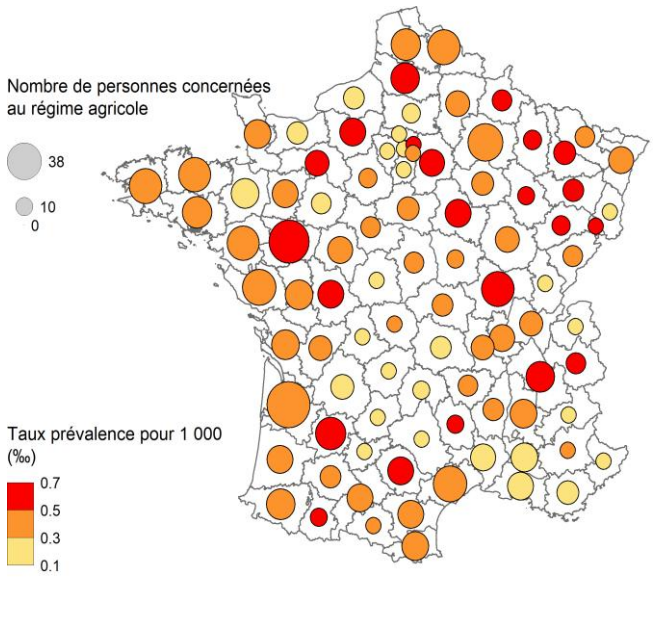


Source SNDS : Exploitation MSA

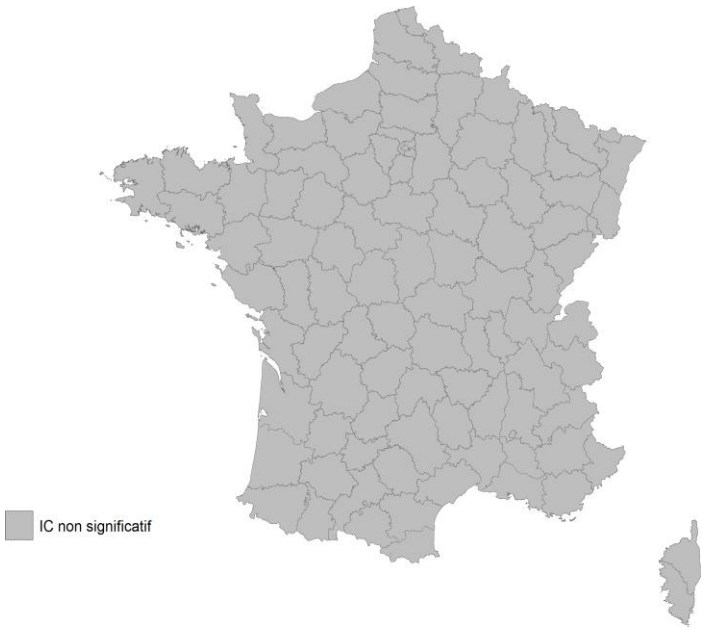
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

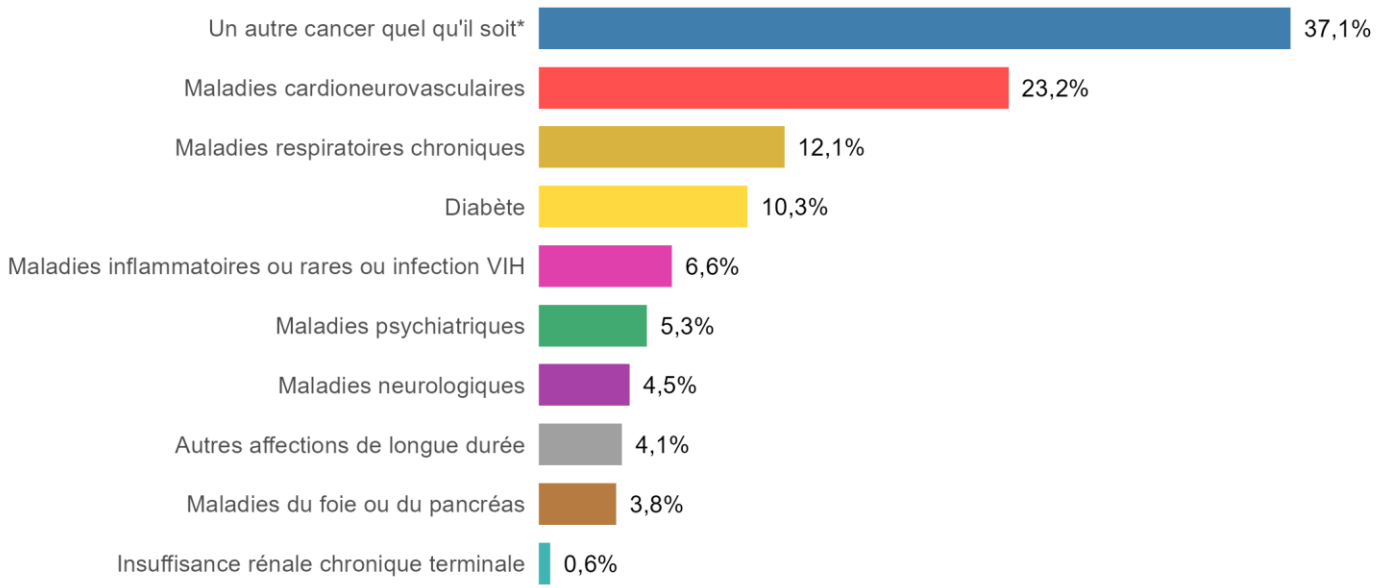


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

63,7 % des assurés pris en charge pour *Lymphome hodgkinien*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 24,5% Lymphome non hodgkinien ; 3,6% Cancer de la peau (hors mélanome) ; 2,8% Cancer de la prostate ; 2,7% Leucémie lymphoïde, chronique ou non précisée ; 1,8% Cancer du sein de la femme ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Lymphome hodgkinien (CAN_LHO_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Lymphome non hodgkinien

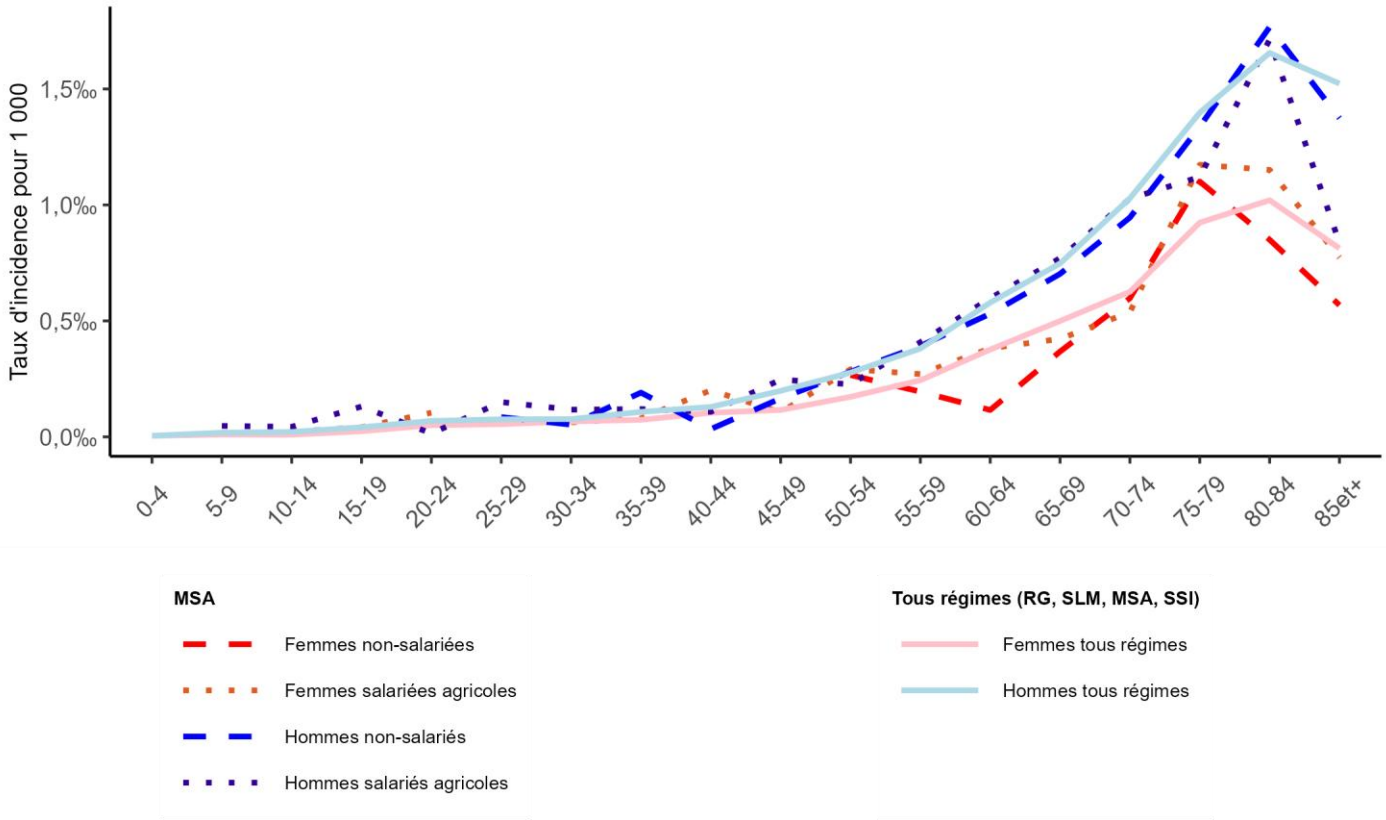
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 7 437
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 1,86 %
- Taux de prévalence : 2,7 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 1 191

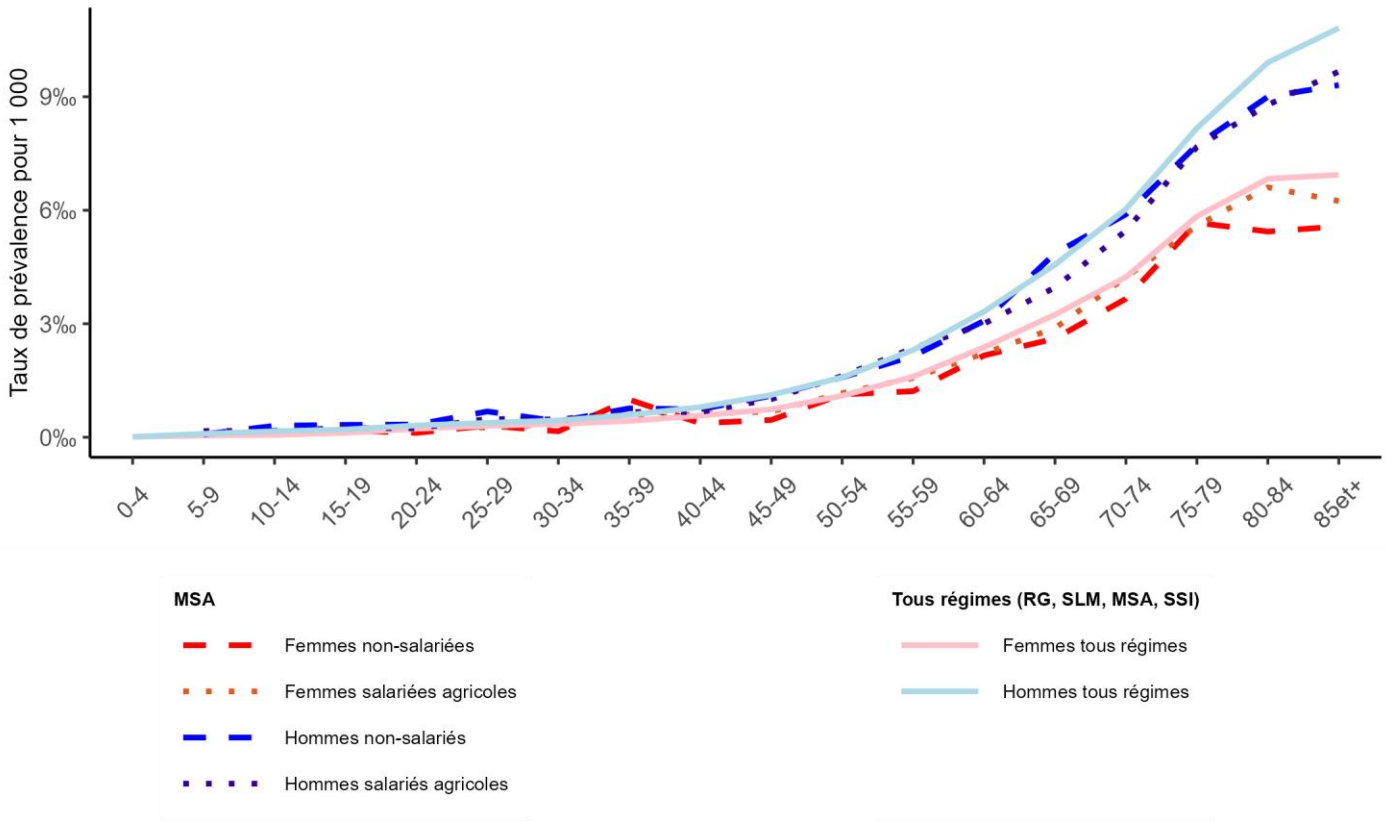
- Âge moyen : 73,7 ans – Âge médian : 76 ans
- Répartition hommes / femmes : 59,8 % / 40,2 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 44,2 % / 55,8 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



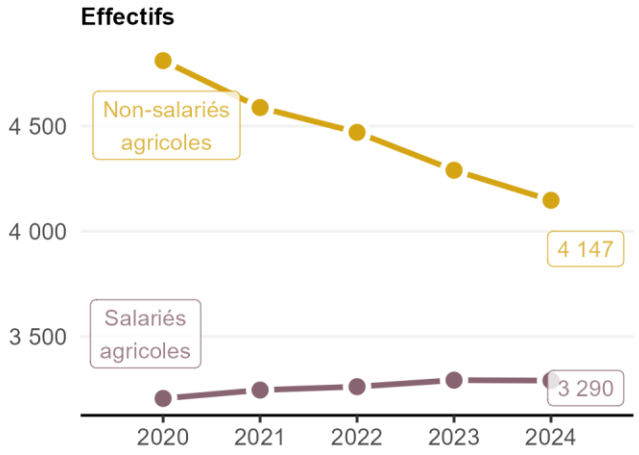
Source SNDS : Exploitation MSA

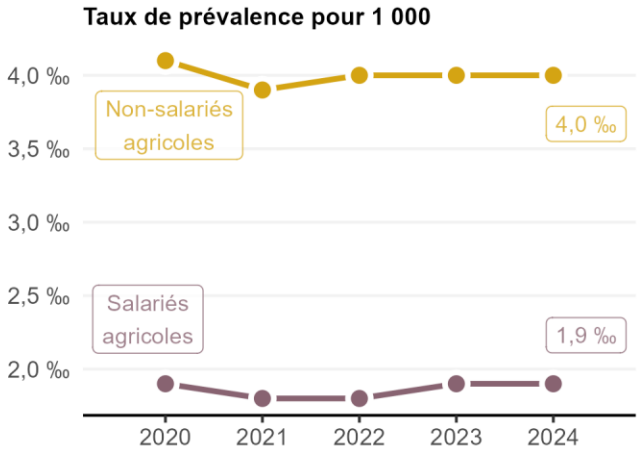
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	1 730	89,4	***
	Salariées	1 261	94,5	**
	Total	**2 991**	**91,5**	***
Hommes	Non-salariés	2 417	97,7	Non significatif
	Salariés	2 029	92,3	***
	Total	**4 446**	**95,1**	***
Total	Non-salariés	4 147	94,1	***
	Salariés	3 290	93,1	***
	Total	**7 437**	**93,6**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



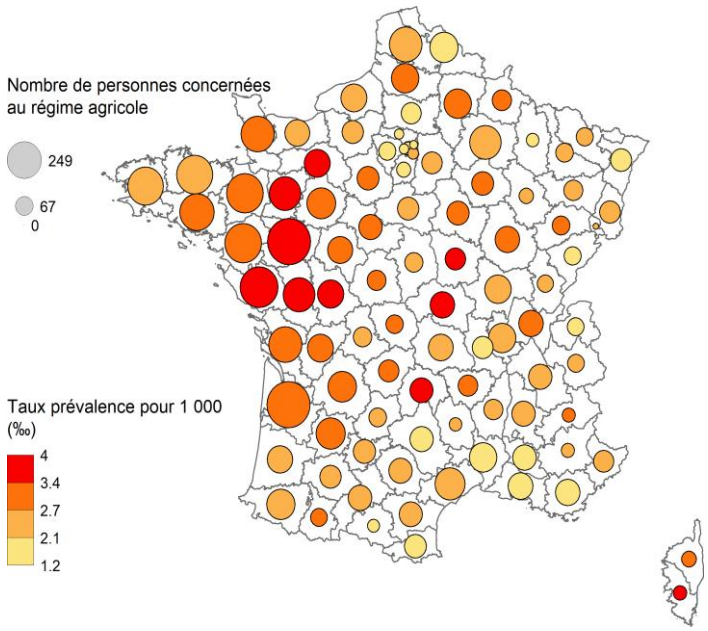


Source SNDS : Exploitation MSA

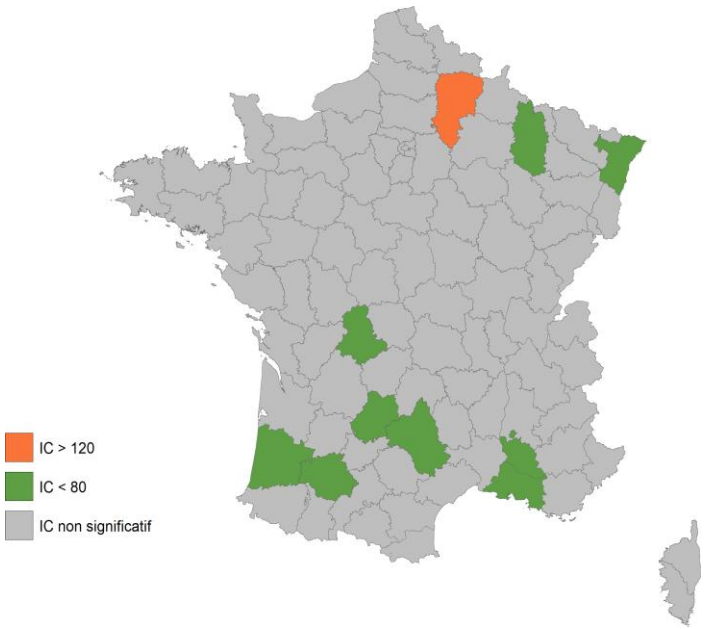
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

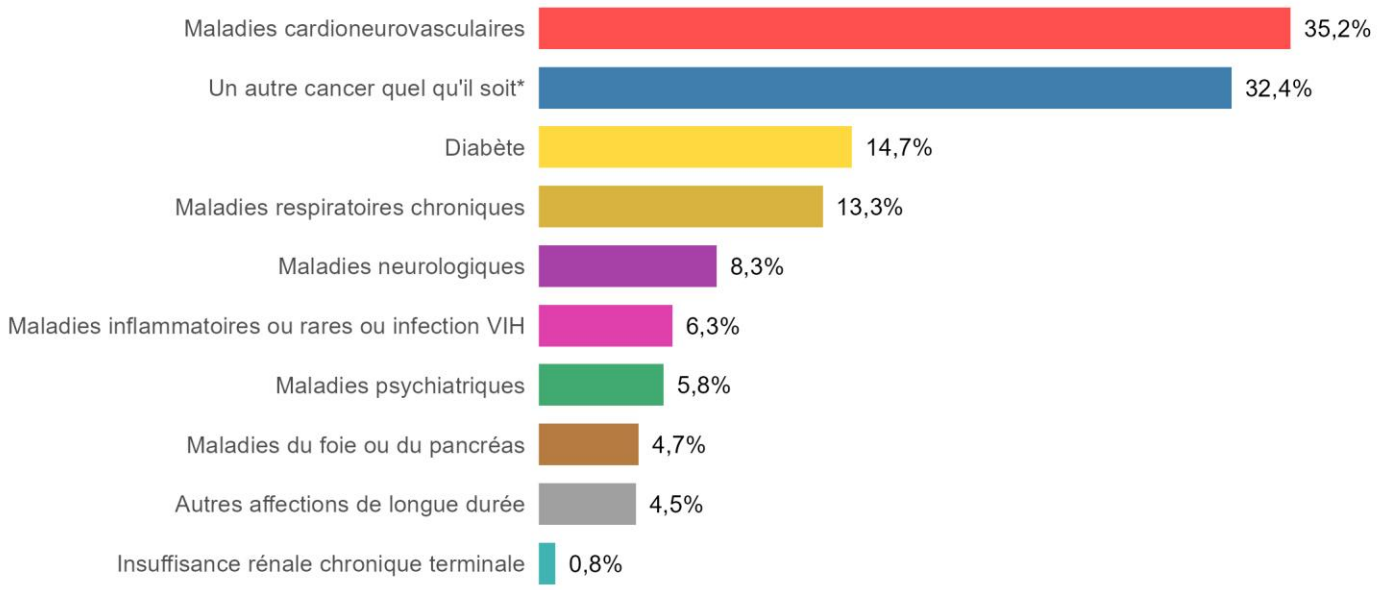


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

75,5 % des assurés pris en charge pour *Lymphome non hodgkinien*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 5,9% Cancer de la peau (hors mélanome) ; 5,7% Leucémie lymphoïde, chronique ou non précisée ; 4,9% Cancer de la prostate ; 3,5% Lymphome hodgkinien ; 2,8% Cancer colorectal ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Lymphome non hodgkinien (CAN_LNH_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Myélome multiple et tumeur maligne à plasmocytes

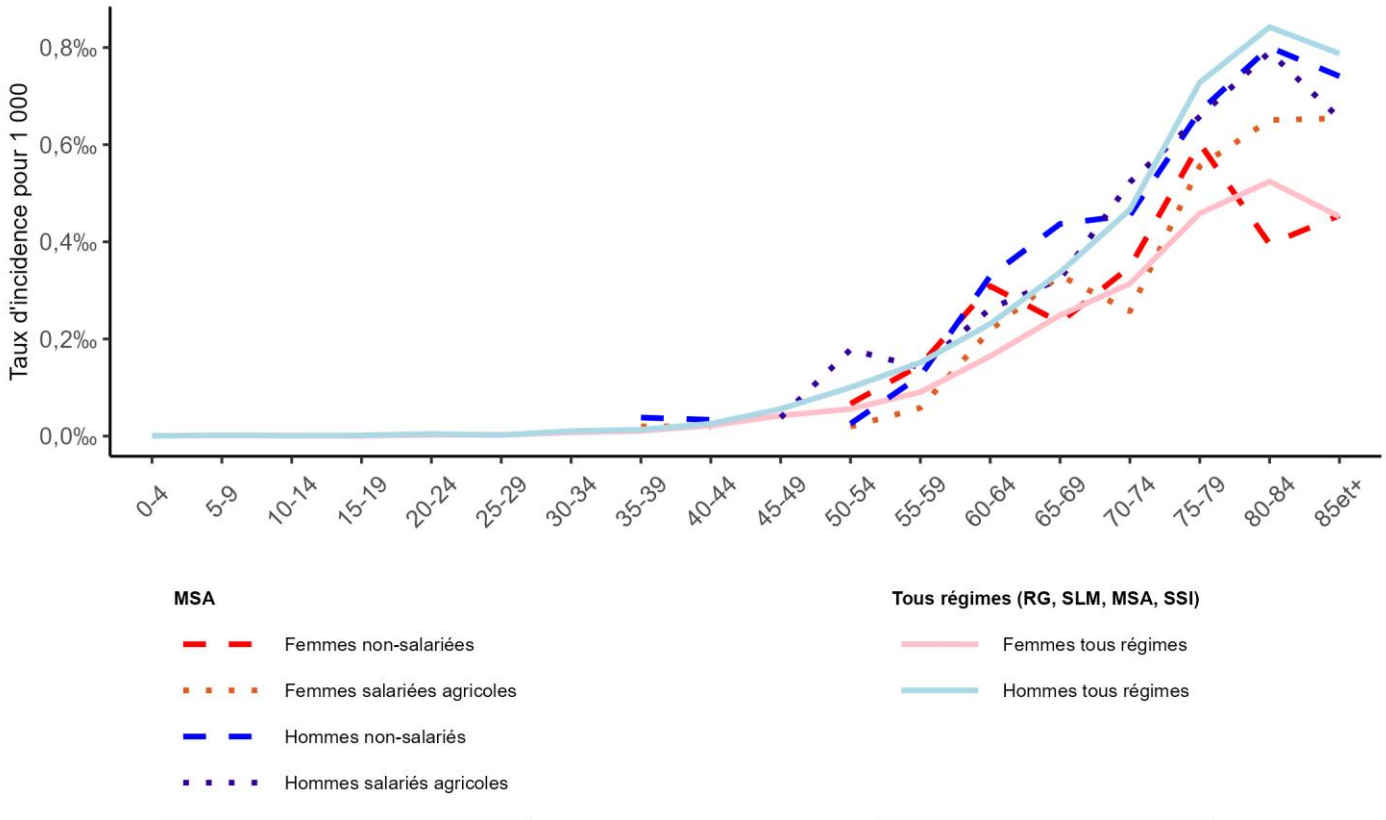
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 3 300
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 0,63 %
- Taux de prévalence : 1,2 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 596

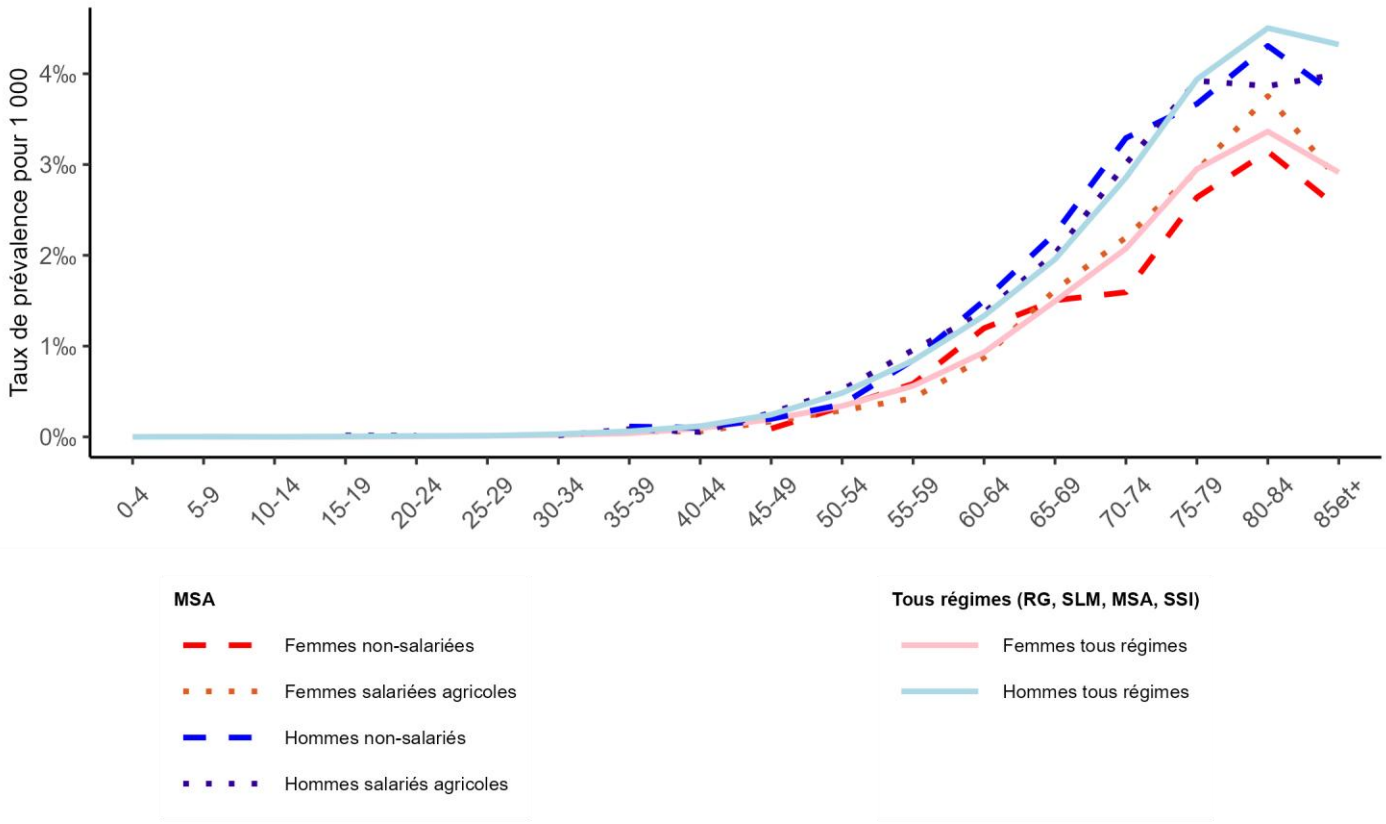
- Âge moyen : 75,9 ans – Âge médian : 77 ans
- Répartition hommes / femmes : 58,5 % / 41,5 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 42,9 % / 57,1 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



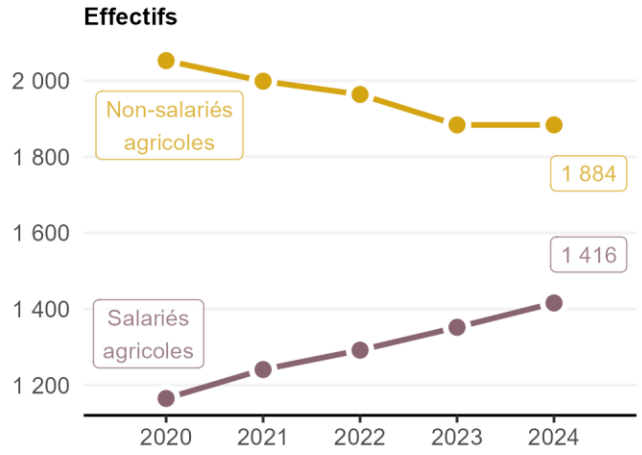
Source SNDS : Exploitation MSA

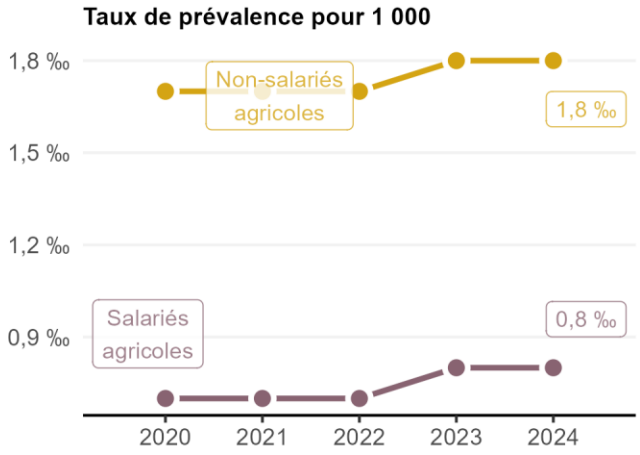
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	821	95,6	Non significatif
	Salariées	547	99,0	Non significatif
	Total	**1 368**	**96,9**	**Non significatif**
Hommes	Non-salariés	1 063	102,5	Non significatif
	Salariés	869	99,5	Non significatif
	Total	**1 932**	**101,1**	**Non significatif**
Total	Non-salariés	1 884	99,4	Non significatif
	Salariés	1 416	99,3	Non significatif
	Total	**3 300**	**99,3**	**Non significatif**

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



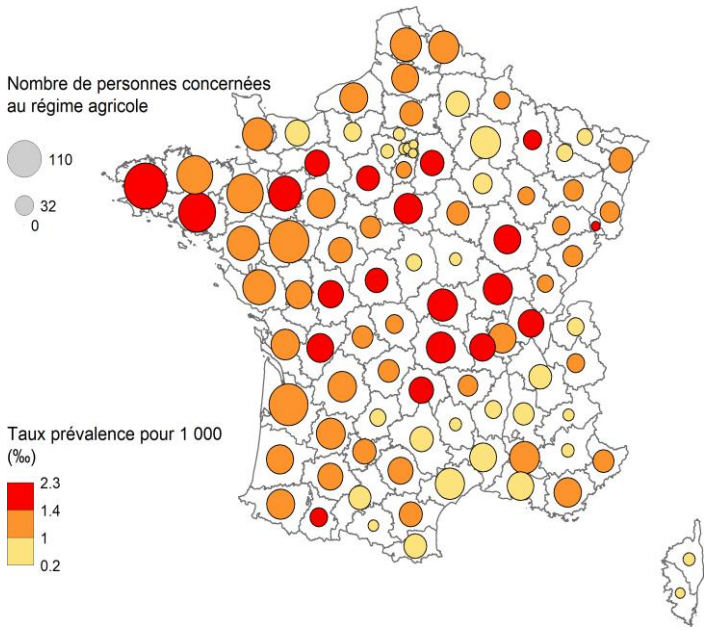


Source SNDS : Exploitation MSA

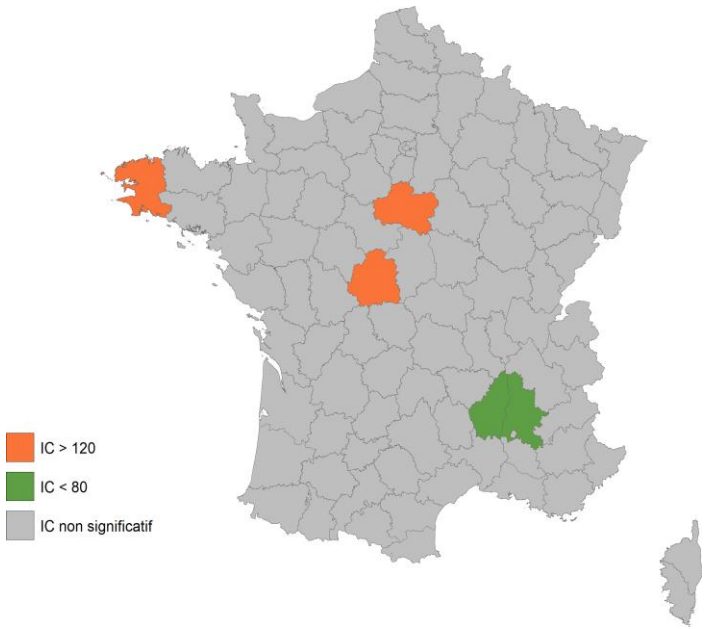
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

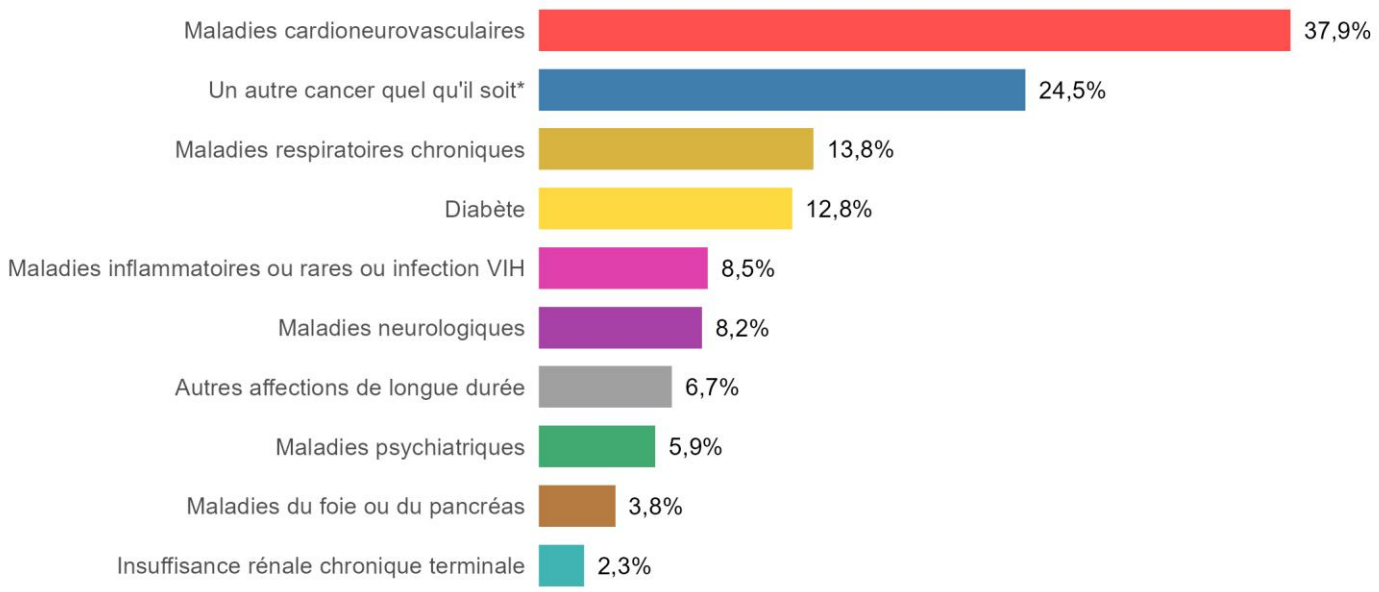


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

76,5 % des assurés pris en charge pour *Myélome multiple et tumeur maligne à plasmocytes*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 4,8% Cancer de la prostate ; 4,8% Cancer de la peau (hors mélanome) ; 3,8% Lymphome non hodgkinien ; 2,5% Cancer colorectal ; 2,2% Cancer du sein de la femme ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Myélome multiple et tumeur maligne à plasmocytes (CAN_MMP_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer

la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Mélanome de la peau

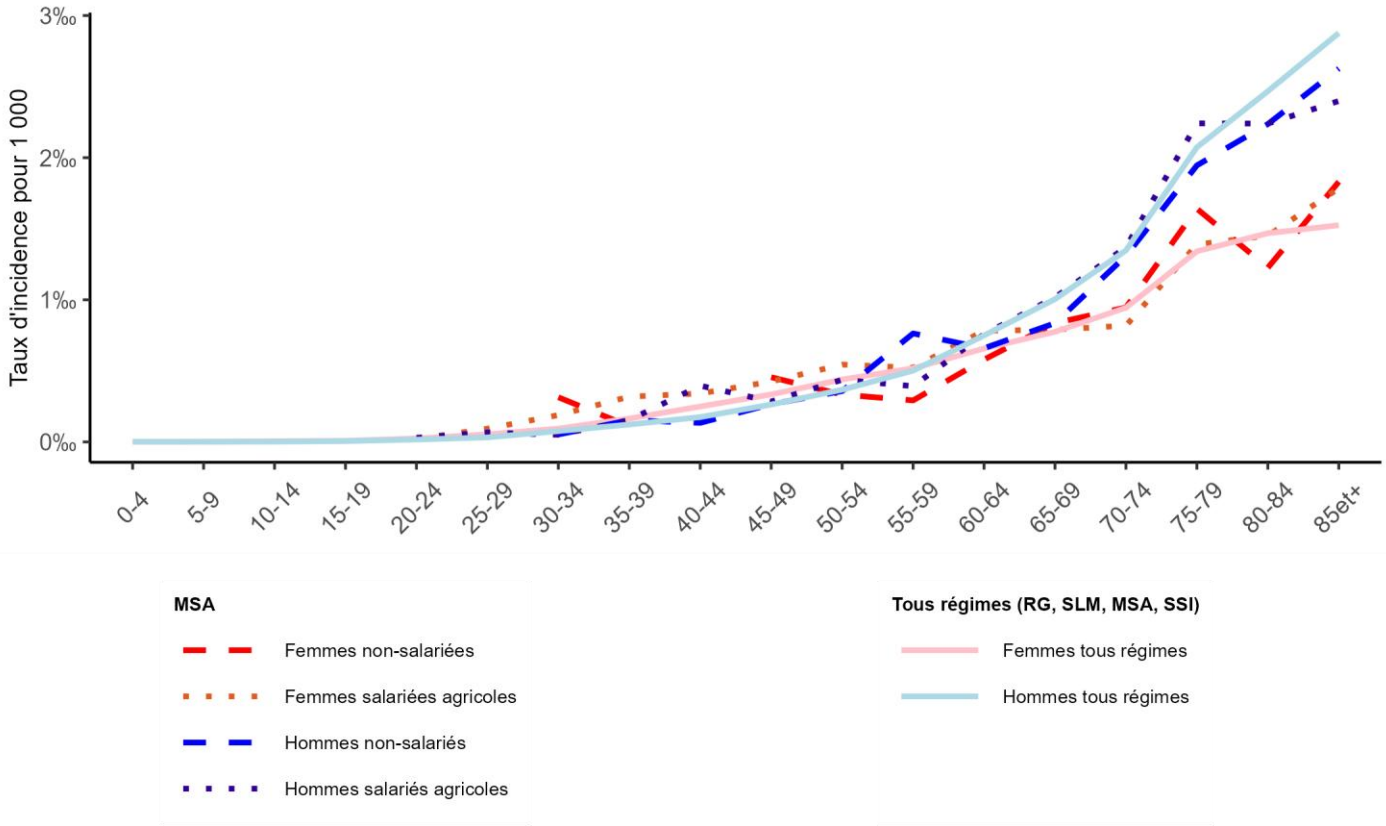
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 10 785
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 5,08 %
- Taux de prévalence : 3,9 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 1 991

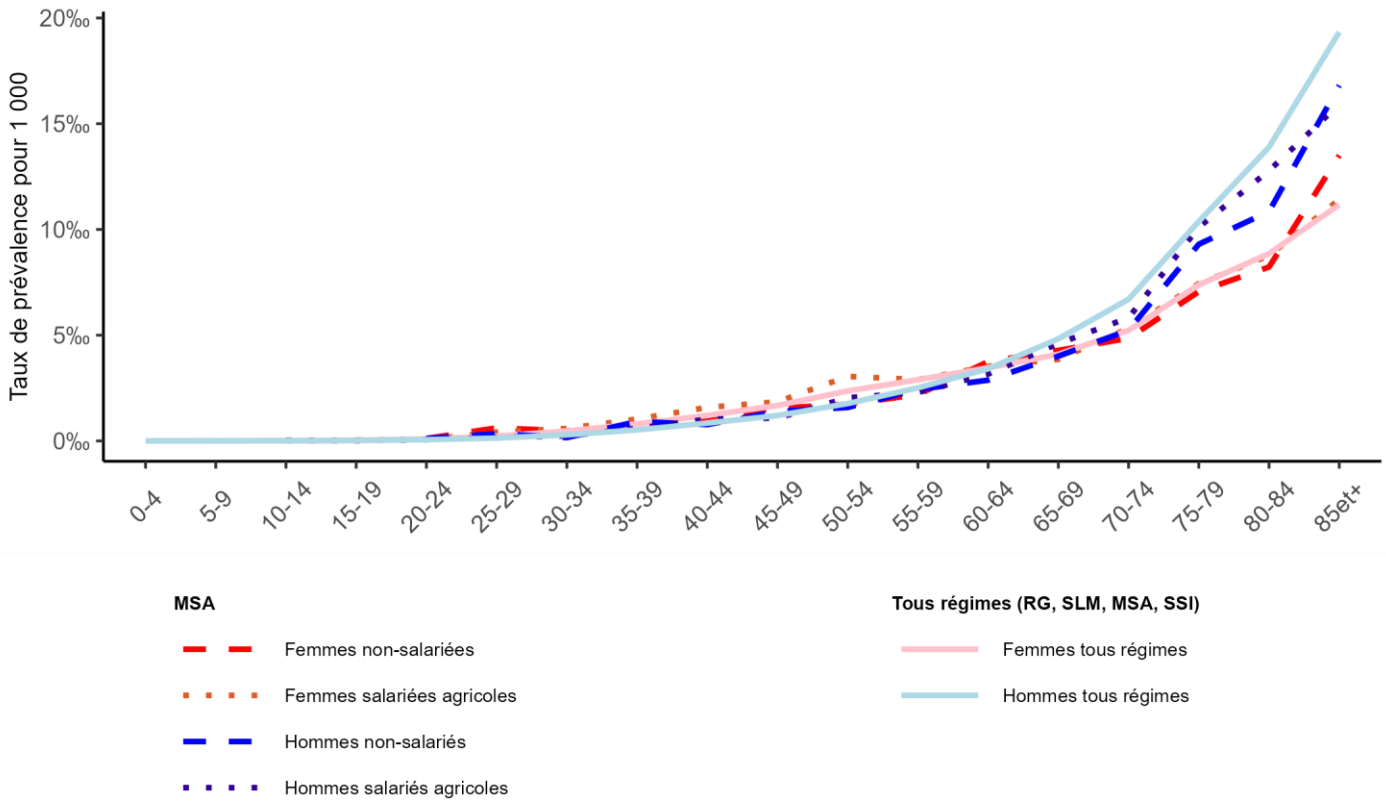
- Âge moyen : 76,8 ans – Âge médian : 79 ans
- Répartition hommes / femmes : 50,7 % / 49,3 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 41,2 % / 58,8 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



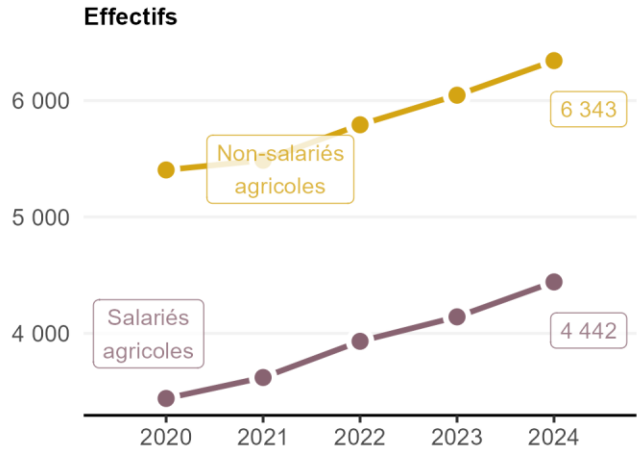
Source SNDS : Exploitation MSA

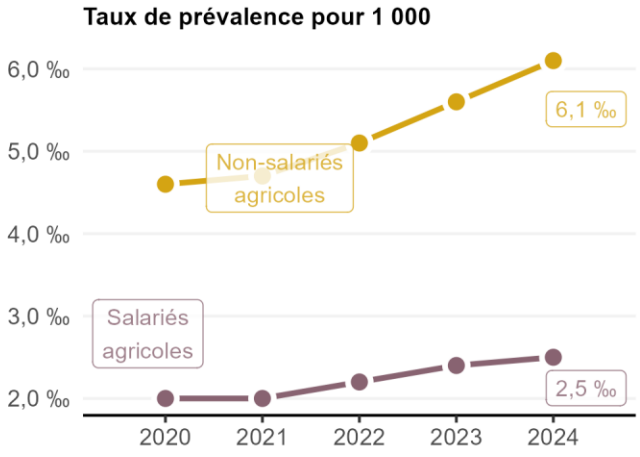
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	3 309	116,3	***
	Salariées	2 008	104,0	*
	Total	**5 317**	**111,3**	***
Hommes	Non-salariés	3 034	90,2	***
	Salariés	2 434	92,4	***
	Total	**5 468**	**91,1**	***
Total	Non-salariés	6 343	102,2	*
	Salariés	4 442	97,3	*
	Total	**10 785**	**100,1**	**Non significatif**

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



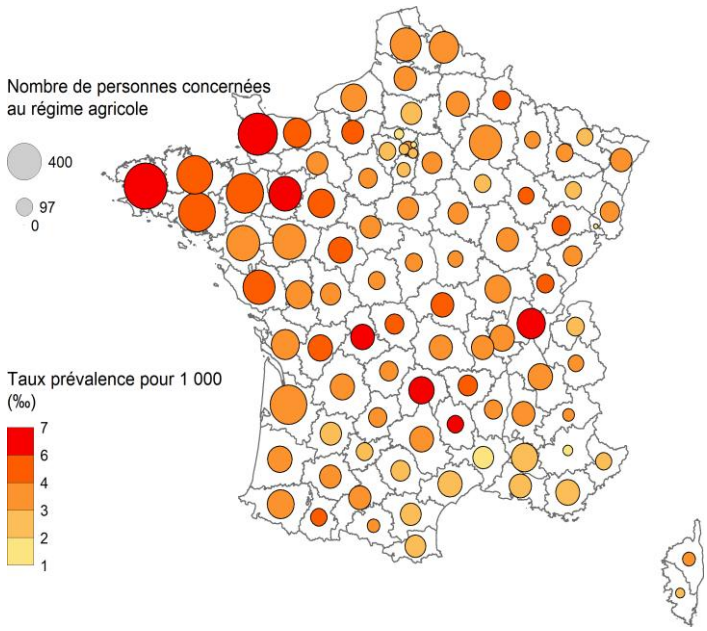


Source SNDS : Exploitation MSA

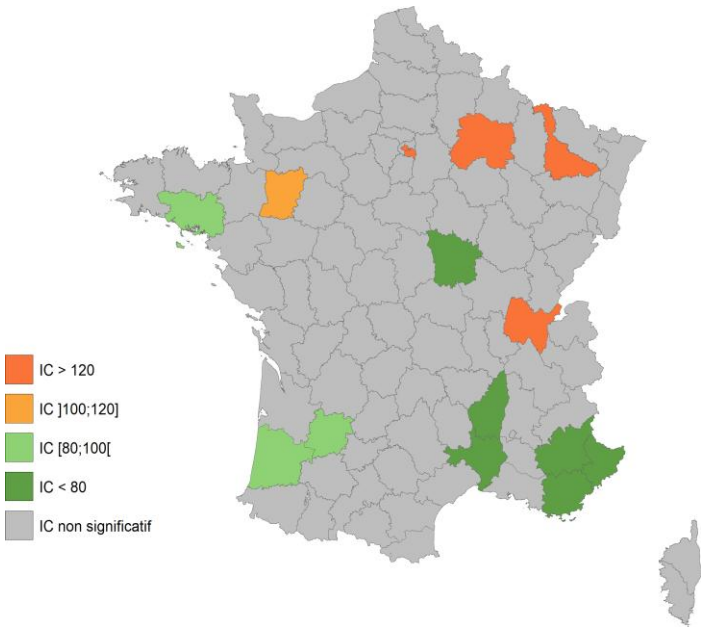
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

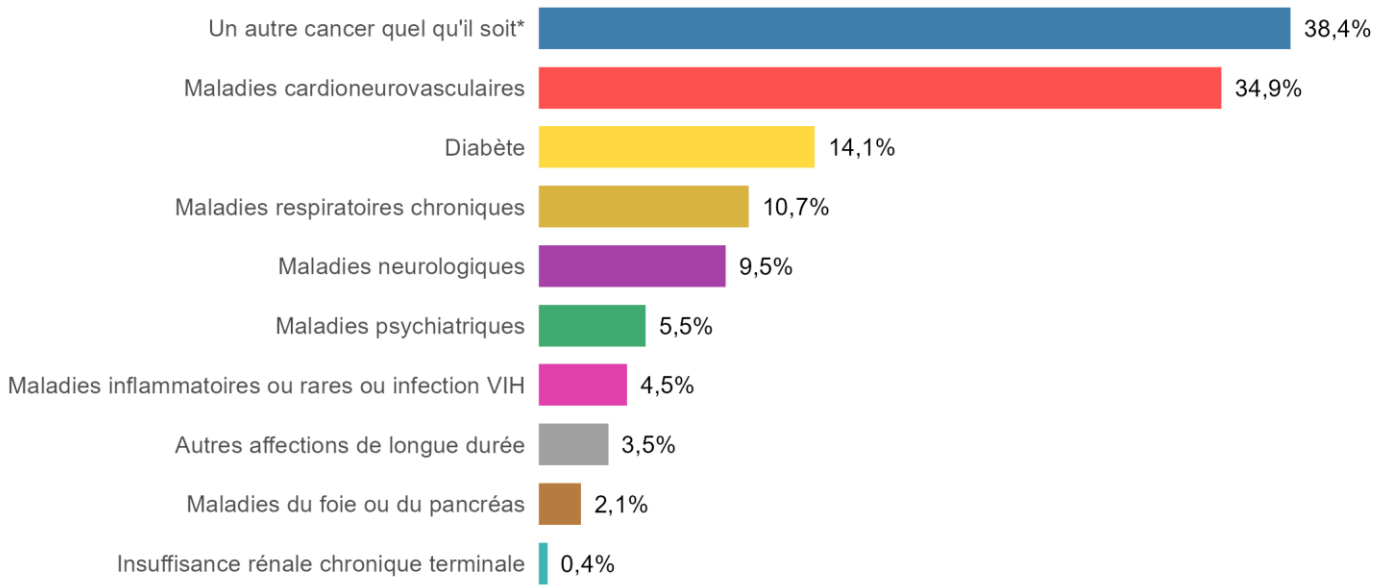


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

73,4 % des assurés pris en charge pour *Mélanome de la peau*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 26,2% Cancer de la peau (hors mélanome) ; 4,5% Cancer de la prostate ; 3,0% Cancer du sein de la femme ; 2,2% Cancer colorectal ; 1,7% Cancer des voies aérodigestives supérieures (VADS) ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Mélanome de la peau (CAN_MEL_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Cancer de l'oesophage

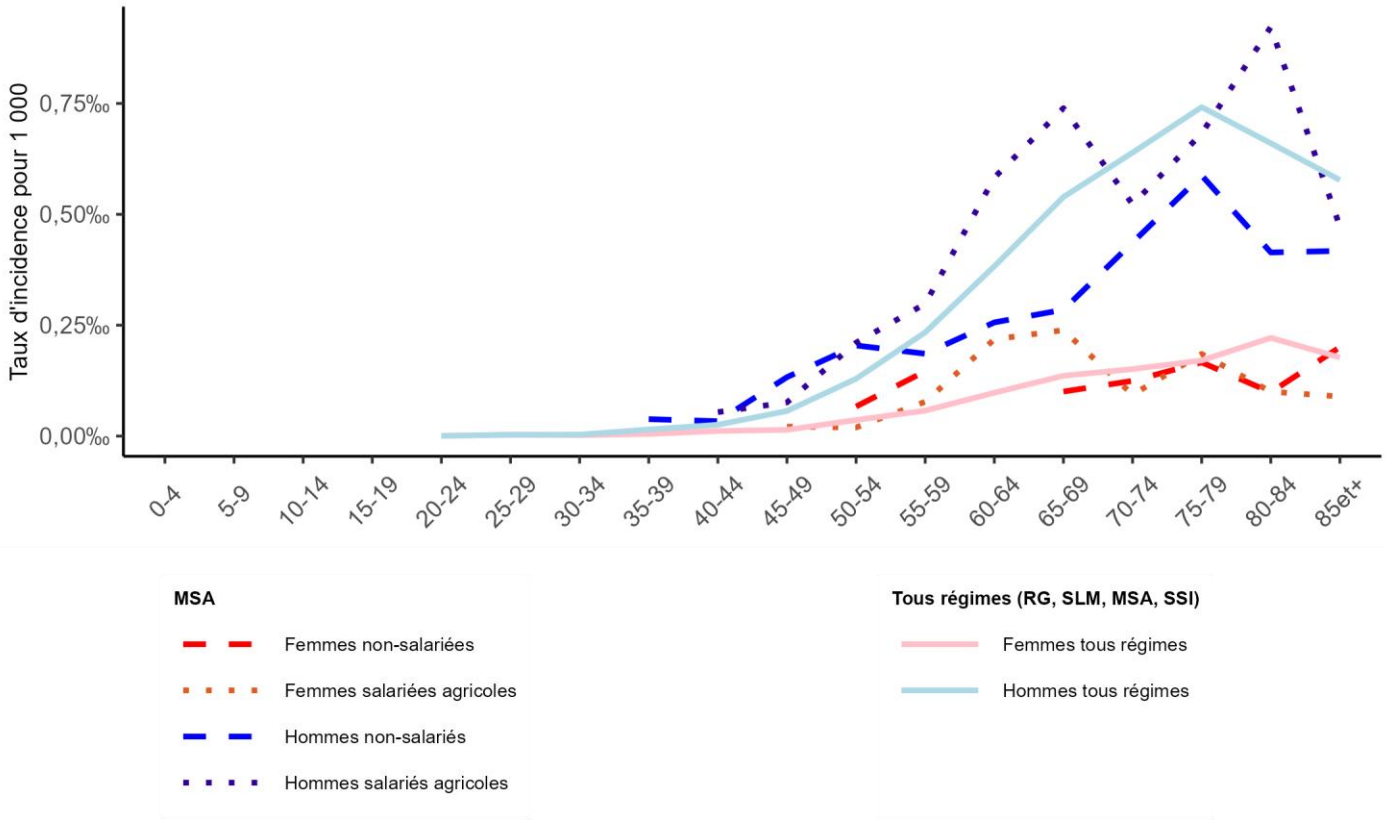
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 1 518
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 1,21 %
- Taux de prévalence : 0,5 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 471

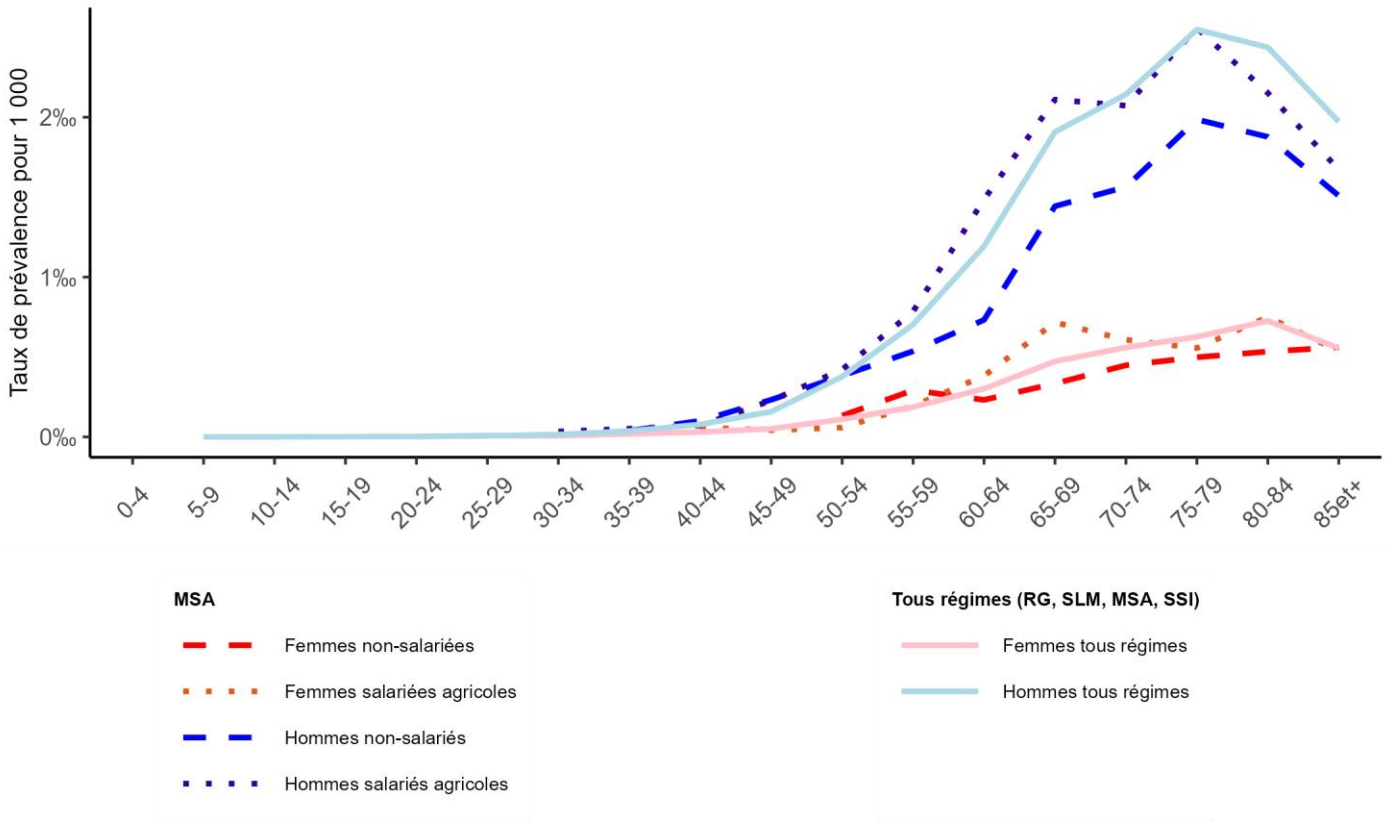
- Âge moyen : 72,7 ans – Âge médian : 72.5 ans
- Répartition hommes / femmes : 78,0 % / 22,0 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 53,3 % / 46,7 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



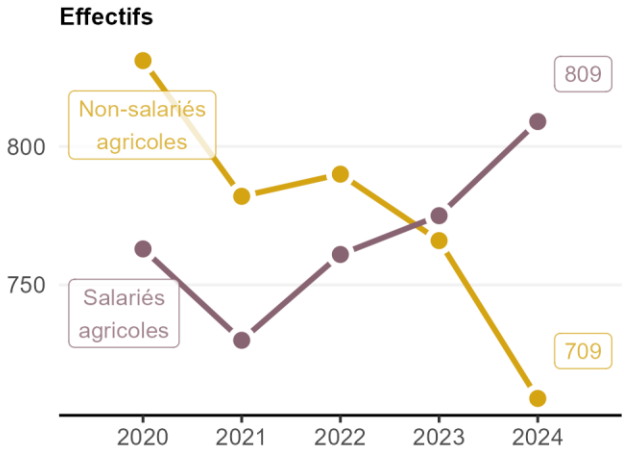
Source SNDS : Exploitation MSA

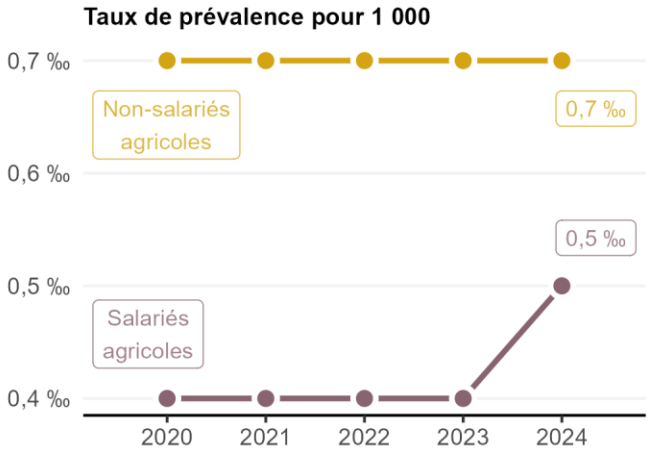
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	177	94,4	Non significatif
	Salariées	157	110,2	Non significatif
	Total	**334**	**101,2**	**Non significatif**
Hommes	Non-salariés	532	78,9	***
	Salariés	652	103,9	Non significatif
	Total	**1 184**	**90,9**	***
Total	Non-salariés	709	82,2	***
	Salariés	809	105,1	Non significatif
	Total	**1 518**	**93,0**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



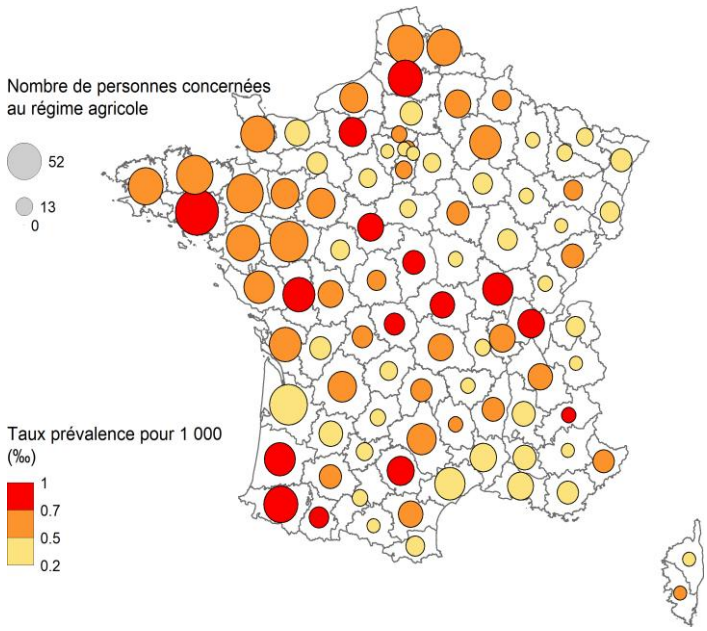


Source SNDS : Exploitation MSA

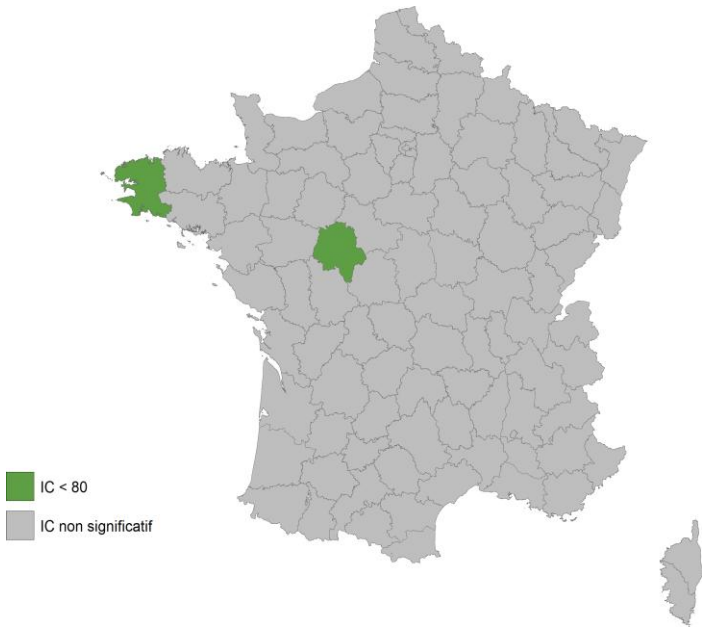
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

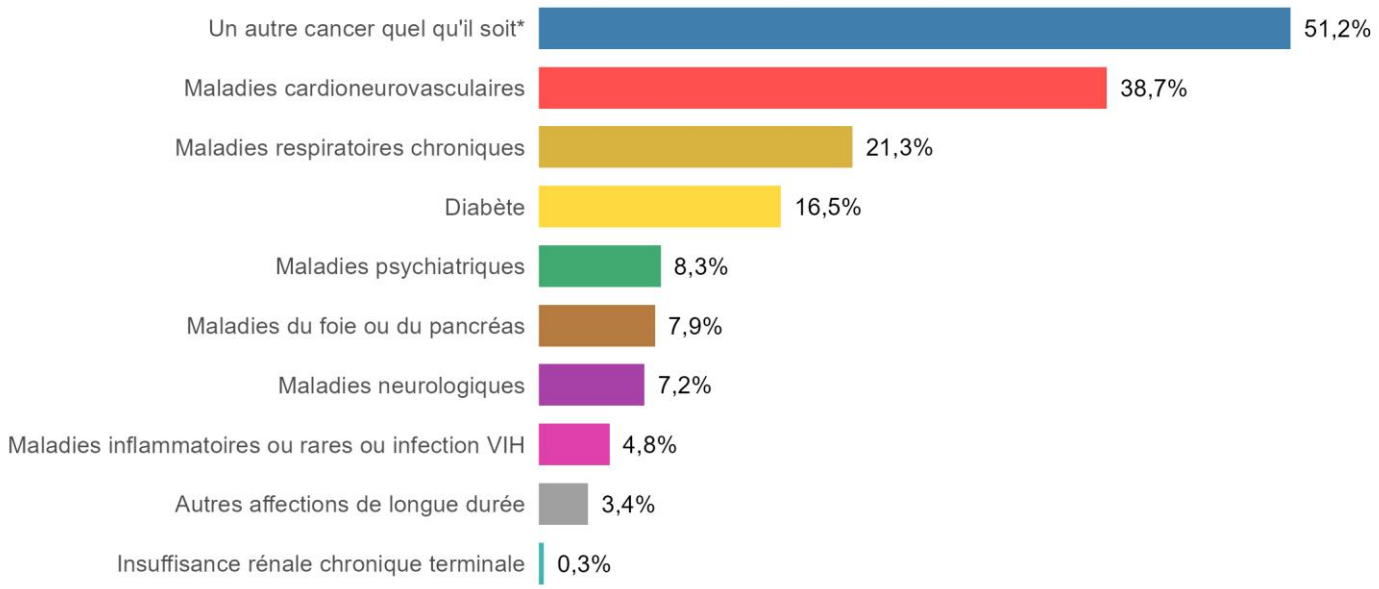


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

88,5 % des assurés pris en charge pour *Cancer de l'oesophage*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 26,0% Cancer de l'estomac ; 8,5% Cancer des voies aérodigestives supérieures (VADS) ; 5,1% Cancer de la prostate ; 4,9% Cancer colorectal ; 4,0% Cancer de la peau (hors mélanome) ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Cancer de l'oesophage (CAN_OES_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Cancer de l'ovaire

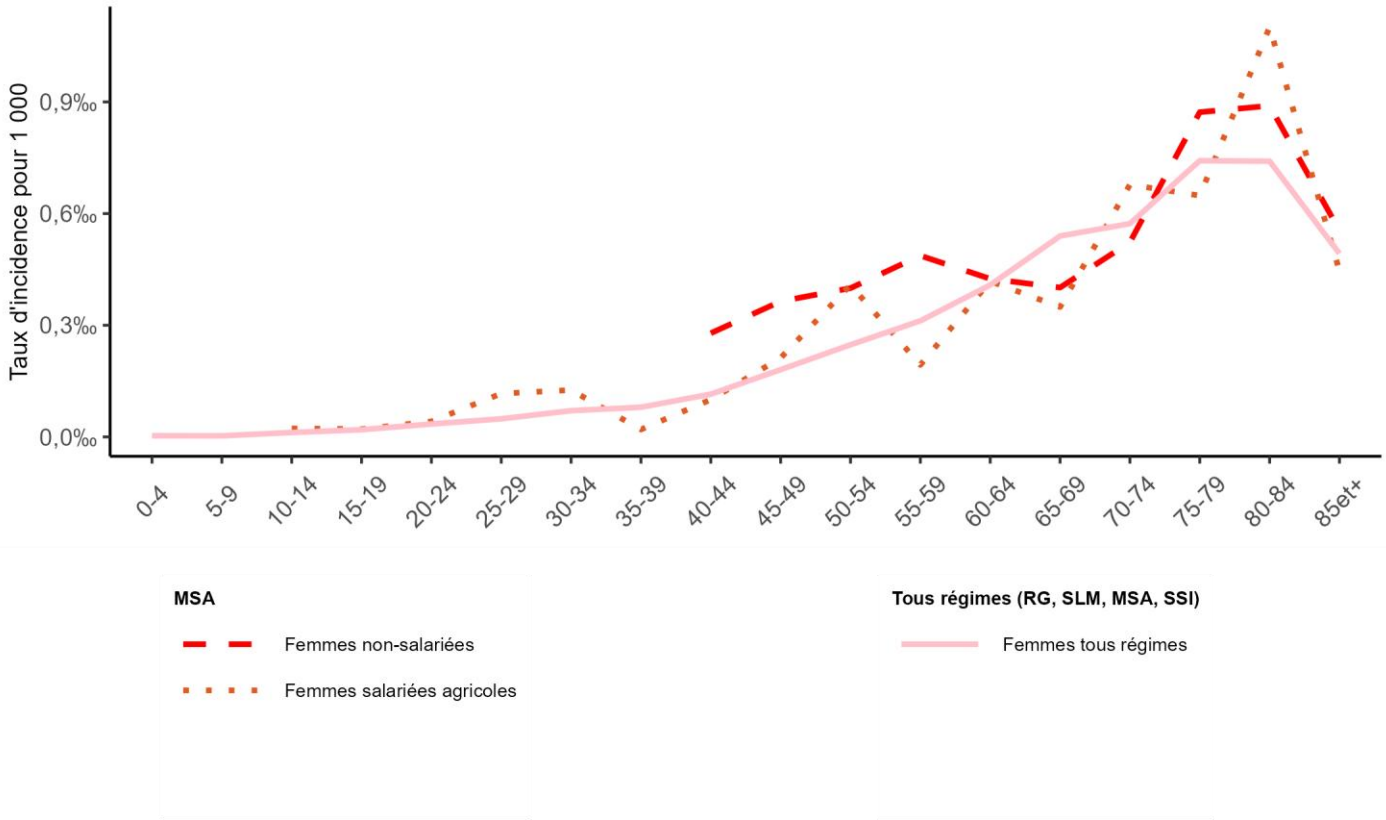
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 2 062
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 2,42 %
- Taux de prévalence : 1,6 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 432

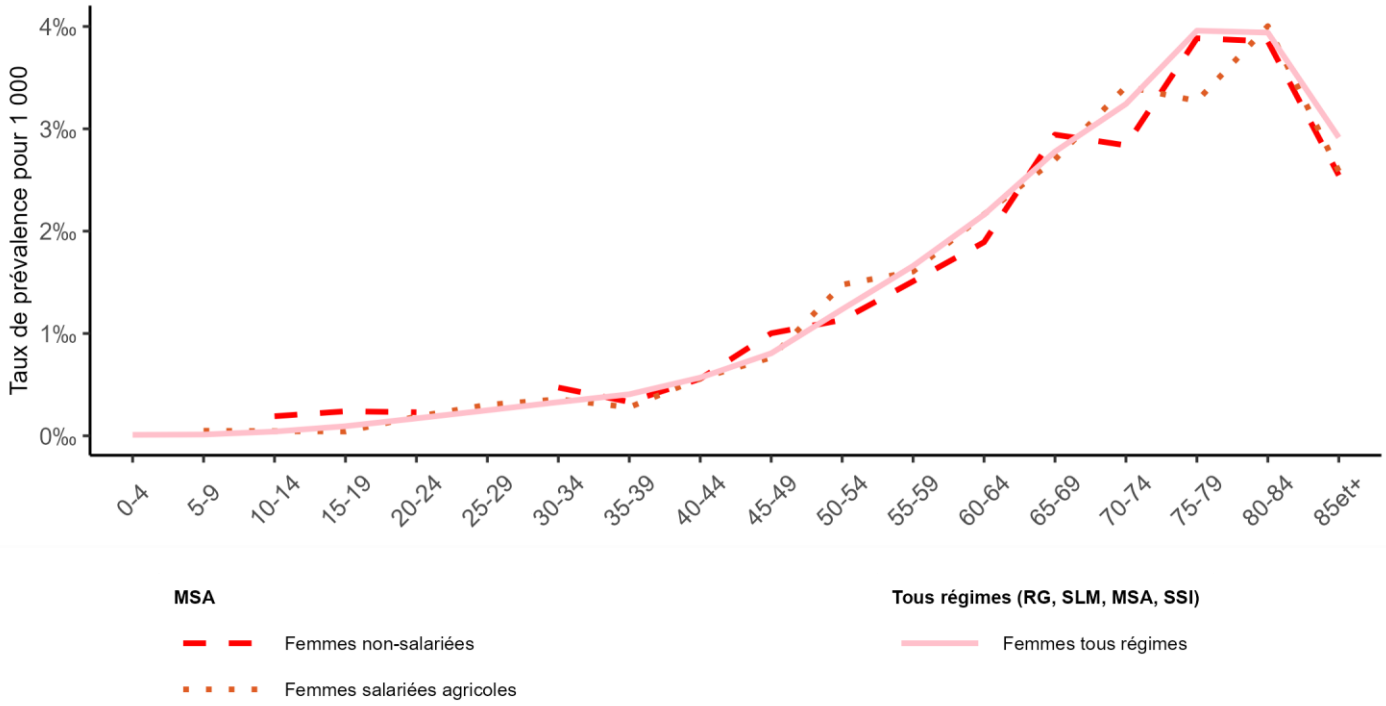
- Âge moyen : 72,2 ans – Âge médian : 75 ans
- Répartition hommes / femmes : 0,0 % / 100,0 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 46,9 % / 53,1 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



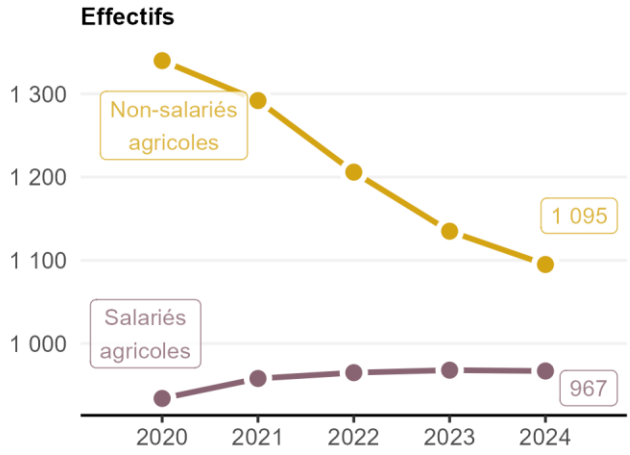
Source SNDS : Exploitation MSA

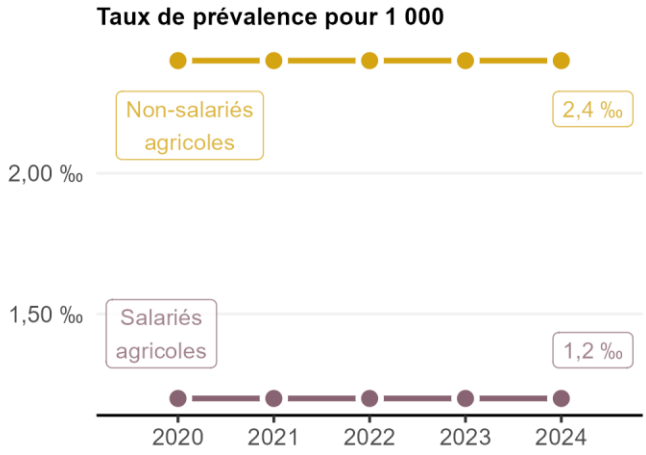
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	1 095	99,9	Non significatif
	Salariées	967	96,5	Non significatif
	Total	**2 062**	**98,3**	**Non significatif**

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



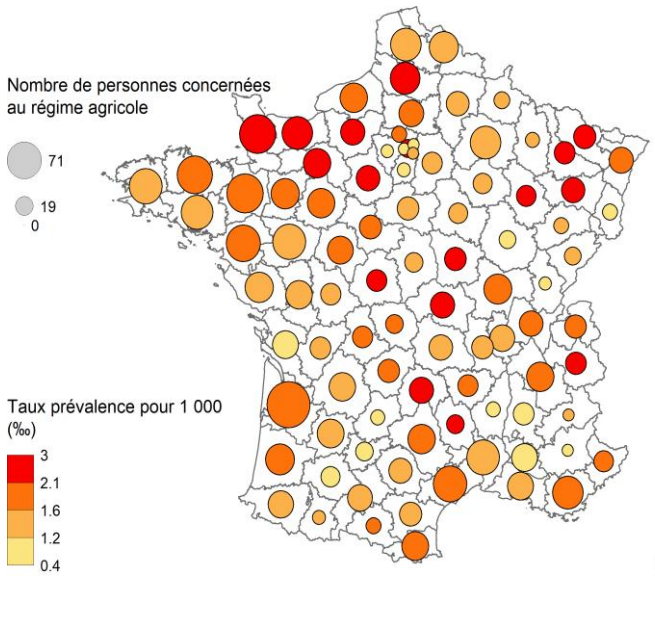


Source SNDS : Exploitation MSA

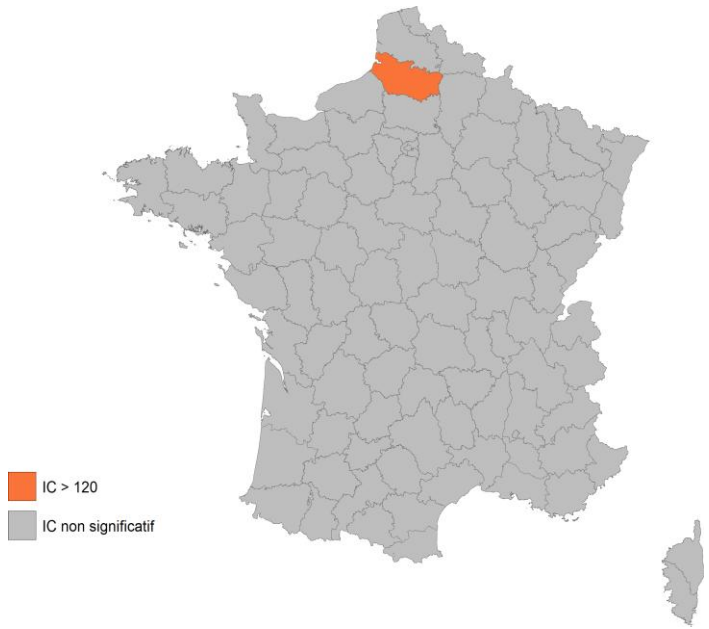
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

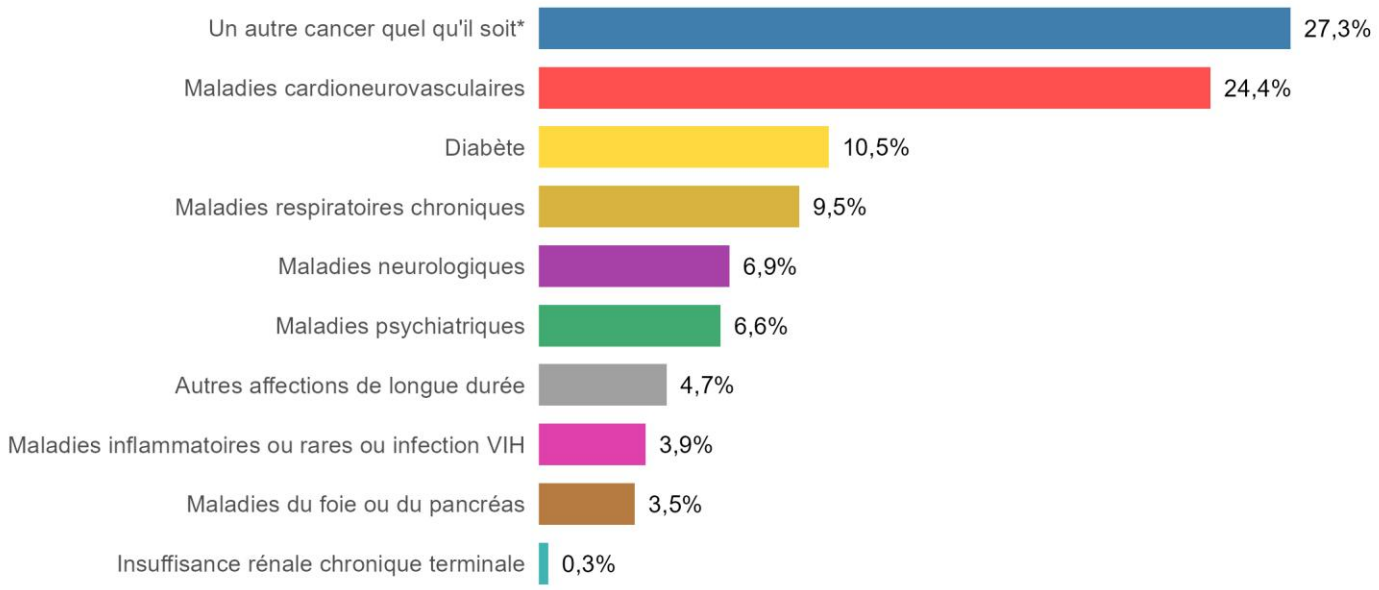


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

79,1 % des assurés pris en charge pour *Cancer de l'ovaire*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 7,5% Cancer du sein de la femme ; 6,2% Cancer du corps de l'utérus ; 5,2% Cancer colorectal ; 2,4% Cancer de la peau (hors mélanome) ; 1,3% Cancer du col de l'utérus ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Cancer de l'ovaire (CAN_OVA_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Cancer du pancréas

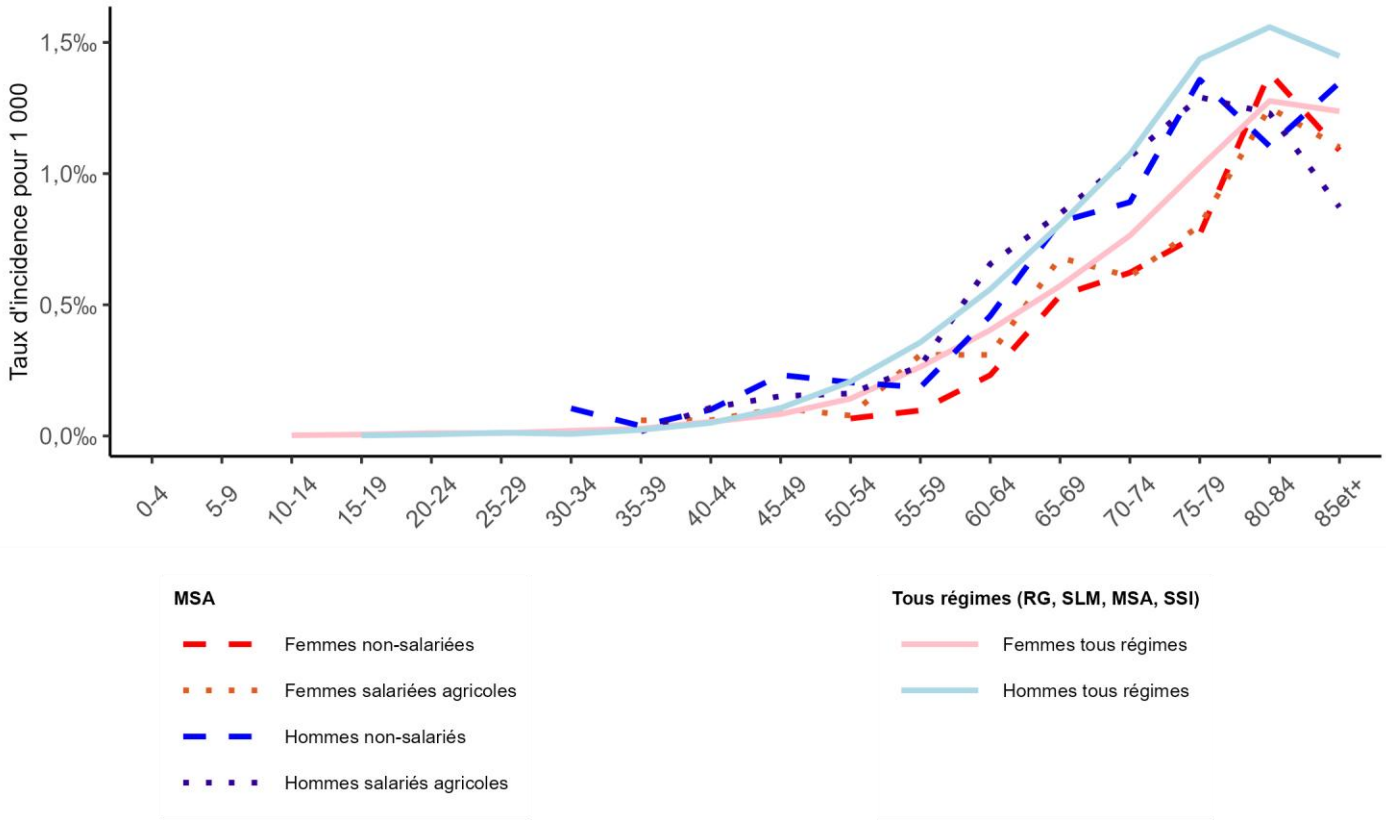
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 3 004
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 1,66 %
- Taux de prévalence : 1,1 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 1 181

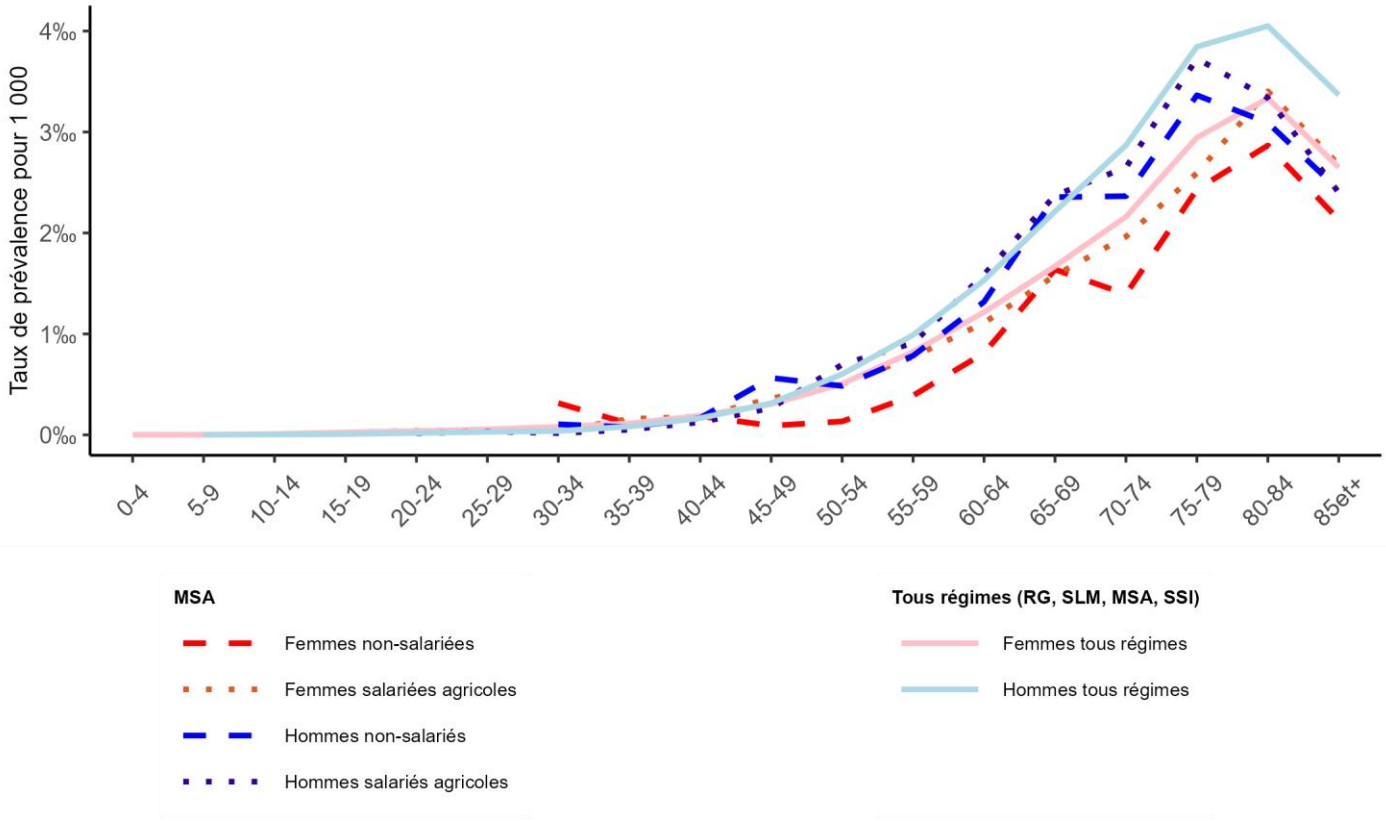
- Âge moyen : 74,2 ans – Âge médian : 75 ans
- Répartition hommes / femmes : 56,6 % / 43,4 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 47,1 % / 52,9 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



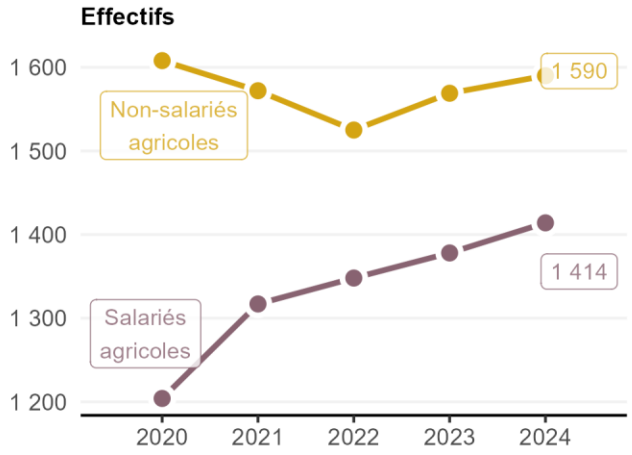
Source SNDS : Exploitation MSA

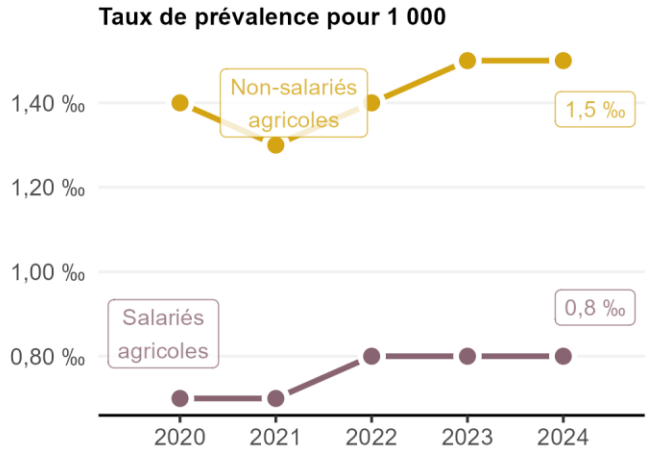
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	723	85,4	***
	Salariées	580	94,2	Non significatif
	Total	**1 303**	**89,1**	***
Hommes	Non-salariés	867	87,4	***
	Salariés	834	93,5	*
	Total	**1 701**	**90,3**	***
Total	Non-salariés	1 590	86,5	***
	Salariés	1 414	93,8	**
	Total	**3 004**	**89,8**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



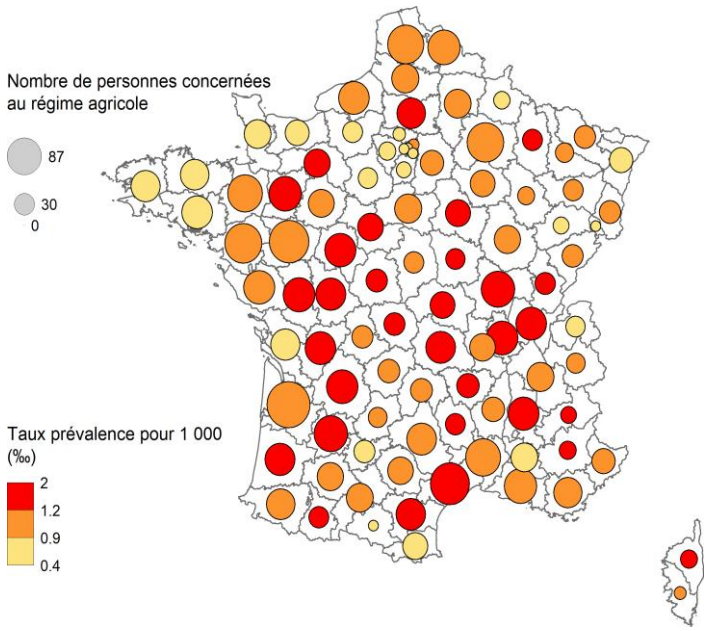


Source SNDS : Exploitation MSA

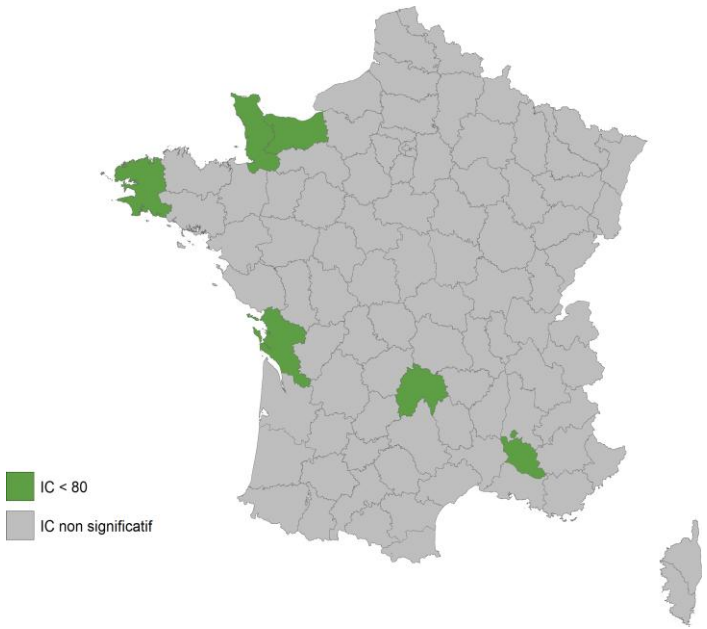
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

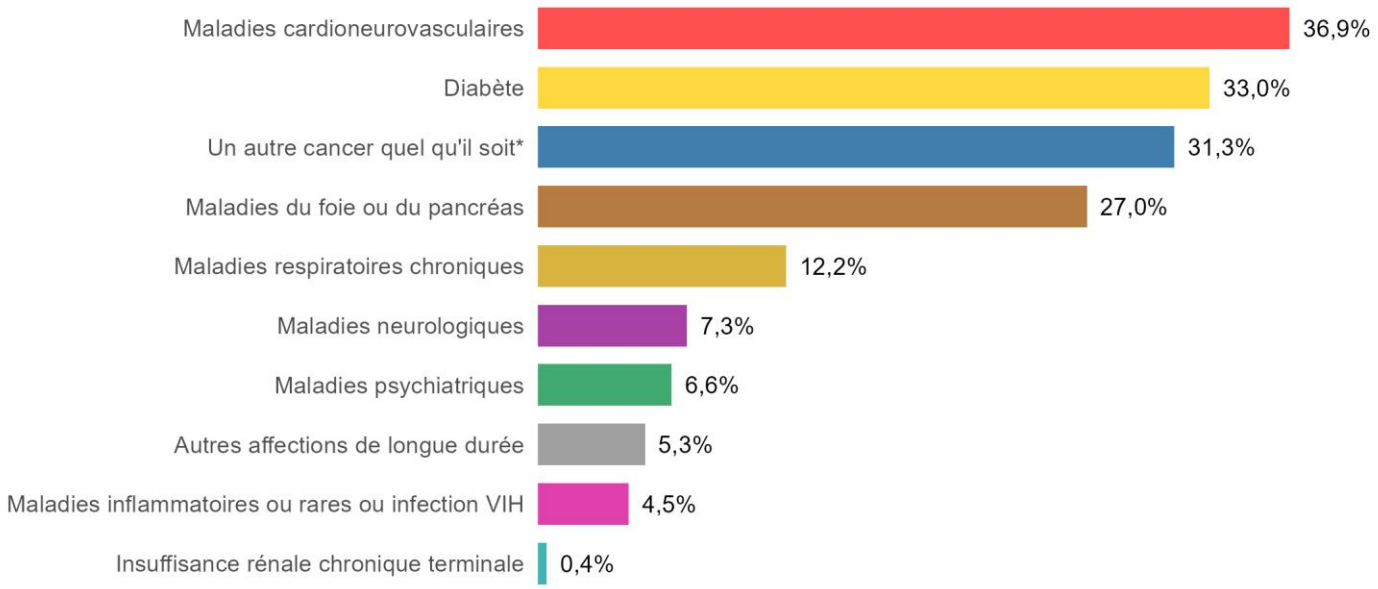


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

90,6 % des assurés pris en charge pour *Cancer du pancréas*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 8,5% Cancer du foie ou des voies biliaires ; 5,1% Cancer de la prostate ; 4,5% Cancer colorectal ; 2,7% Cancer de la peau (hors mélanome) ; 2,1% Cancer du rein ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Cancer du pancréas (CAN_PAN_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Cancer de la peau (hors mélanome)

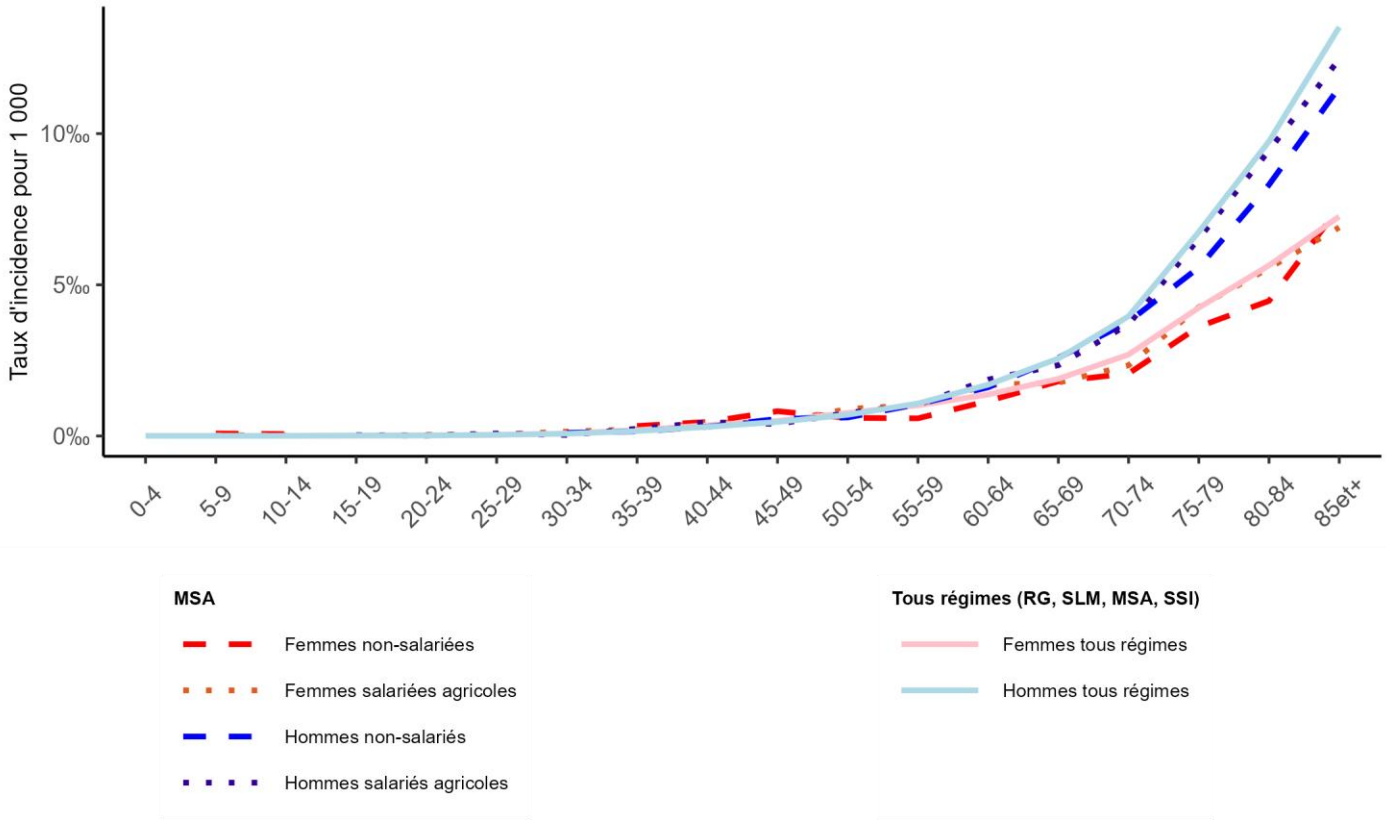
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 30 279
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 1,35 %
- Taux de prévalence : 10,9 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 6 144

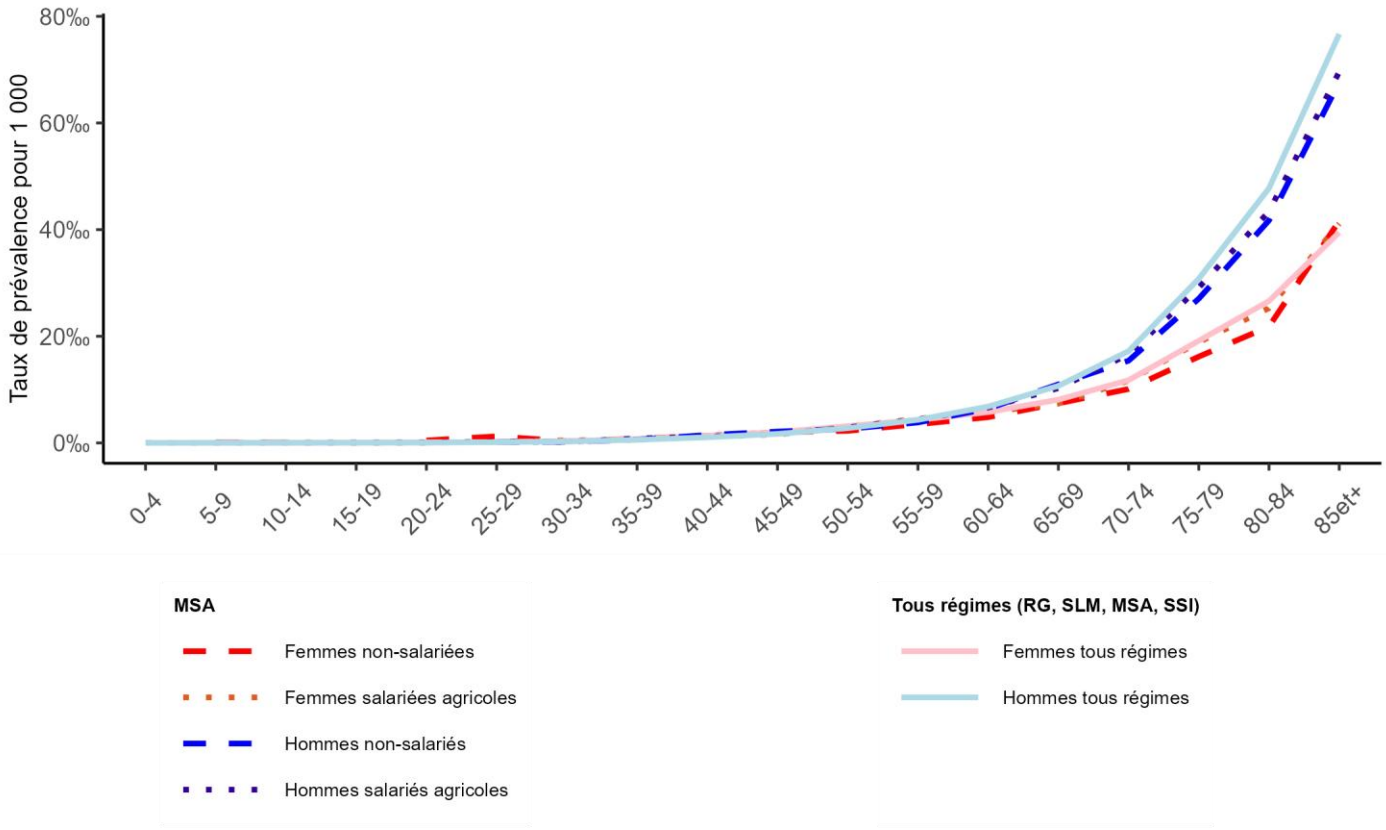
- Âge moyen : 80,9 ans – Âge médian : 84 ans
- Répartition hommes / femmes : 55,8 % / 44,2 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 36,9 % / 63,1 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



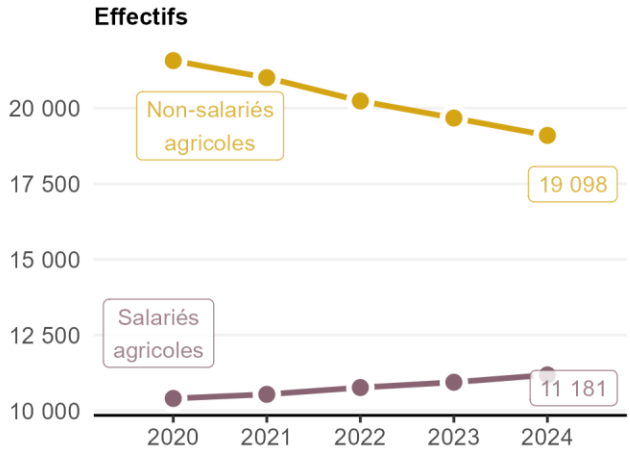
Source SNDS : Exploitation MSA

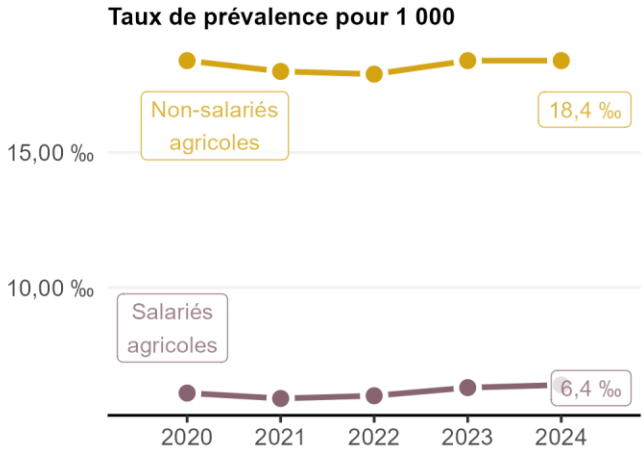
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	9 030	104,4	***
	Salariées	4 341	99,1	Non significatif
	Total	**13 371**	**102,6**	***
Hommes	Non-salariés	10 068	94,5	***
	Salariés	6 840	94,6	***
	Total	**16 908**	**94,5**	***
Total	Non-salariés	19 098	98,9	Non significatif
	Salariés	11 181	96,3	***
	Total	**30 279**	**98,0**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



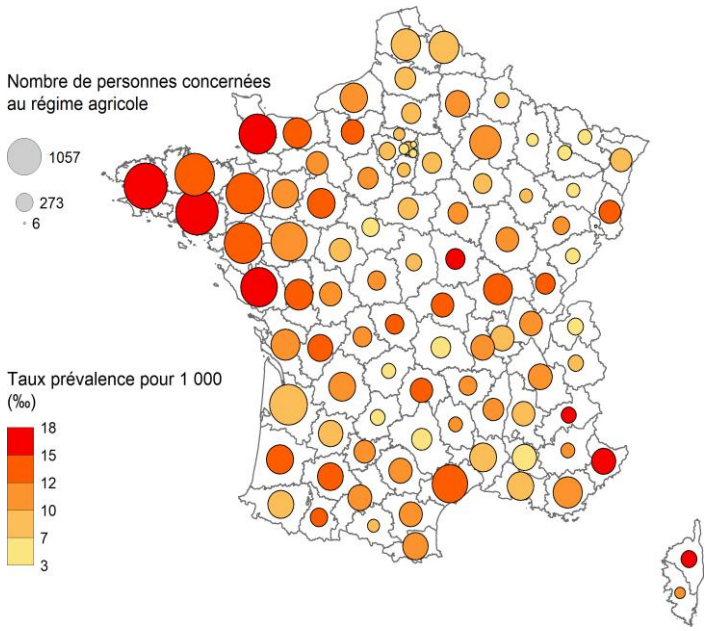


Source SNDS : Exploitation MSA

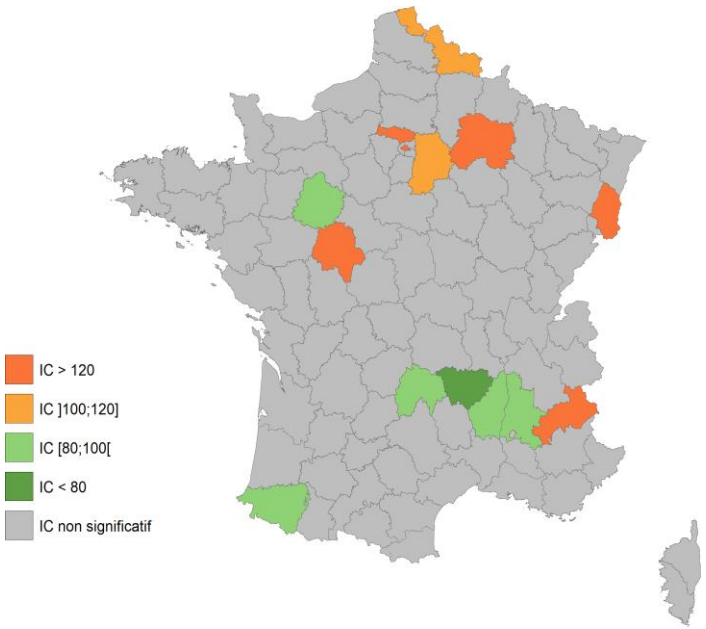
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

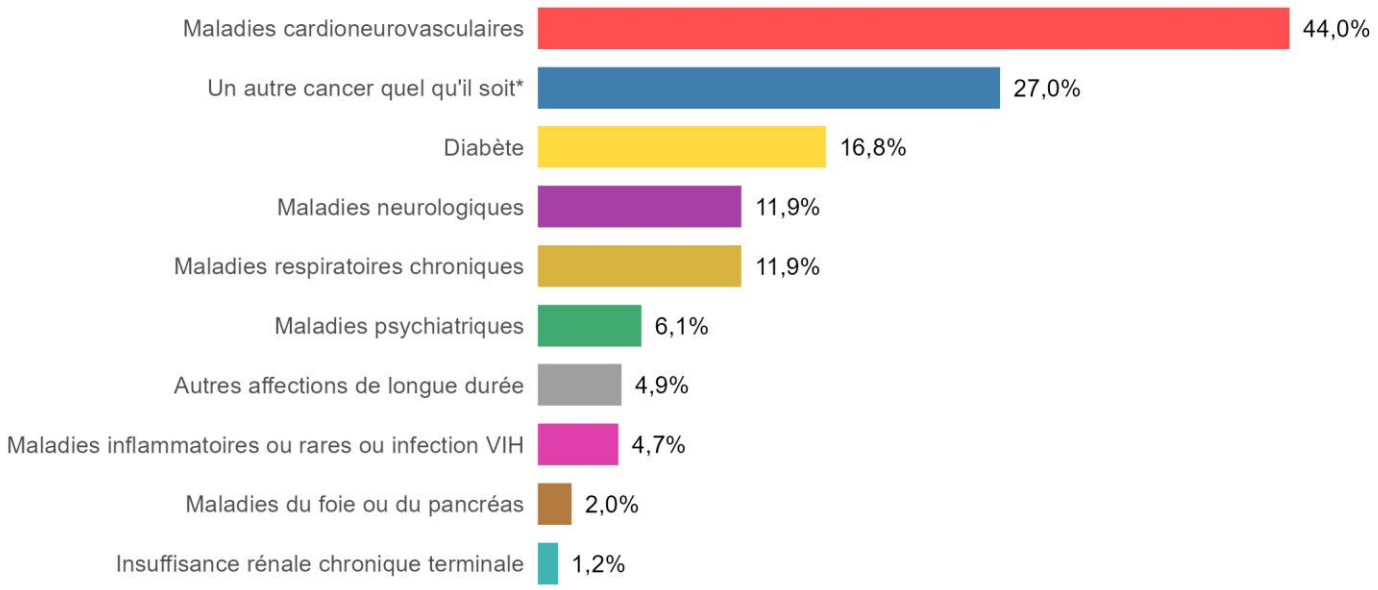


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

75,0 % des assurés pris en charge pour *Cancer de la peau (hors mélanome)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 9,3% Mélanome de la peau ; 5,4% Cancer de la prostate ; 2,7% Cancer colorectal ; 2,5% Cancer des voies aérodigestives supérieures (VADS) ; 2,5% Cancer du sein de la femme ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Cancer de la peau (hors mélanome) (CAN_PEA_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer

la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Cancer du rein

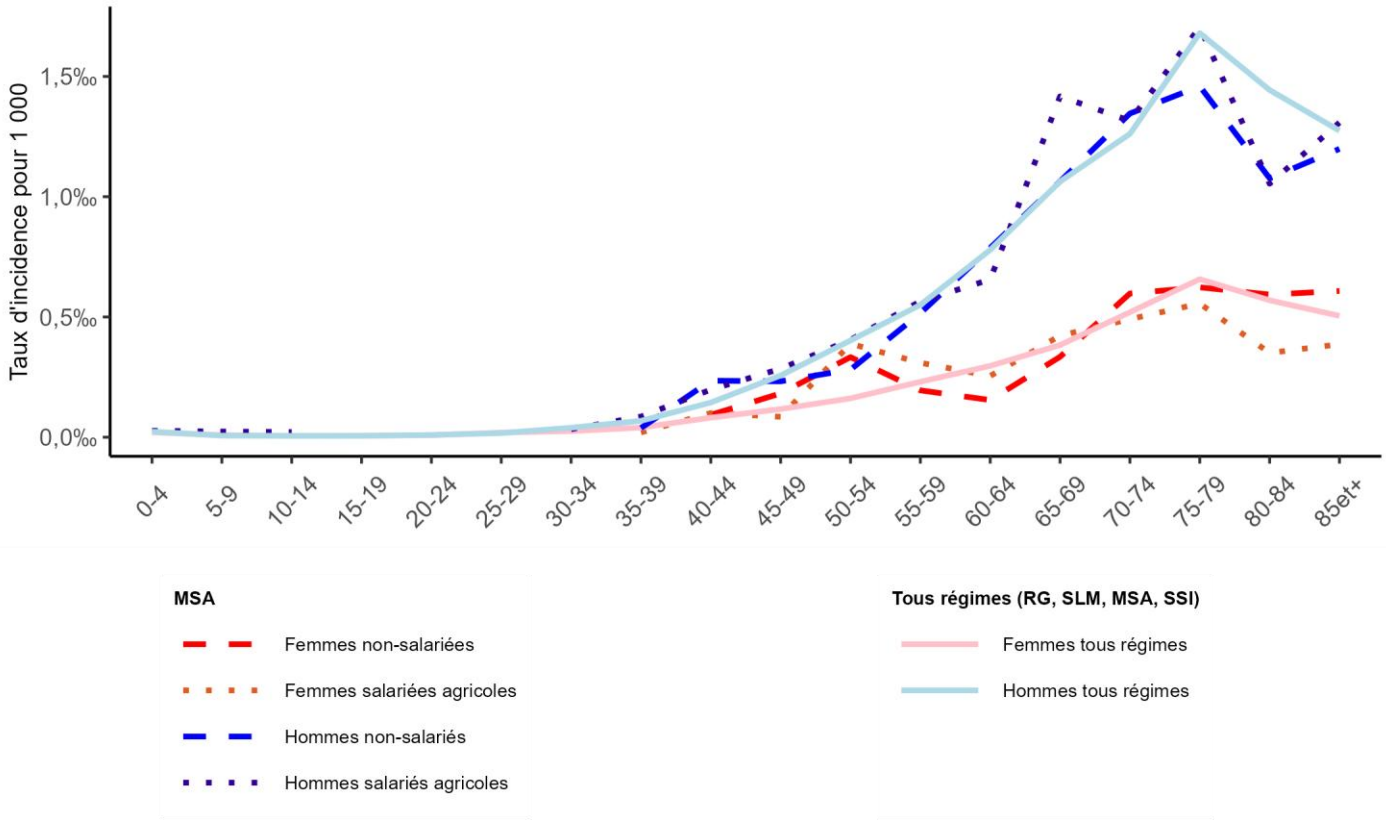
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 7 014
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 0,58 %
- Taux de prévalence : 2,5 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 1 209

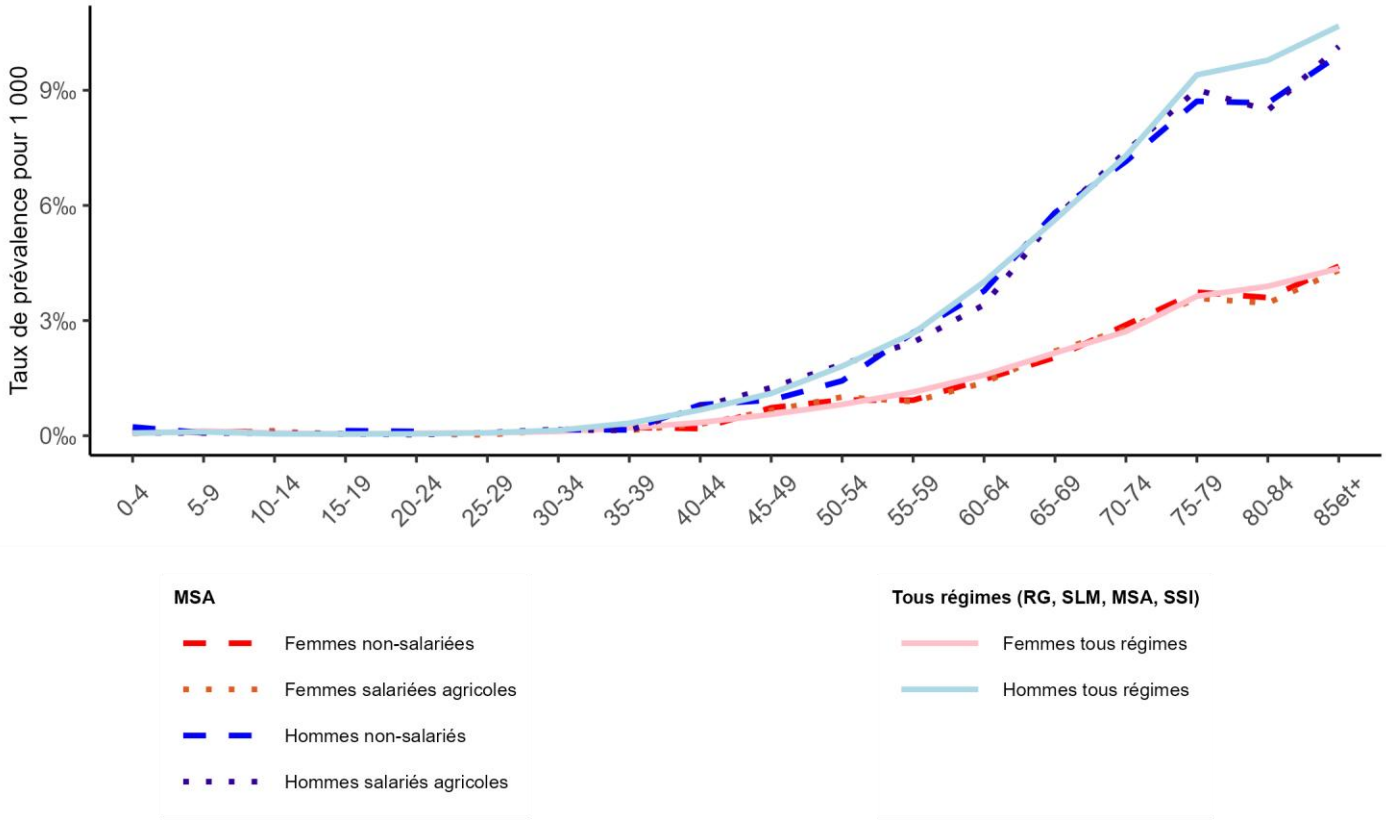
- Âge moyen : 74,1 ans – Âge médian : 75 ans
- Répartition hommes / femmes : 69,9 % / 30,1 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 44,0 % / 56,0 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



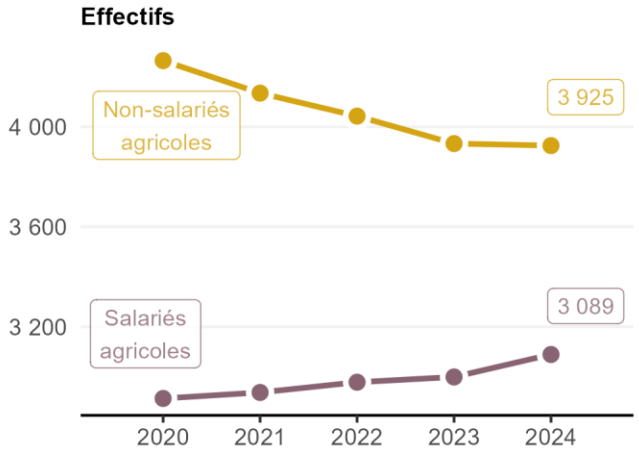
Source SNDS : Exploitation MSA

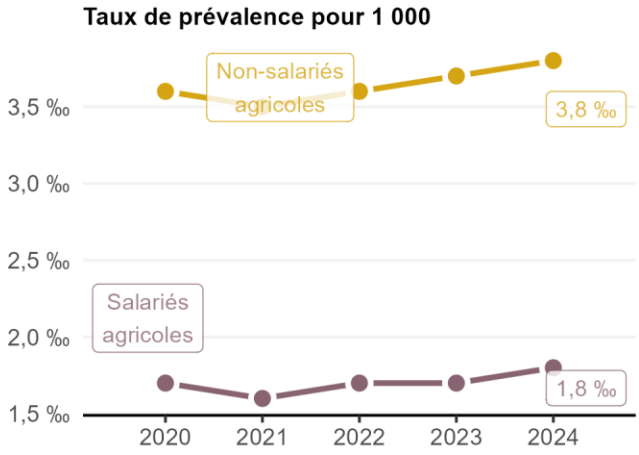
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	1 289	106,7	**
	Salariées	819	96,5	Non significatif
	Total	**2 108**	**102,5**	**Non significatif**
Hommes	Non-salariés	2 636	98,4	Non significatif
	Salariés	2 270	95,3	**
	Total	**4 906**	**96,9**	**
Total	Non-salariés	3 925	101,0	Non significatif
	Salariés	3 089	95,7	**
	Total	**7 014**	**98,5**	**Non significatif**

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



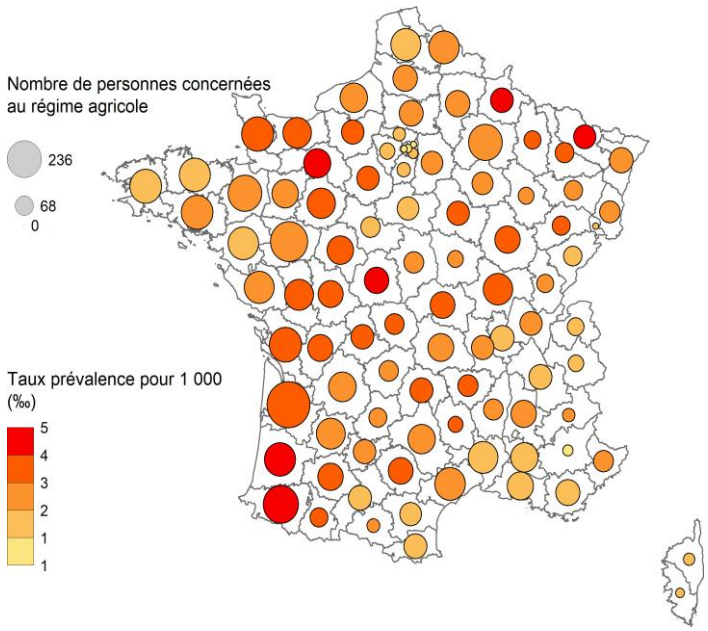


Source SNDS : Exploitation MSA

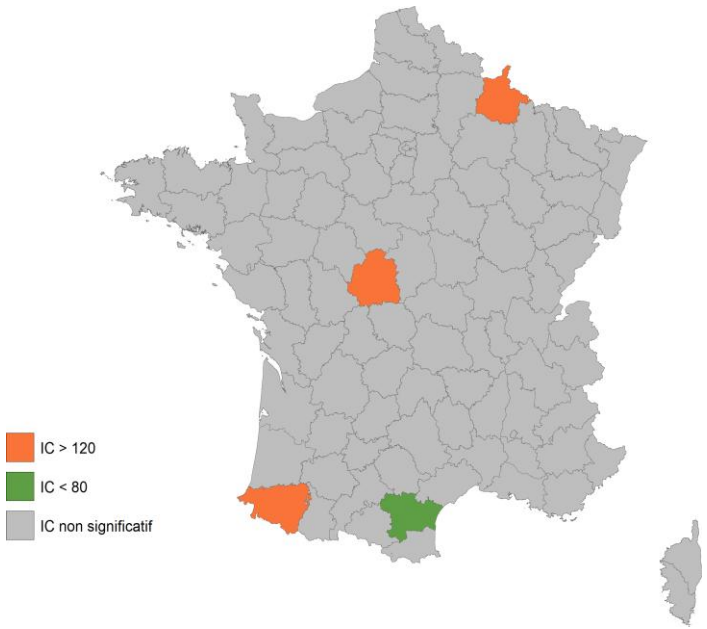
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

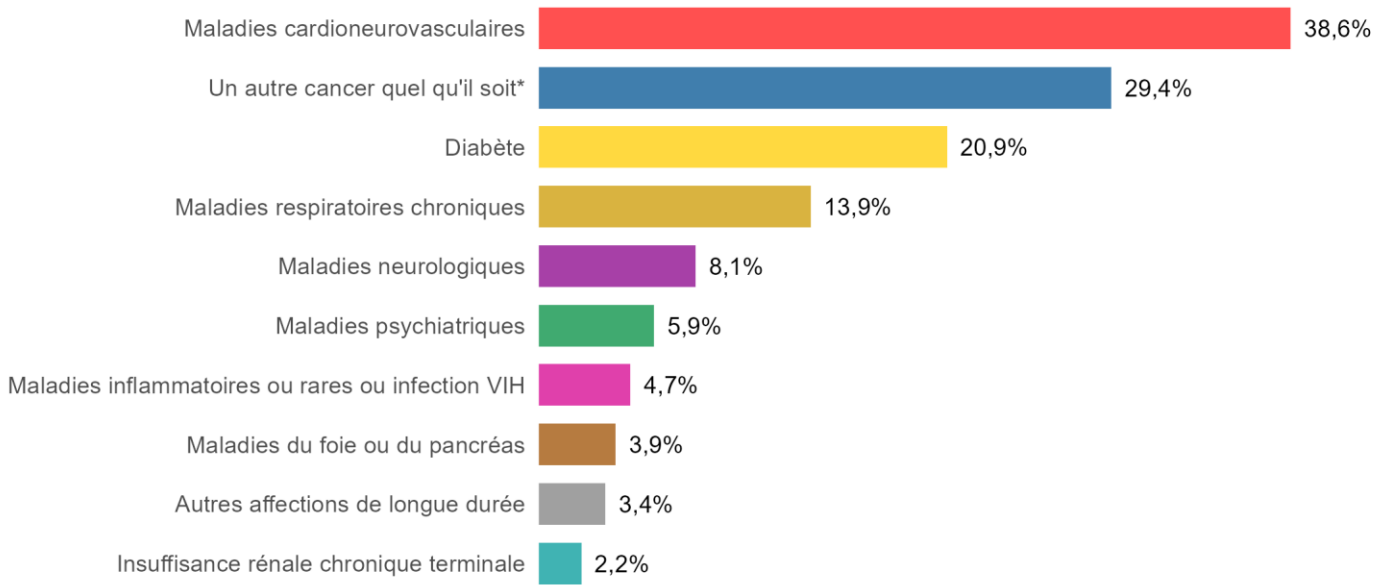


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

77,7 % des assurés pris en charge pour *Cancer du rein*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 8,7% Cancer de la prostate ; 5,7% Cancer de la vessie ; 3,6% Cancer colorectal ; 3,4% Cancer de la peau (hors mélanome) ; 2,4% Cancer du sein de la femme ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Cancer du rein (CAN_REI_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Cancer du sein de la femme

Au régime agricole en 2024

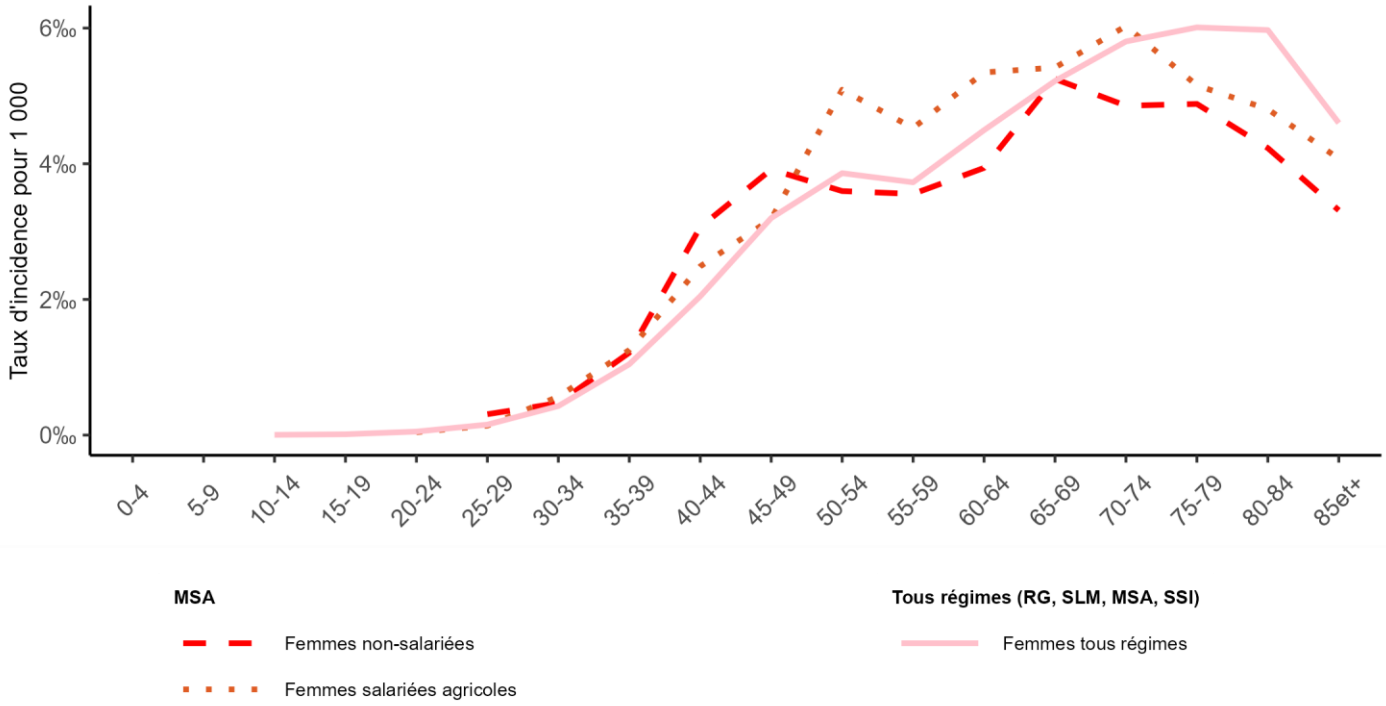
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 31 701
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 1,42 %
- Taux de prévalence : 25,2 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 3 734

- Âge moyen : 73,3 ans – Âge médian : 75 ans
- Répartition hommes / femmes : 0,0 % / 100,0 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 49,6 % / 50,4 %

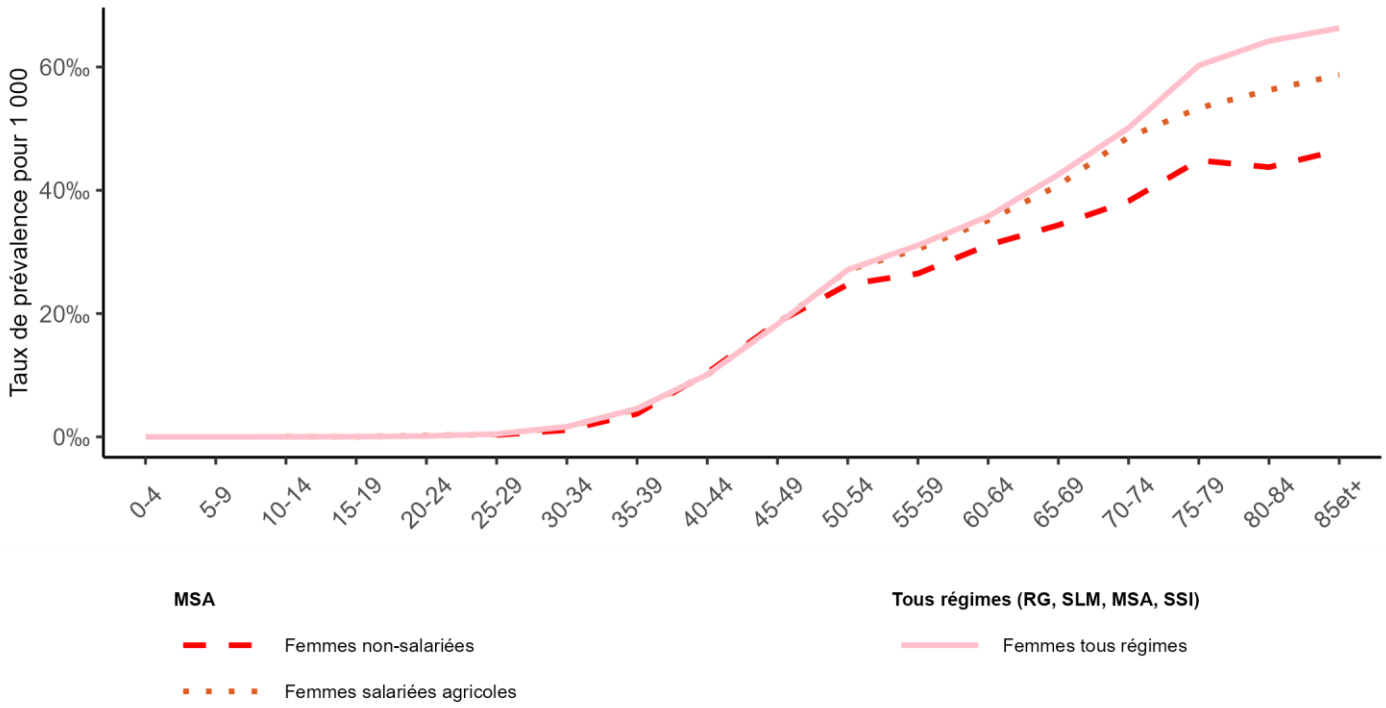
- Coût : 217 807 513 €, soit 2,0 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



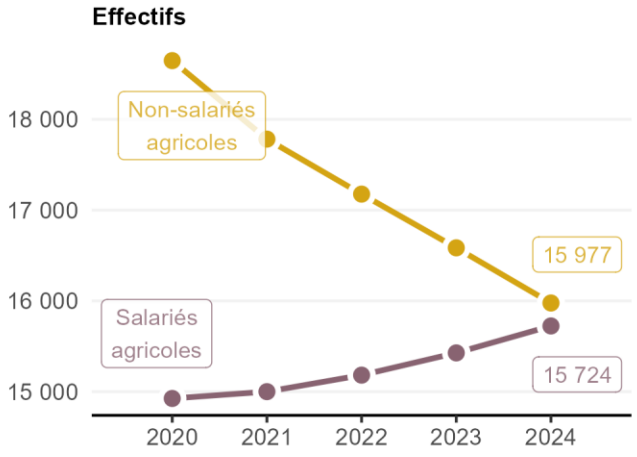
Source SNDS : Exploitation MSA

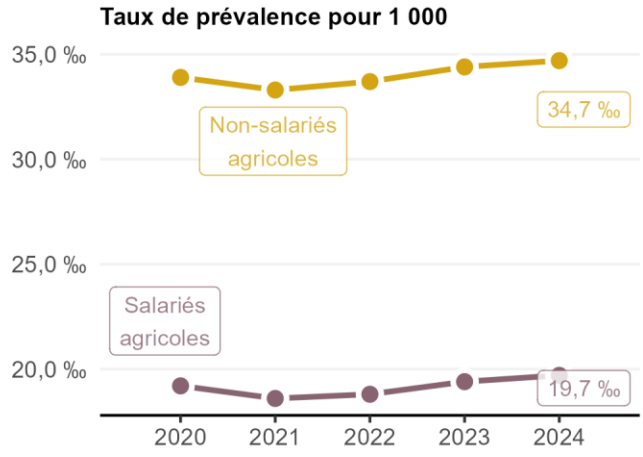
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	15 977	78,7	***
	Salariées	15 724	93,9	***
	Total	**31 701**	**85,6**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



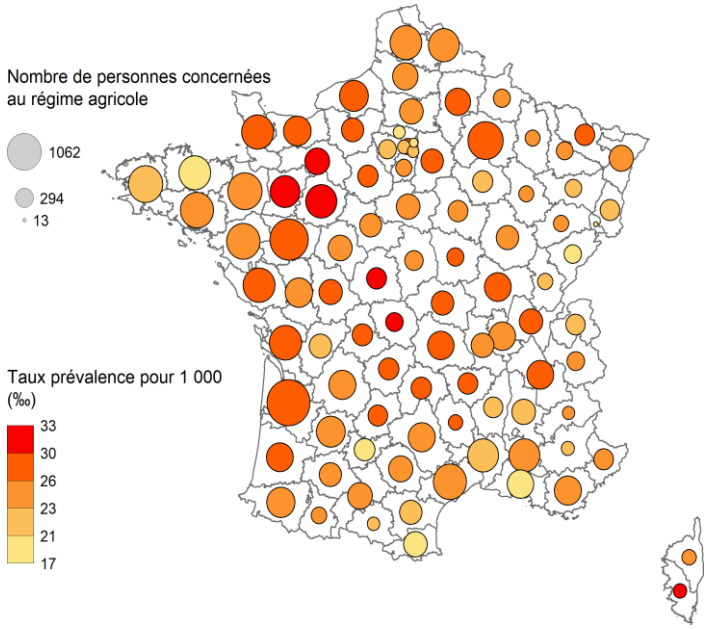


Source SNDS : Exploitation MSA

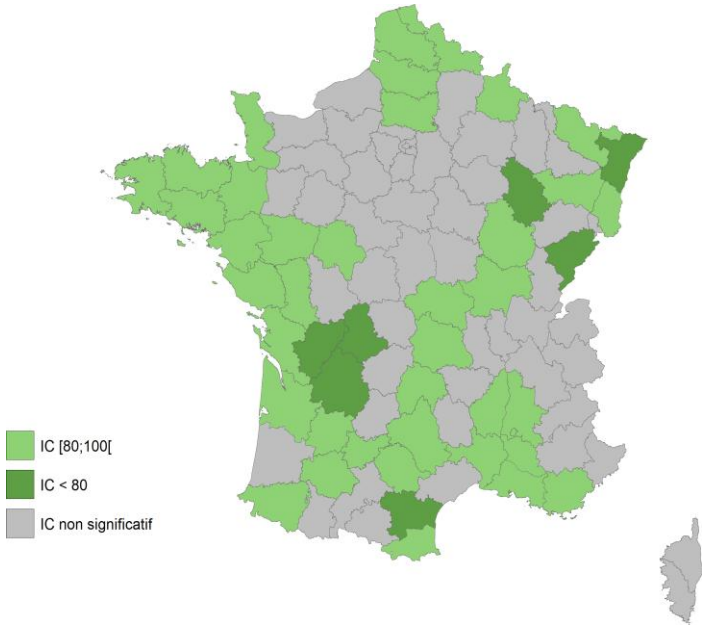
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

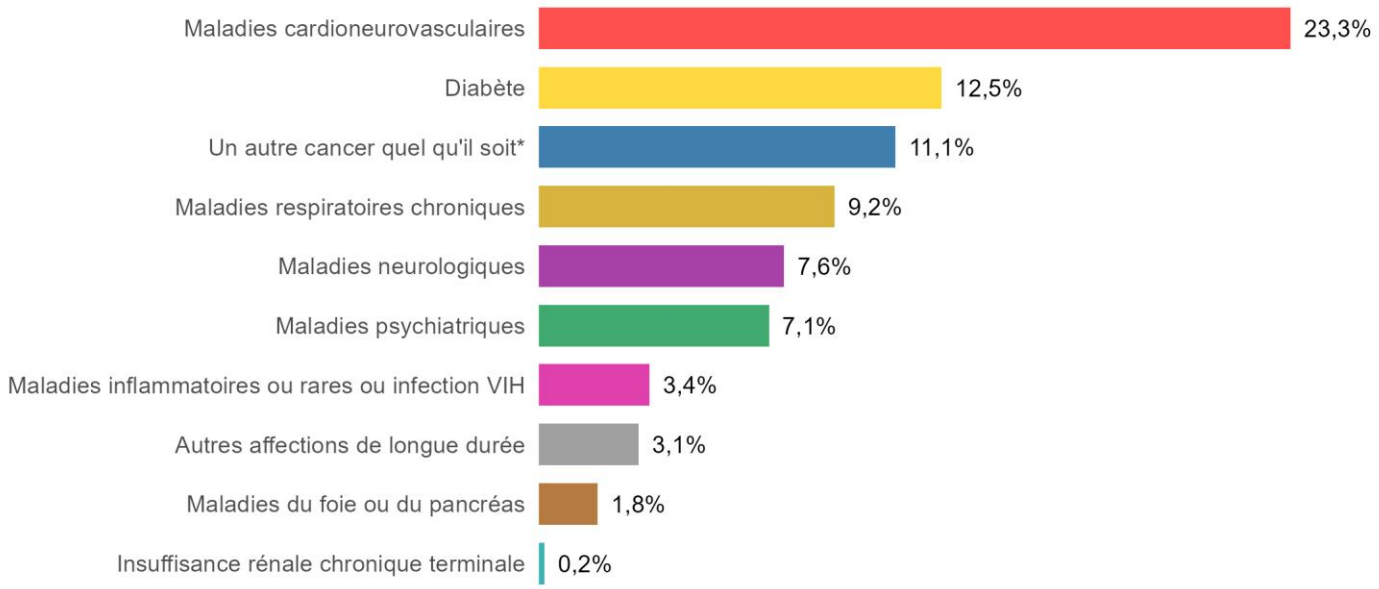


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

51,6 % des assurés pris en charge pour *Cancer du sein de la femme*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 2,4% Cancer de la peau (hors mélanome) ; 2,1% Cancer colorectal ; 1,0% Mélanome de la peau ; 0,9% Cancer du corps de l'utérus ; 0,7% Cancer de la thyroïde ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Cancer du sein de la femme (CAN_SEI_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Cancer du système nerveux

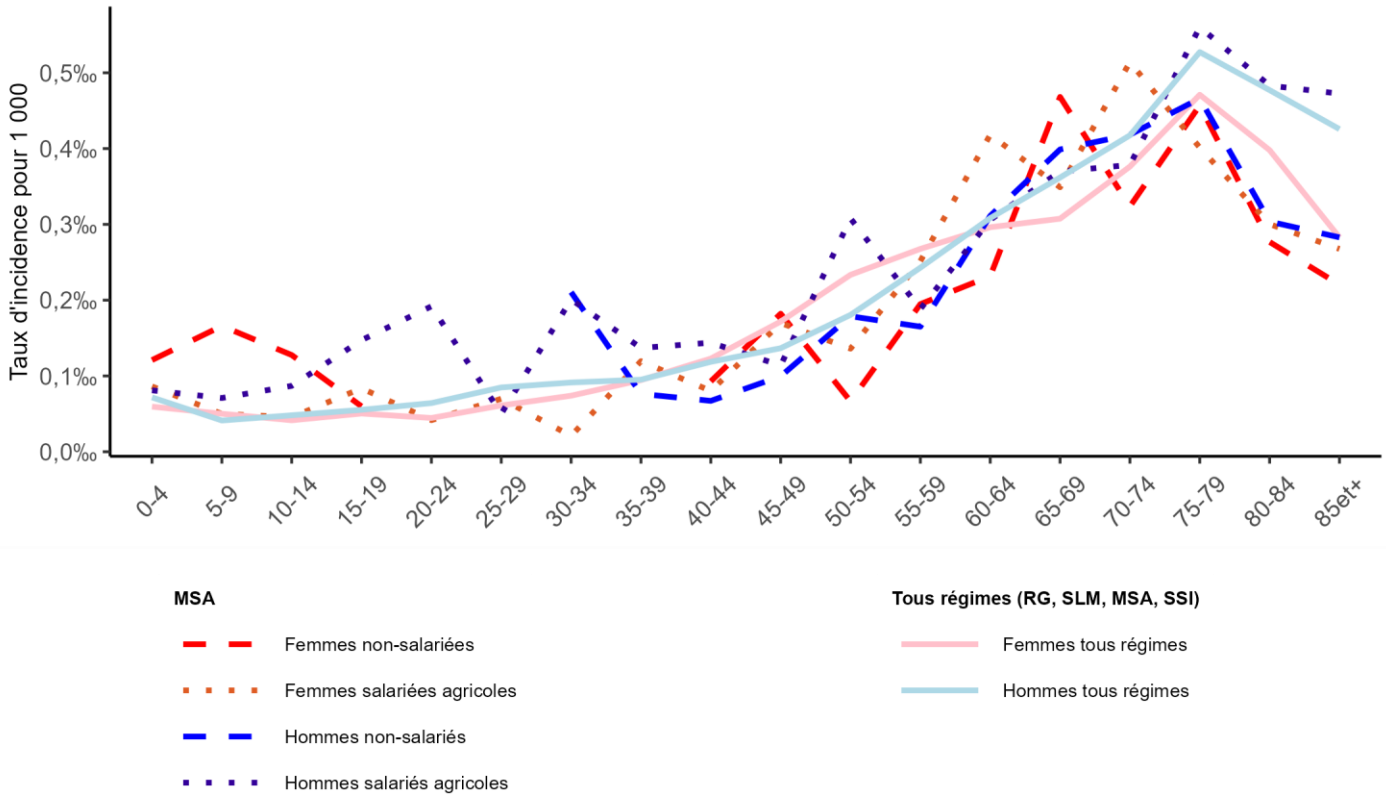
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 2 815
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 0,34 %
- Taux de prévalence : 1,0 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 621

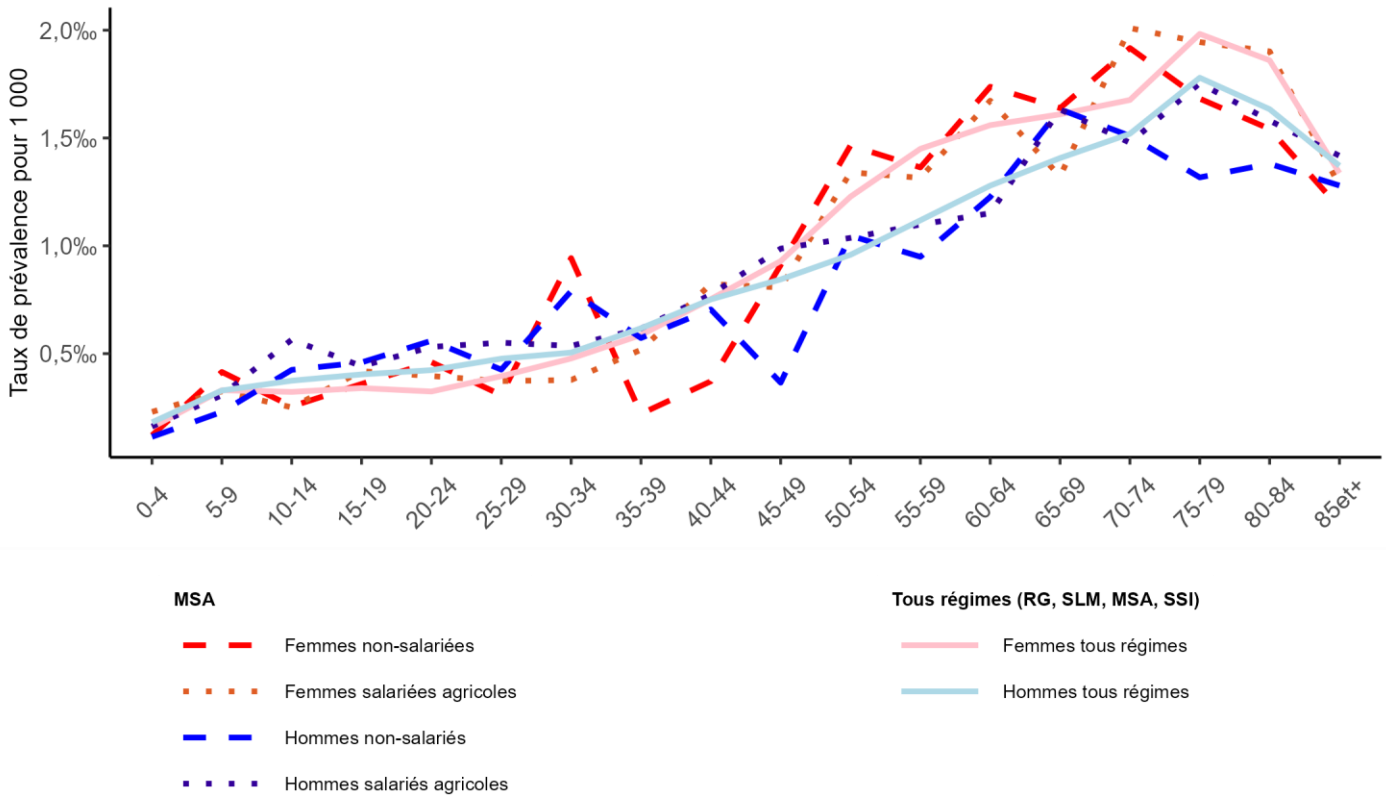
- Âge moyen : 61,8 ans – Âge médian : 66 ans
- Répartition hommes / femmes : 52,4 % / 47,6 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 56,6 % / 43,4 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



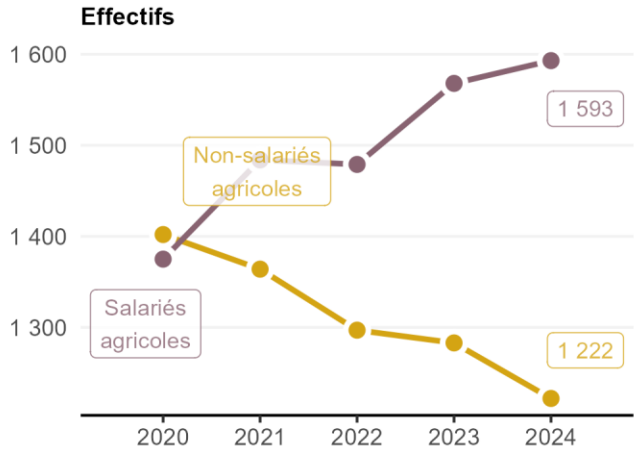
Source SNDS : Exploitation MSA

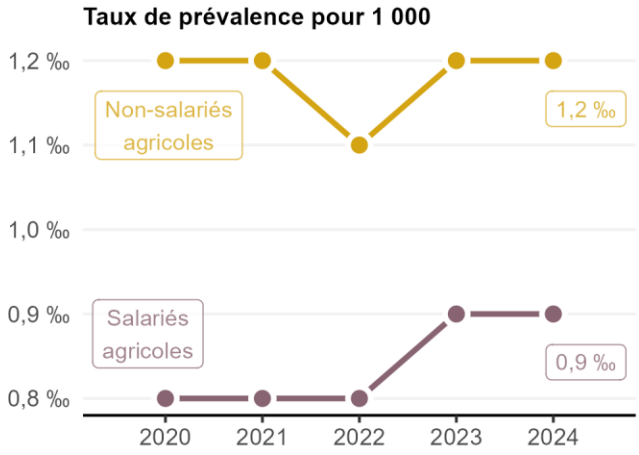
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	599	99,8	Non significatif
	Salariées	741	98,9	Non significatif
	Total	**1 340**	**99,3**	**Non significatif**
Hommes	Non-salariés	623	96,4	Non significatif
	Salariés	852	104,5	Non significatif
	Total	**1 475**	**100,9**	**Non significatif**
Total	Non-salariés	1 222	98,0	Non significatif
	Salariés	1 593	101,8	Non significatif
	Total	**2 815**	**100,1**	**Non significatif**

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



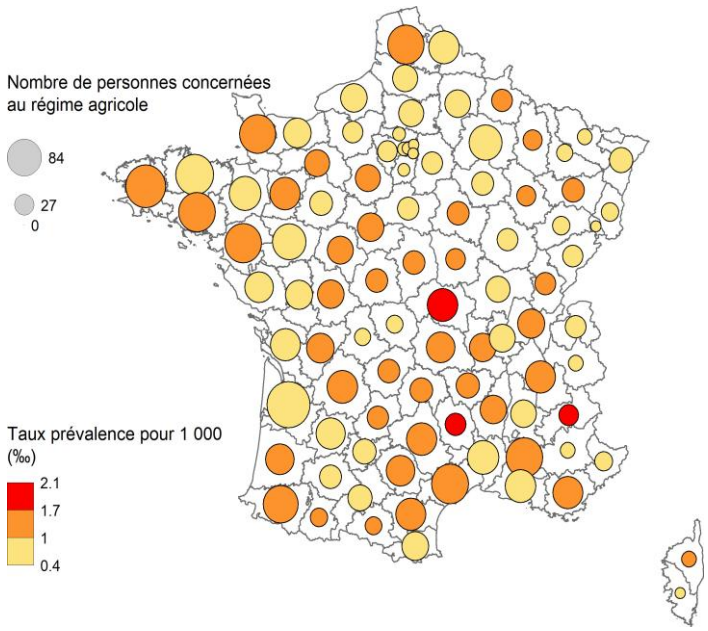


Source SNDS : Exploitation MSA

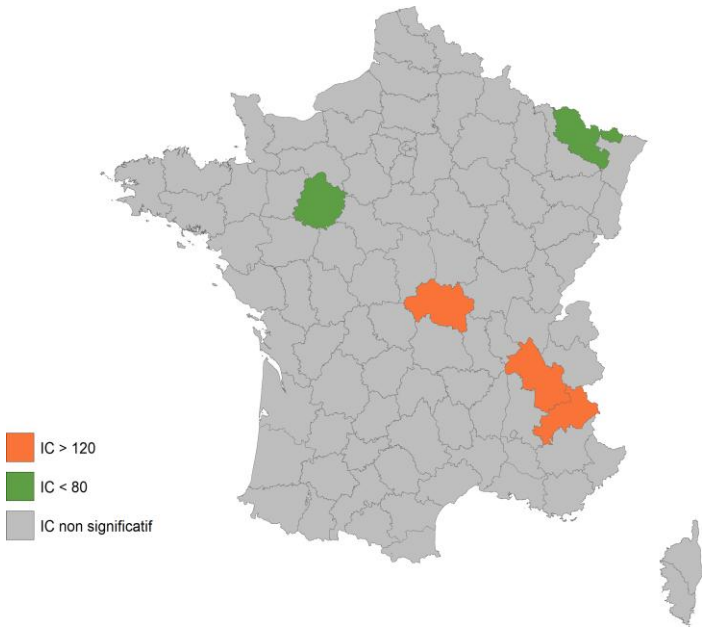
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

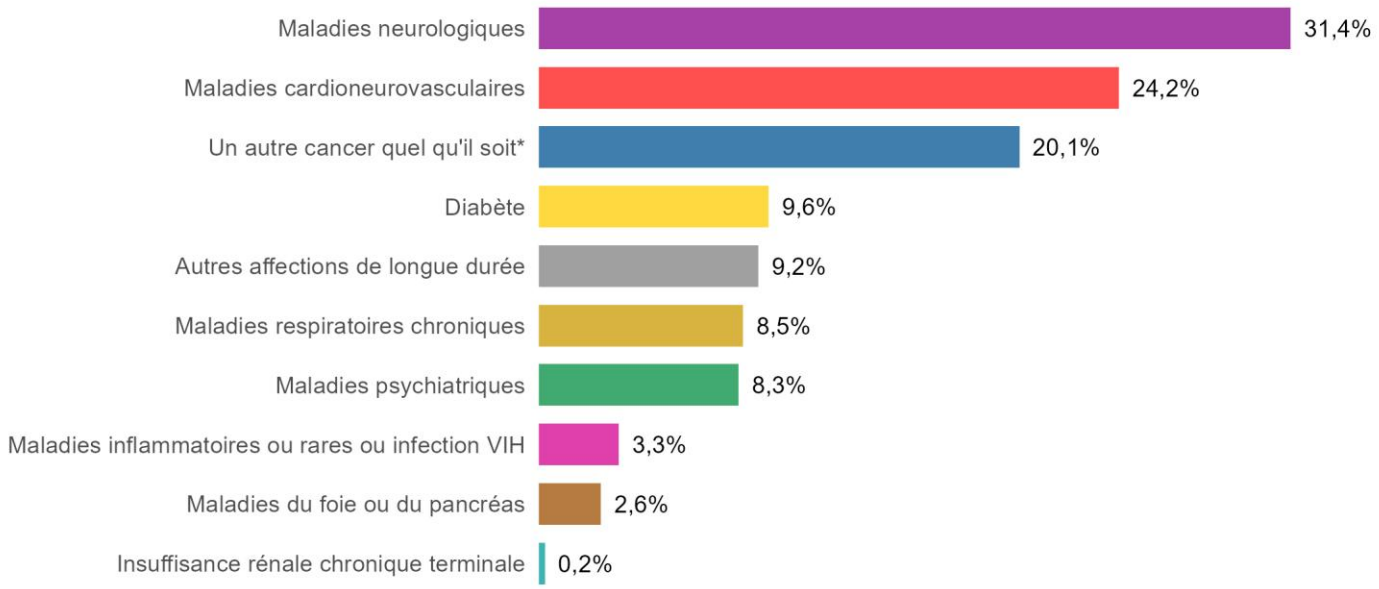


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

70,7 % des assurés pris en charge pour *Cancer du système nerveux*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 2,6% Lymphome non hodgkinien ; 2,5% Cancer de la prostate ; 2,5% Cancer du sein de la femme ; 2,3% Cancer de la peau (hors mélanome) ; 1,7% Cancer colorectal ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Cancer du système nerveux (CAN_SNE_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Cancer de la thyroïde

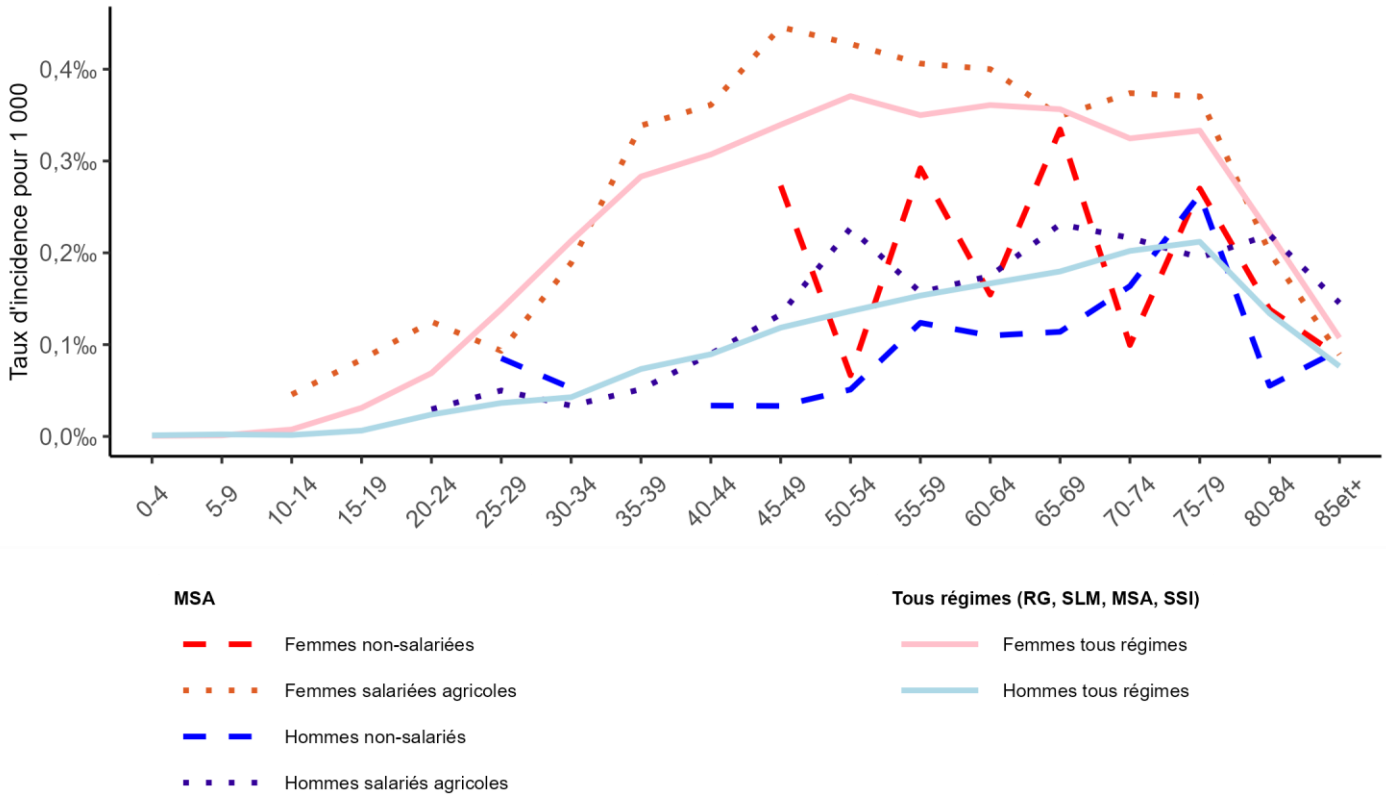
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 4 480
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 4,07 %
- Taux de prévalence : 1,6 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 420

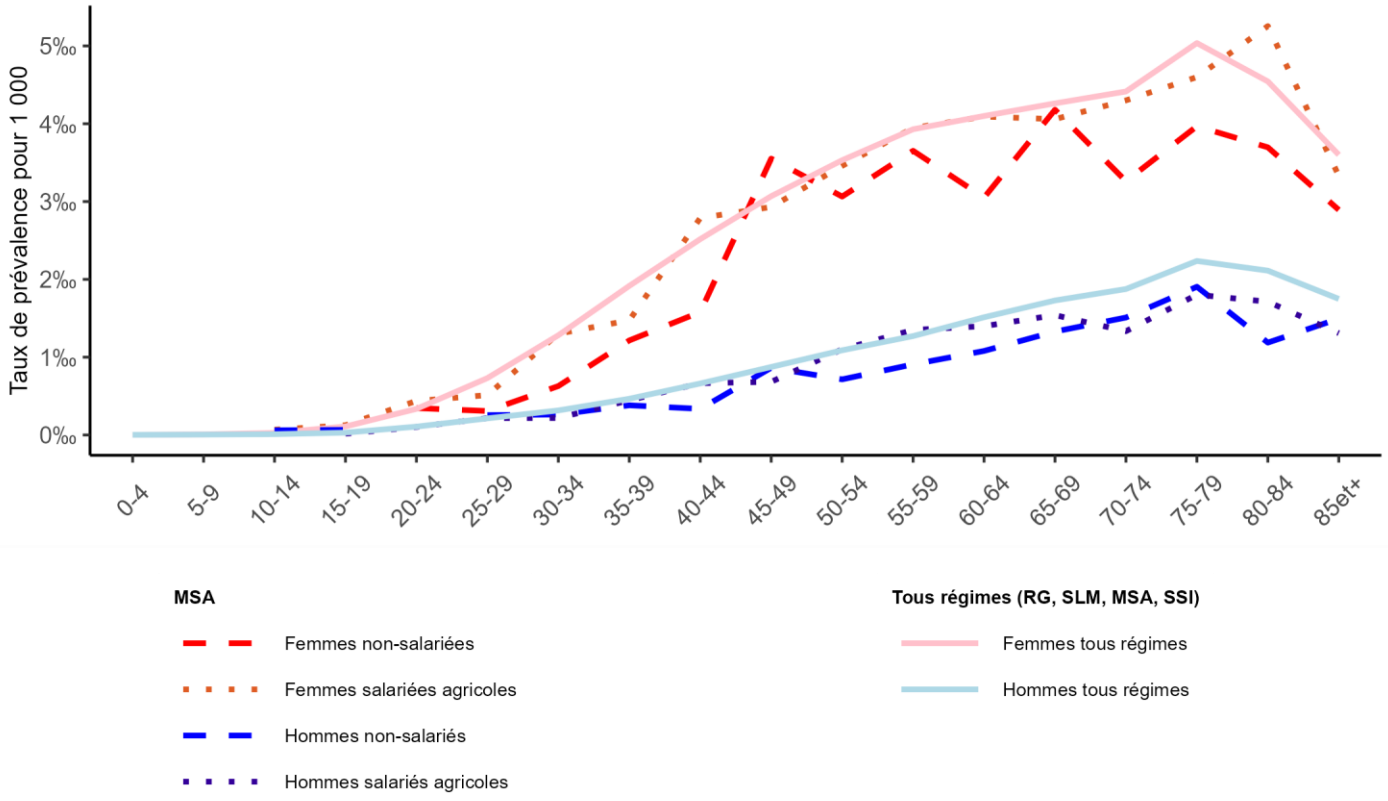
- Âge moyen : 66,4 ans – Âge médian : 68 ans
- Répartition hommes / femmes : 28,9 % / 71,1 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 56,9 % / 43,1 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



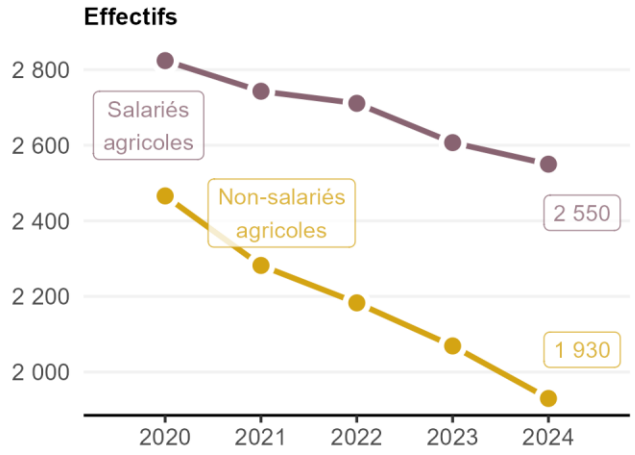
Source SNDS : Exploitation MSA

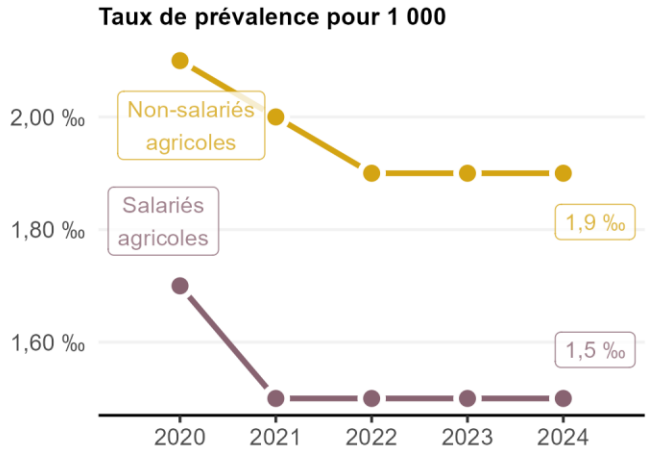
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	1 342	86,8	***
	Salariées	1 843	97,0	Non significatif
	Total	**3 185**	**92,4**	***
Hommes	Non-salariés	588	79,6	***
	Salariés	707	87,3	***
	Total	**1 295**	**83,6**	***
Total	Non-salariés	1 930	84,5	***
	Salariés	2 550	94,1	***
	Total	**4 480**	**89,7**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



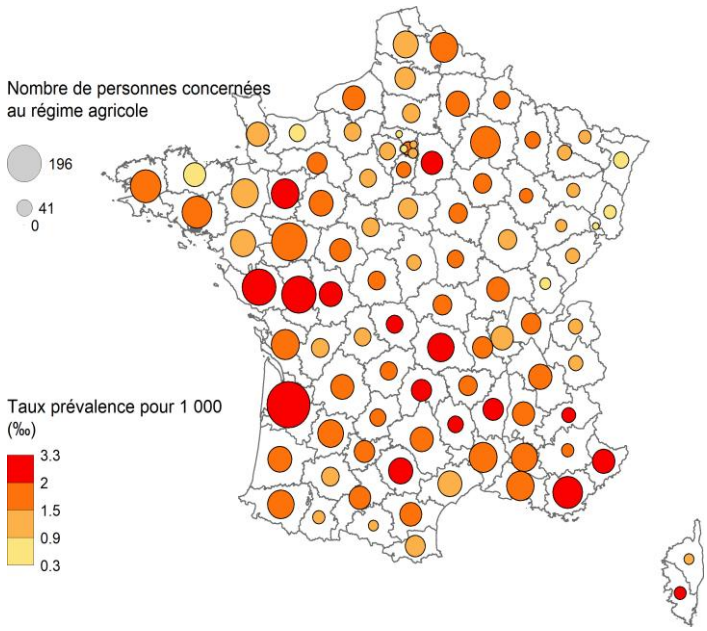


Source SNDS : Exploitation MSA

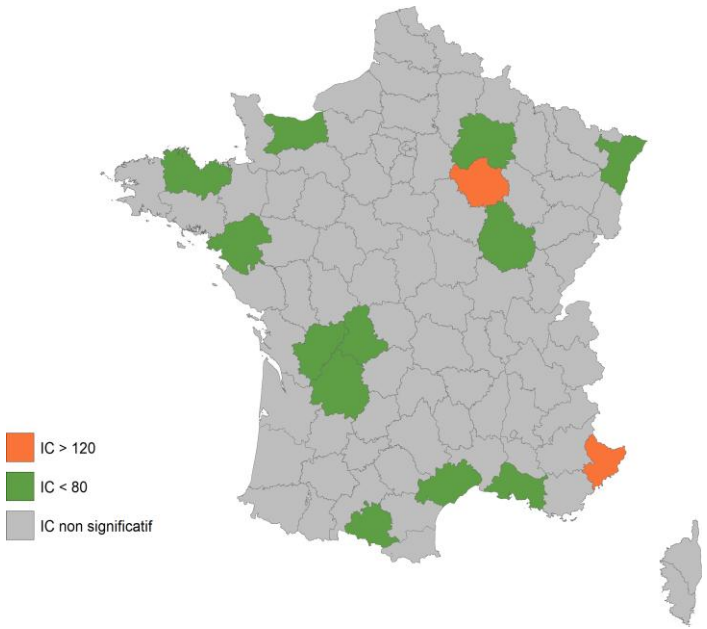
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

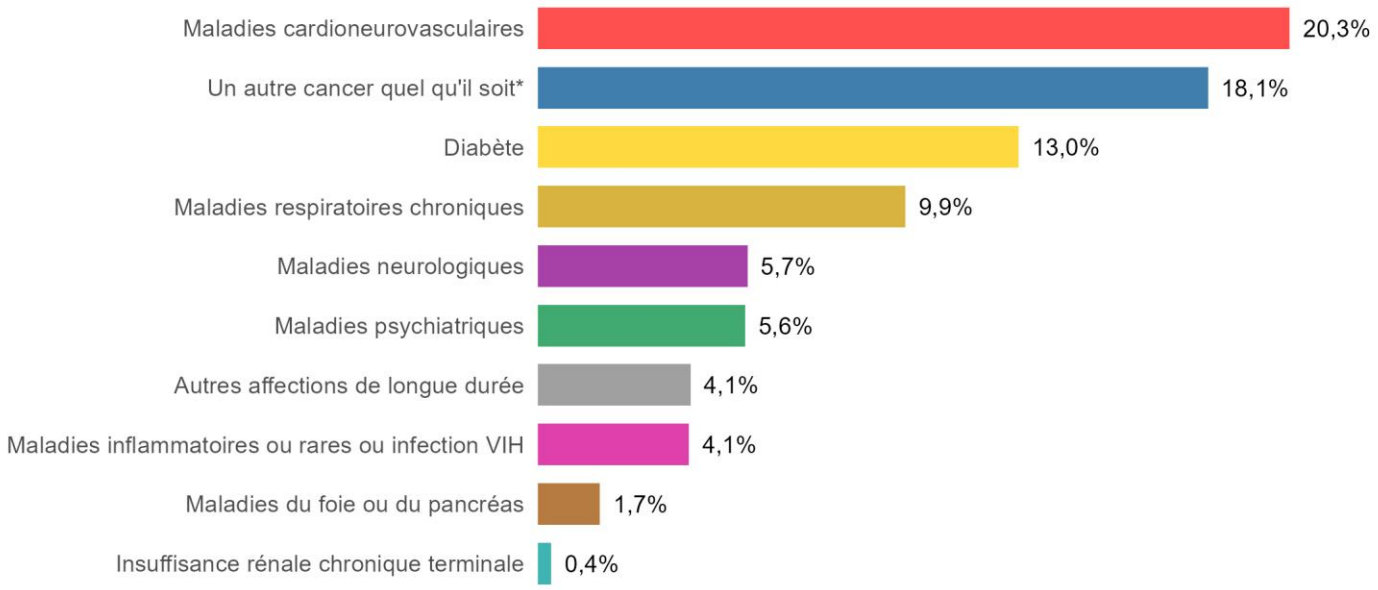


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

56,2 % des assurés pris en charge pour *Cancer de la thyroïde*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 4,9% Cancer du sein de la femme ; 2,2% Cancer de la prostate ; 2,1% Cancer colorectal ; 1,9% Cancer de la peau (hors mélanome) ; 1,3% Cancer du rein ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Cancer de la thyroïde (CAN_THY_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Cancer des voies aérodigestives supérieures (VADS)

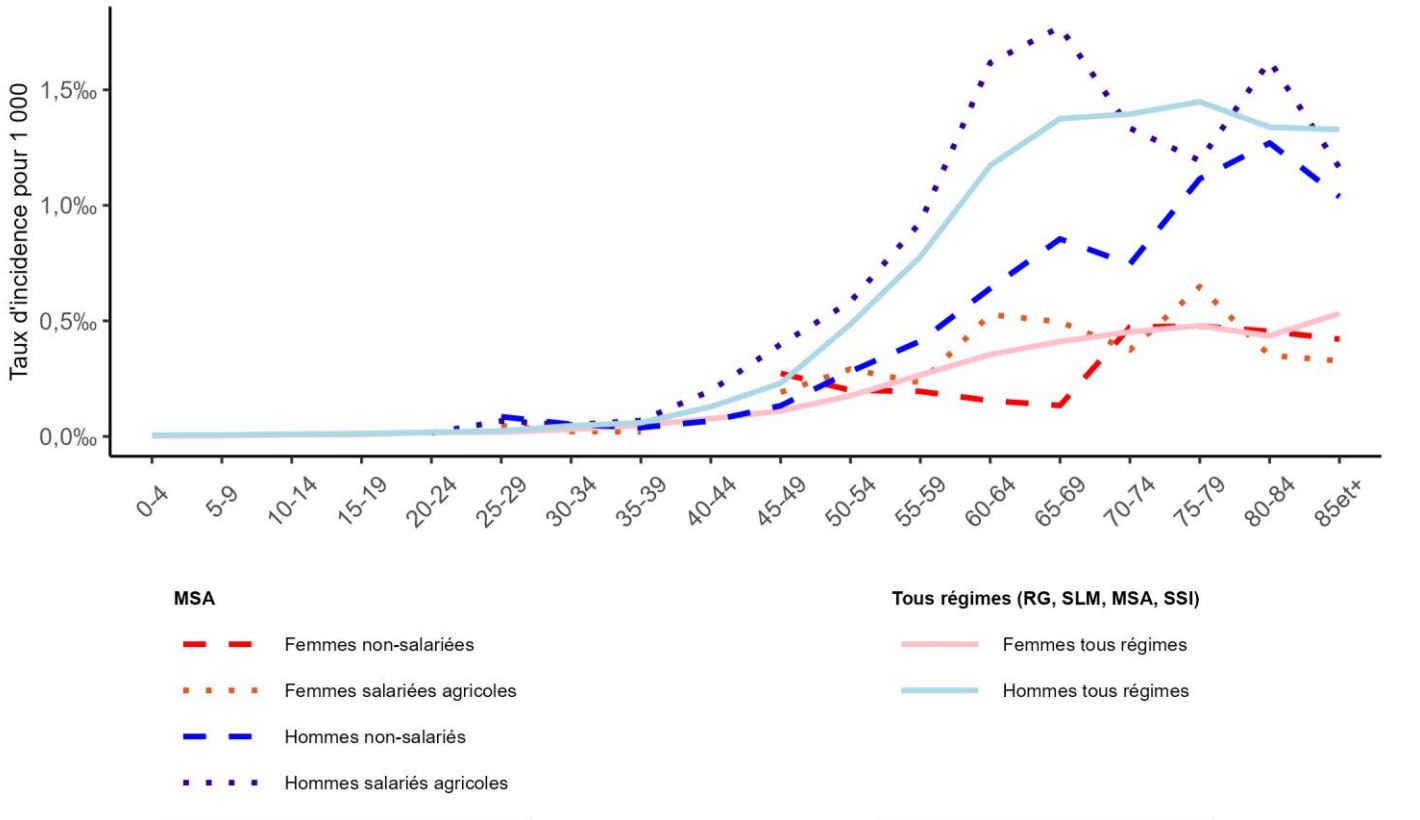
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 6 345
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 2,24 %
- Taux de prévalence : 2,3 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 1 197

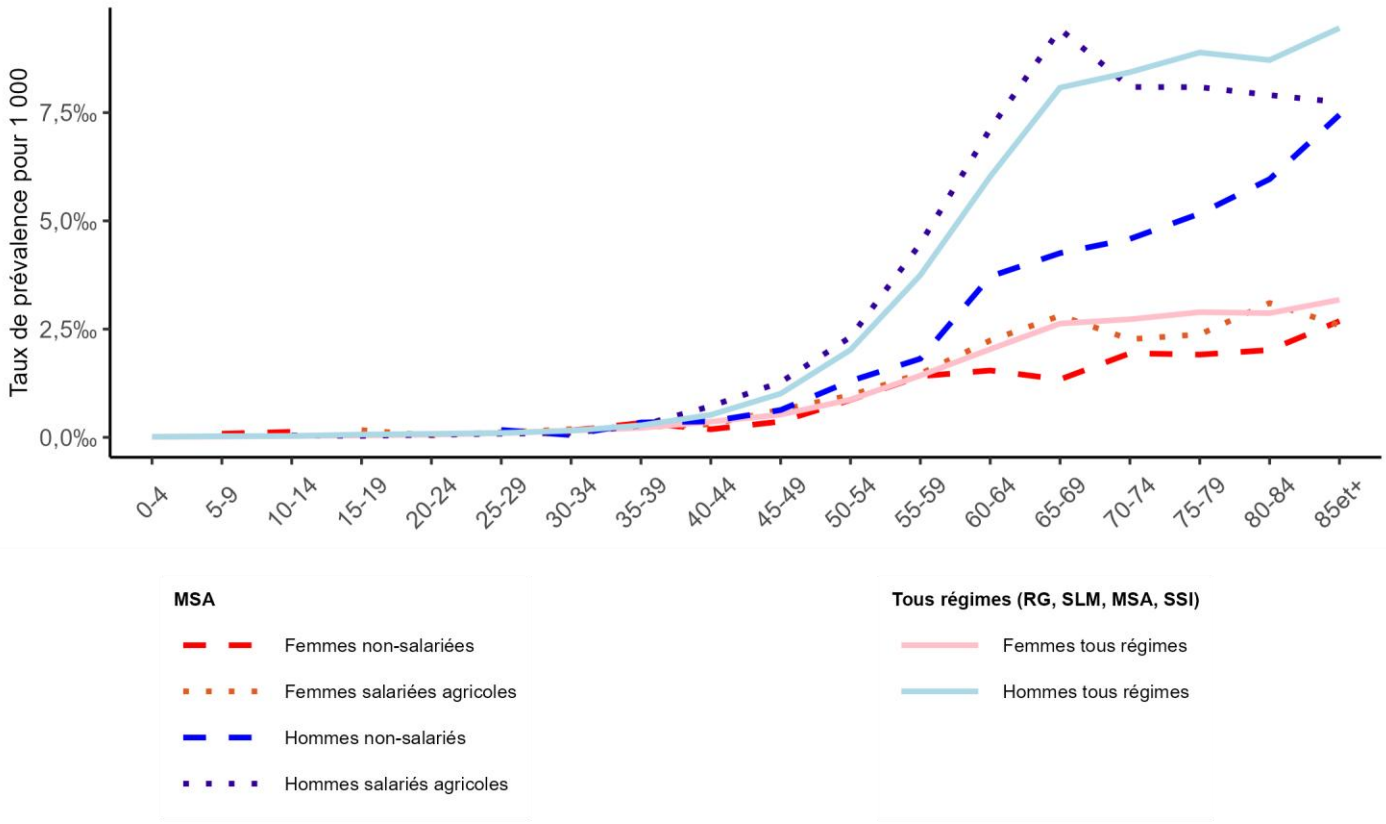
- Âge moyen : 71,5 ans – Âge médian : 71 ans
- Répartition hommes / femmes : 74,5 % / 25,5 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 57,5 % / 42,5 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



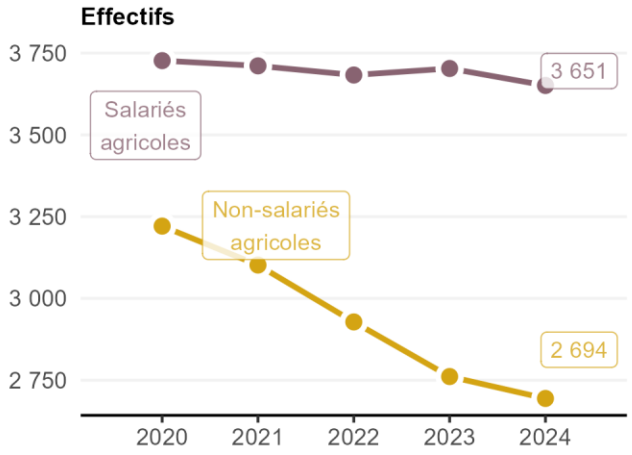
Source SNDS : Exploitation MSA

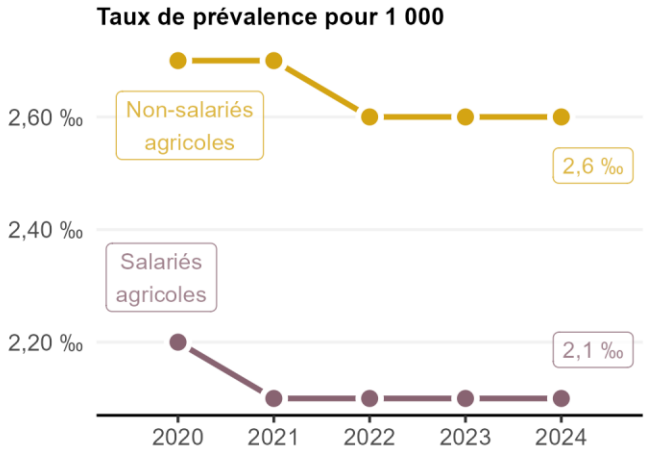
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	809	81,6	***
	Salariées	806	97,2	Non significatif
	Total	**1 615**	**88,7**	***
Hommes	Non-salariés	1 885	65,5	***
	Salariés	2 845	104,1	**
	Total	**4 730**	**84,3**	***
Total	Non-salariés	2 694	69,6	***
	Salariés	3 651	102,5	Non significatif
	Total	**6 345**	**85,4**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



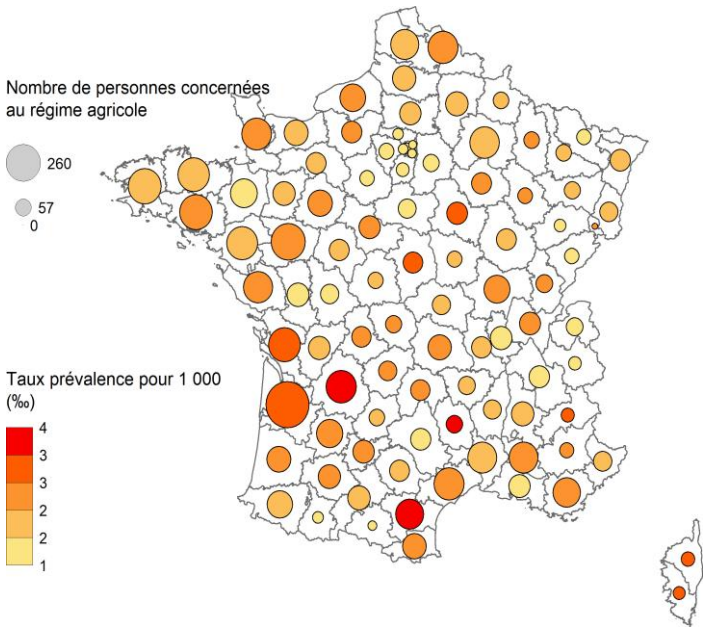


Source SNDS : Exploitation MSA

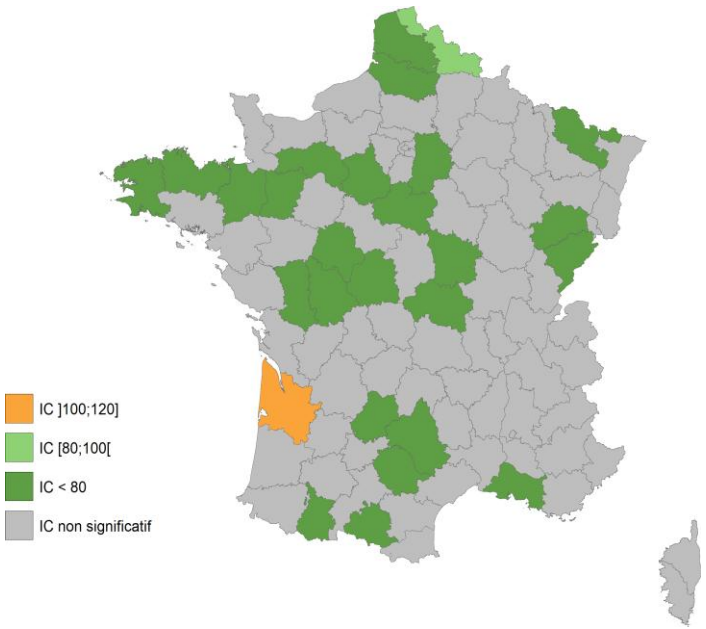
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

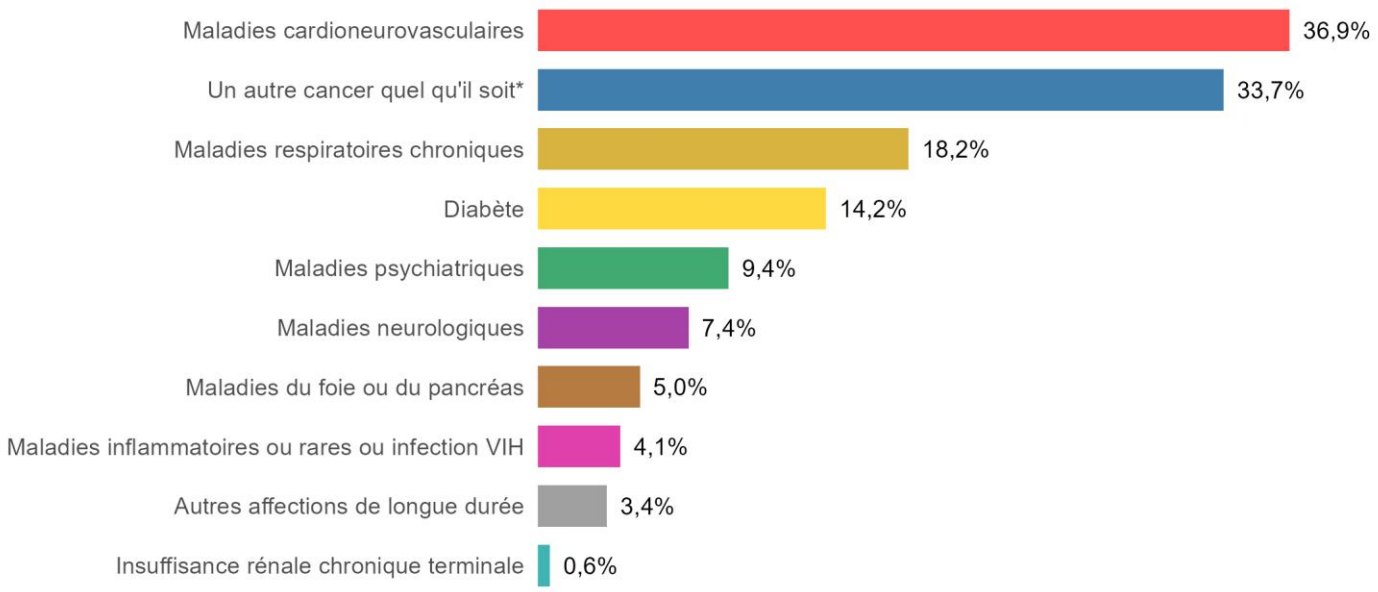


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

78,9 % des assurés pris en charge pour *Cancer des voies aérodigestives supérieures (VADS)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 12,2% Cancer de la peau (hors mélanome) ; 4,8% Cancer de la prostate ; 2,9% Mélanome de la peau ; 2,8% Cancer bronchopulmonaire ; 2,7% Cancer colorectal ; …*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Cancer des voies aérodigestives supérieures (VADS) (CAN_VAS_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer

la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Cancer de la vessie

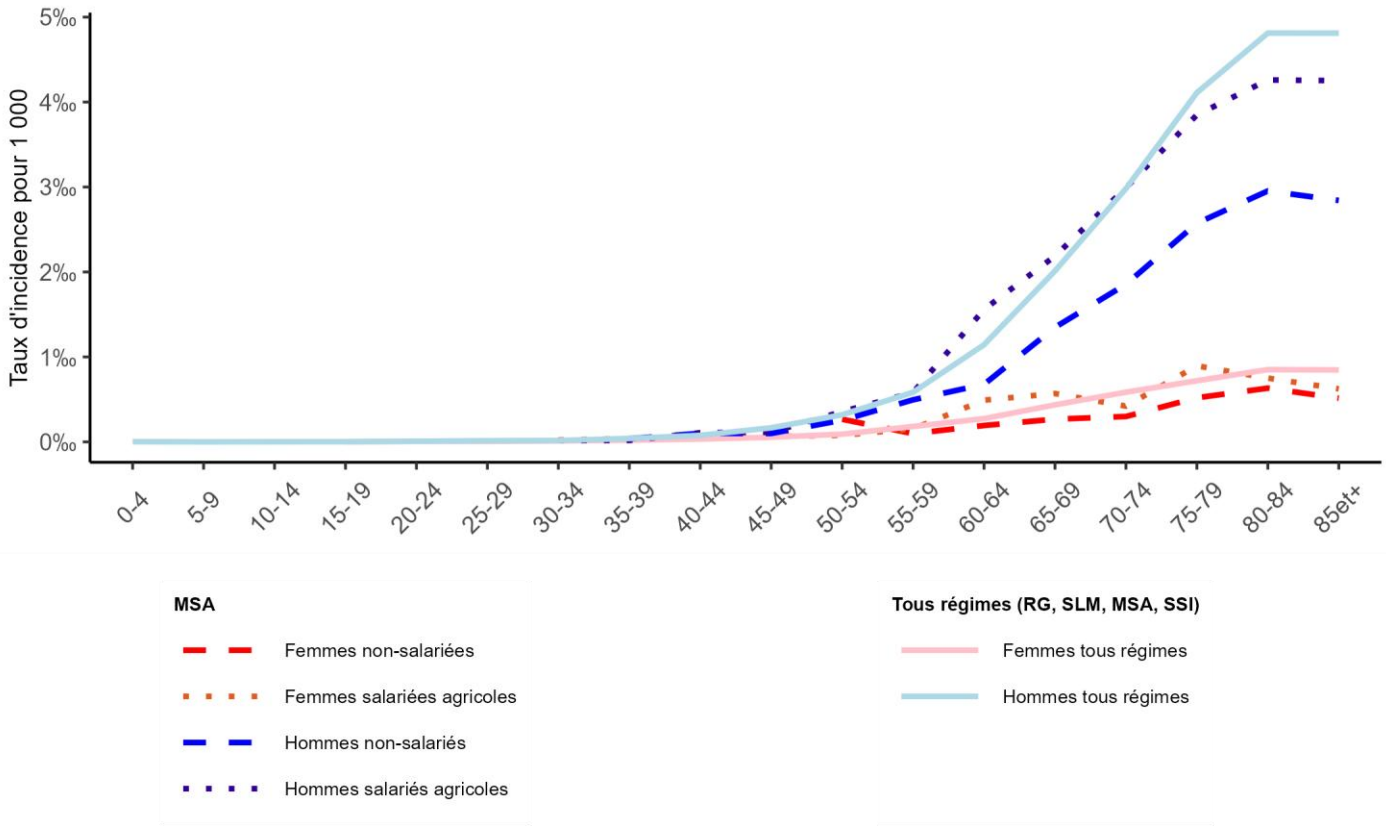
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 10 840
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 0,63 %
- Taux de prévalence : 3,9 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 1 884

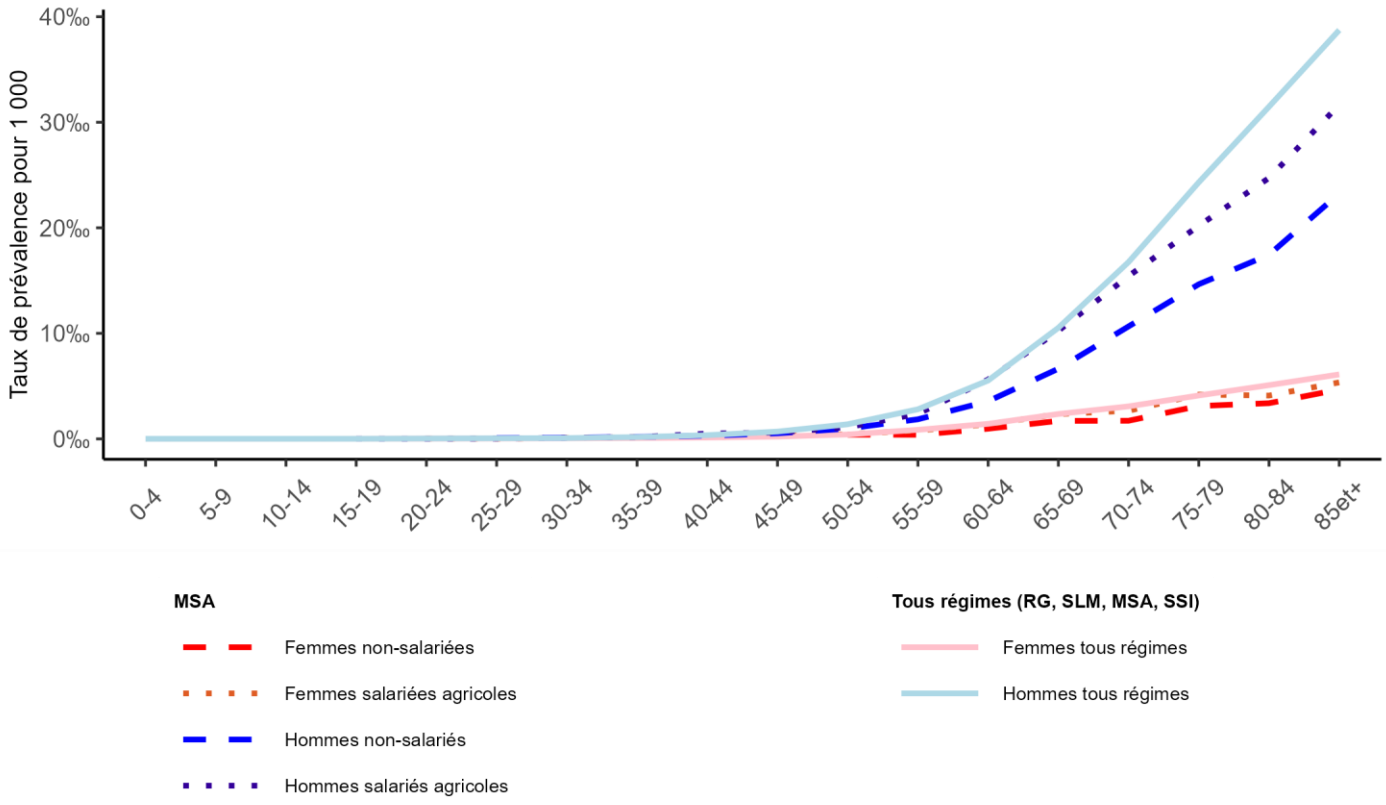
- Âge moyen : 77,7 ans – Âge médian : 78 ans
- Répartition hommes / femmes : 81,6 % / 18,4 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 48,8 % / 51,2 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



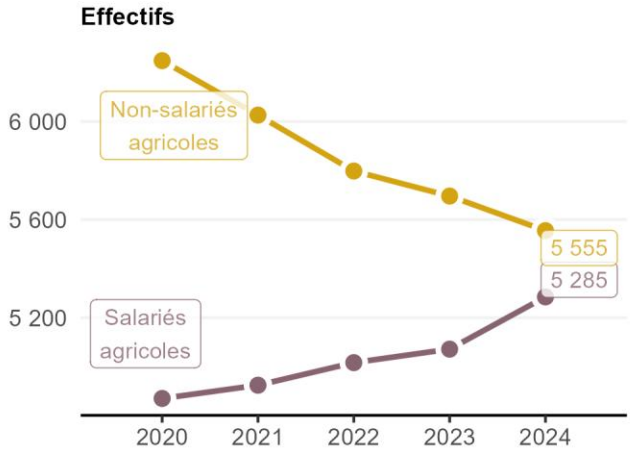
Source SNDS : Exploitation MSA

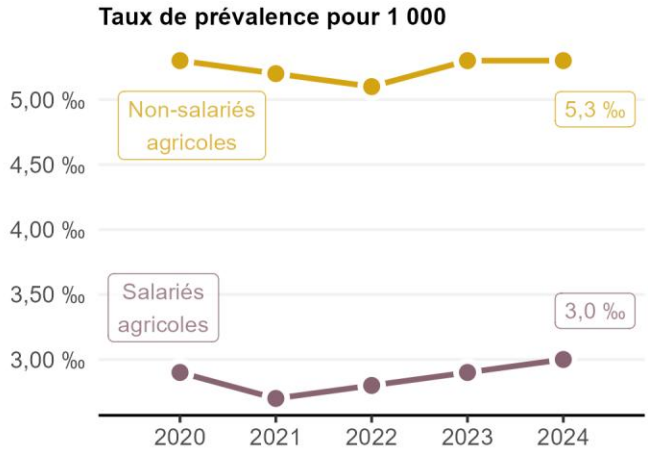
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	1 182	77,5	***
	Salariées	815	92,7	**
	Total	**1 997**	**83,1**	***
Hommes	Non-salariés	4 373	63,6	***
	Salariés	4 470	87,2	***
	Total	**8 843**	**73,7**	***
Total	Non-salariés	5 555	66,1	***
	Salariés	5 285	88,0	***
	Total	**10 840**	**75,3**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



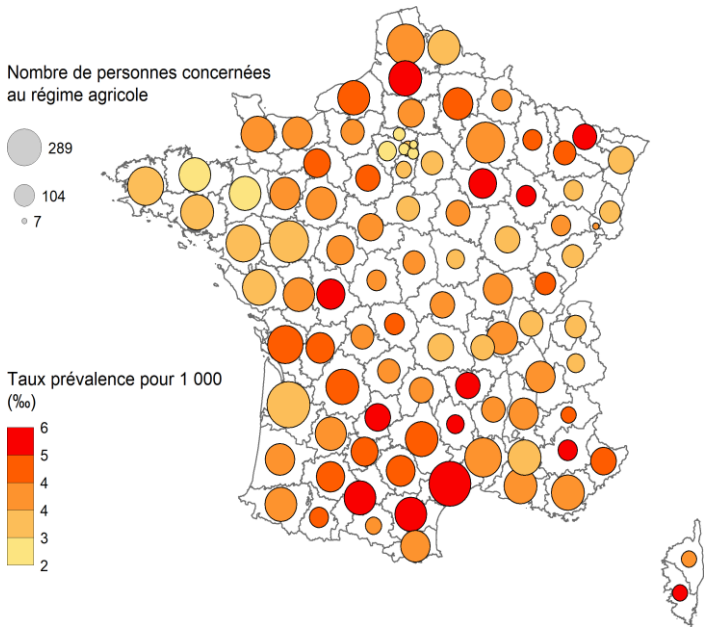


Source SNDS : Exploitation MSA

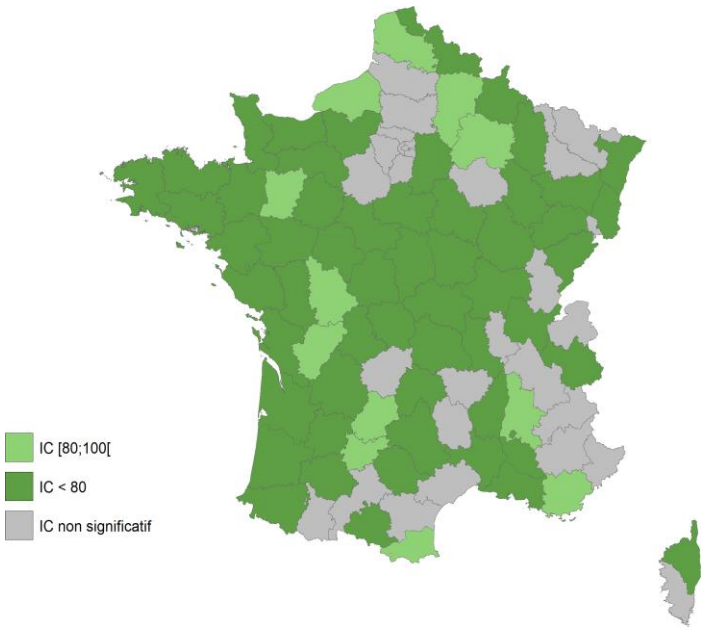
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

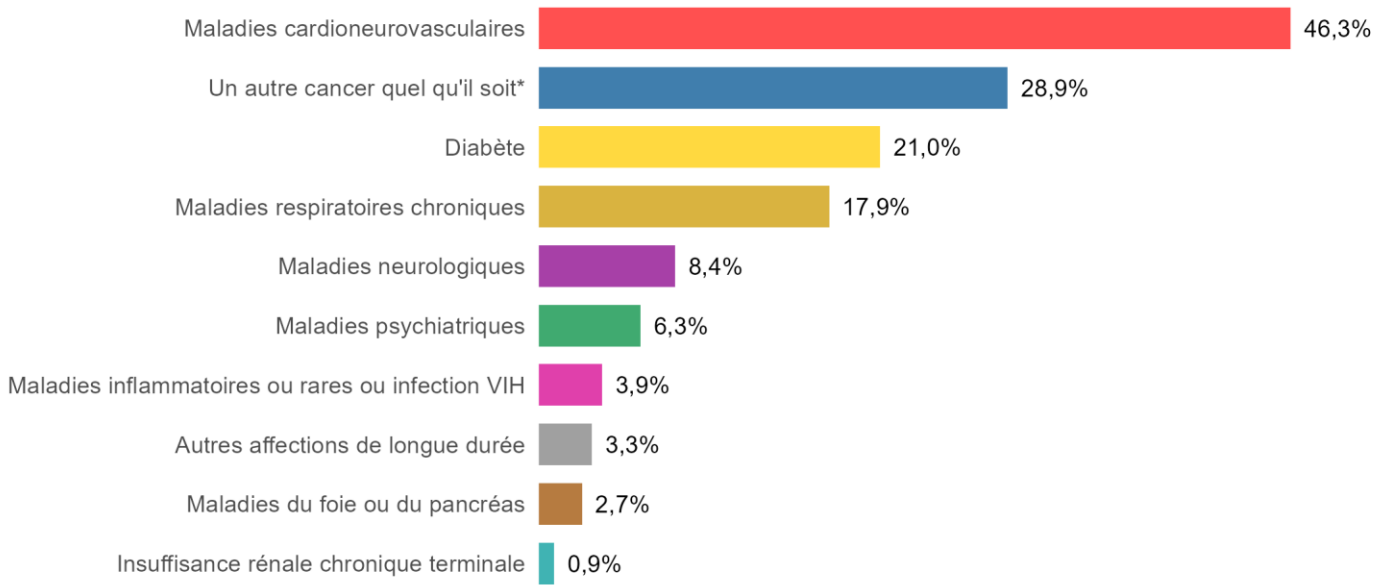


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

78,4 % des assurés pris en charge pour *Cancer de la vessie*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 12,5% Cancer de la prostate ; 4,3% Cancer de la peau (hors mélanome) ; 3,7% Cancer colorectal ; 3,7% Cancer du rein ; 1,4% Cancer bronchopulmonaire ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Cancer de la vessie (CAN_VES_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.